

Service archéologique

Office du patrimoine
et des sitesDépartement du
territoireRépublique et
canton de Genève

Archéologie genevoise 2019-2020

Patrimoine et
architecture
Série archéologie
n° 5

ARCHÉOLOGIE GENEVOISE 2019-2020
PATRIMOINE ET ARCHITECTURE
SÉRIE ARCHÉOLOGIE N° 5
DÉCEMBRE 2021

UNE PUBLICATION DE L'OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE
10, ROUTE DE SUISSE
1290 VERSOIX
+41 (0)22 3279440
WWW.GE.CH/DOSSIER/ARCHEOLOGIE-GENEVOISE

ÉDITIONS
ART ÉDITION SUISSE c/o ÉDITIONS SLATKINE

Ce cinquième numéro d'*Archéologie genevoise* rend compte des découvertes effectuées en 2019-2020 par le Service archéologique du Canton. De la Préhistoire à l'époque moderne, habitats, cimetières ou encore voies de communication témoignent de la richesse du patrimoine archéologique genevois.

Sont ainsi mis à l'honneur en sept articles: le bâti de l'église protestante luthérienne et sa cave remontant au Moyen Âge; le cimetière antique de l'esplanade Saint-Antoine, objet d'une analyse archéo-anthropologique; l'emplacement de l'ancien observatoire, dont des sondages laissent entrevoir l'importance aux époques celte et gallo-romaine; le parc la Grange et son exceptionnel site littoral, constitué au Néolithique; une voie antique à Bernex; les abords de l'église Saint-Mathieu à Vuillonex, aujourd'hui disparue; l'occupation de la région de *Genua* à la fin de l'âge du Fer.

Dix notices dans lesquelles apparaissent Hermance, Lancy et la Ville de Genève rendent enfin compte d'interventions plus succinctes, mais qui enrichissent également notre connaissance de l'histoire du canton.

Image de couverture:
«Sur la route». Prise de documentation sur la voie antique de Bernex, projet de parc agro-urbain.

PRIX: 26 CHF
N° ISSN 1420-7095
© OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES 2021



art éditions
— SUISSE —

ISBN 978-2-940663-03-3



2019-2020





Service archéologique

Office du patrimoine
et des sites

Département du
territoire

République et
canton de Genève

Archéologie genevoise 2019-2020

Patrimoine et
architecture
Série archéologie
n° 5



Préface

Du 1^{er} avril 1998 au 30 avril 2021, Jean Terrier a dirigé le Service archéologique du canton de Genève. Son mandat aura été marqué par une série de fouilles remarquables, couronnée par la mise au jour des vestiges de l'esplanade Saint-Antoine, dans lesquels l'histoire de la ville se donne à lire de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. Jean Terrier ne s'est pas contenté de consacrer de nombreuses publications à ces découvertes; multipliant les visites de sites, les journées portes ouvertes, les conférences et les interventions dans les médias, il a également eu à cœur de manifester leur intérêt au plus grand nombre. L'objectif était – et demeure – de rendre l'archéologie accessible: par le discours scientifique, certes, mais aussi par l'aménagement de sites tels que l'église Saint-Gervais et le château de Rouelbeau, ou encore par la création du futur musée Saint-Antoine. Jean Terrier s'est également illustré en tant qu'organisateur: il lui revient en particulier d'avoir doté le Service archéologique des locaux dont il dispose désormais à Versoix. À côté de sa charge d'archéologue cantonal, Jean Terrier a par ailleurs exercé celle de professeur à l'Université de Genève, ce qui lui a non seulement permis de diffuser les connaissances acquises sur le territoire cantonal, mais aussi de les élargir au gré de plusieurs missions conduites à l'étranger, en Croatie d'abord, en Albanie ensuite. Si son rayonnement scientifique lui a valu d'être reconnu comme autorité et consulté comme expert sur le plan international, il n'a pas manqué de contribuer à l'excellence du Service placé sous sa direction.

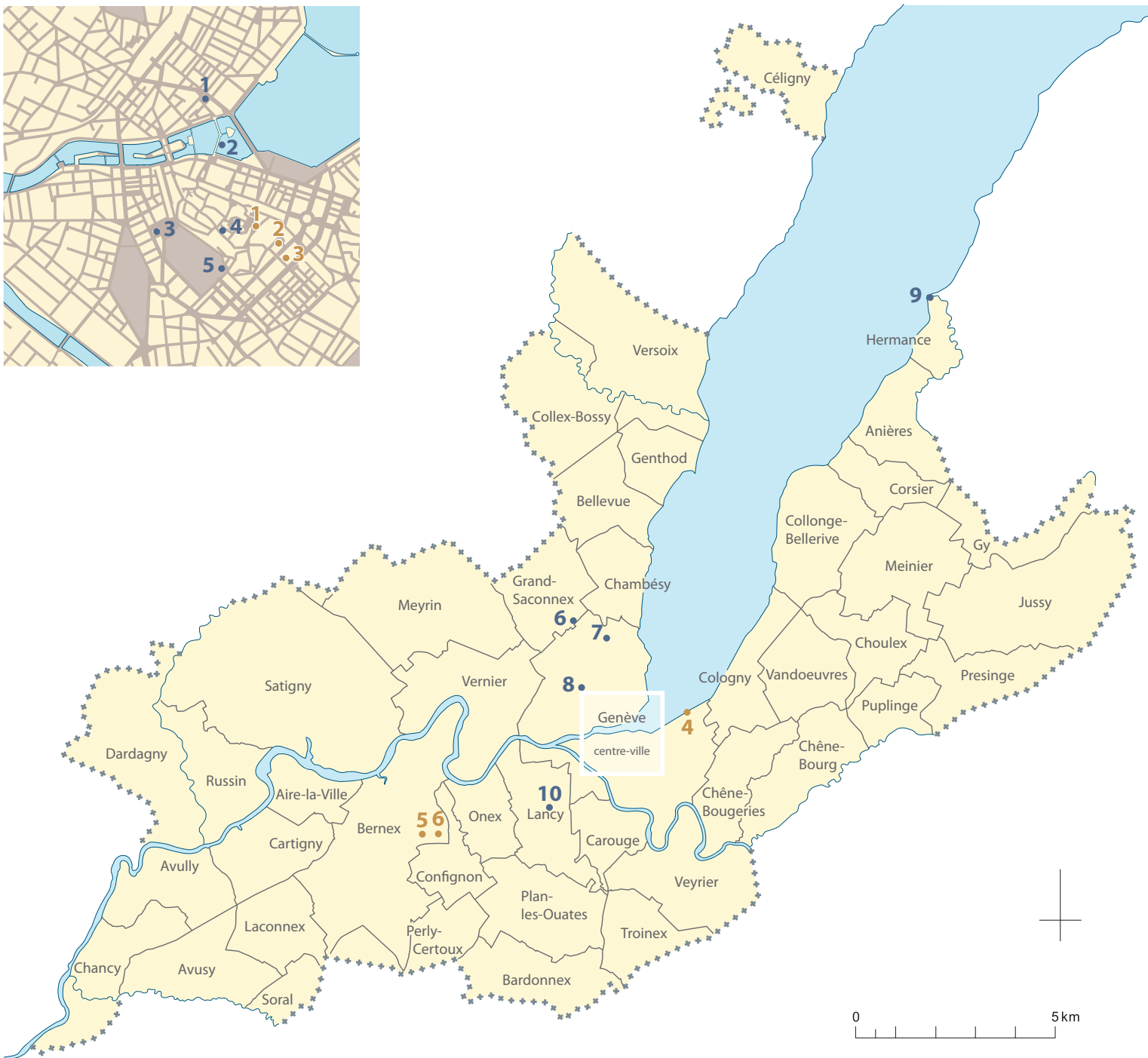
Il est juste de dire que ce cinquième numéro d'*Archéologie genevoise* porte tout entier l'empreinte de Jean Terrier. On y trouvera une série d'études qui viennent illustrer l'activité du Service pendant les années 2019-2020. En ville de Genève, l'analyse du bâti vient éclairer l'histoire de l'église protestante luthérienne, construite entre 1762 et 1766 à l'emplacement d'une maison forte remontant au XIV^e siècle, qui fut un temps connue comme «château de Coudrée»; du côté de l'esplanade Saint-Antoine, plusieurs campagnes de fouilles permettent de ressaisir l'évolution des pratiques

funéraires de l'Antiquité au Moyen Âge; les sondages pratiqués sur la promenade de l'Observatoire précisent quant à eux l'extension de l'habitat allobroge et font apparaître le fossé défensif du bastion Saint-Antoine; au parc La Grange, d'autres sondages confirment l'importance du site néolithique découvert en 2003 et fournissent de nouvelles données sur les variations du niveau du Léman au III^e millénaire av. J.-C.; ailleurs sur le territoire cantonal, une fouille complète notre connaissance des abords de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnet et fait apparaître, semble-t-il, la voie qui reliait Genève à Vienne au Bas-Empire; un peu plus à l'est, mais toujours sur la commune de Bernex, une série de sondages révèle une voie qui pourrait avoir appartenu au même axe de communication et dont le premier état remonte au IV^e siècle av. J.-C.; enfin, un travail de synthèse permet de suivre l'évolution de l'occupation de la partie occidentale du bassin lémanique aux trois derniers siècles avant notre ère, marqués par la conquête romaine et l'intégration de la région à l'empire romain. Ces sept études sont suivies de dix notices consacrées à des interventions plus limitées ou à des opérations toujours en cours: ainsi à la rue de l'Hôtel-de-Ville 3, dont le chantier fera bientôt l'objet d'une publication détaillée.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de remercier MM. Antonio Hodgers, conseiller d'État chargé du Département du territoire, et Pierre Alain Girard, directeur général de l'Office du patrimoine et des sites, du soutien qu'ils n'ont eu de cesse d'accorder aux activités du Service archéologique, et de souligner à quel point celles-ci ont bénéficié de la collaboration avec l'Université et le Musée d'art et d'histoire de Genève, nos partenaires de toujours.

NATHAN BADOUD
ARCHÉOLOGUE CANTONAL

Lieux de découvertes du canton de Genève



Sommaire

Articles

1. **Archéologie du bâti dans la cave de l'église luthérienne de Genève**
Philippe Ruffieux, avec la collaboration de Gionata Consagra 7
2. **Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité**
Evelyne Broillet-Ramjoué et Geneviève Perréard Lopreno 19
3. **L'observatoire sous la loupe** Evelyne Broillet-Ramjoué et Maja Marković 31
4. **Sous les rosiers, la plage. Nouveaux sondages archéologiques sur le site néolithique du parc La Grange** Pierre Corboud 40
5. **Un habitat rural établi en marge de l'église Saint-Mathieu de Vuillonex**
Anne de Weck 49
6. **Un axe de circulation depuis l'âge du Fer à Bernex**
Isabelle André et Philippe Ruffieux 65
7. **La région de *Genua*. Origines, développement et essor d'un espace-clé** Maja Marković 75

Notices

- Ville** 87
1. Genève, centre-ville, place Kléberg 3
 2. Genève, centre-ville, pont des Bergues
 3. Genève centre-ville, place de Neuve 5 – Conservatoire de musique
 4. Genève, centre-ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 3
 5. Genève, centre-ville, bastion Saint-Léger, cour du Palais Eynard
 6. Genève, Grand-Saconnex, route de Ferney
 7. Genève, Petit-Saconnex, avenue de la Paix, Villa Rigot
 8. Genève, Petit-Saconnex, rue du Grand-Pré – rue des Asters
- Campagne** 98
9. Hermance, rue du Nord 44
 10. Lancy, Villa Bernasconi

Articles

Archéologie du bâti dans la cave de l'église luthérienne de Genève

Philippe Ruffieux,
avec la collaboration de Gionata Consagra

1.

GÉNÉRALEMENT CONSIDÉRÉE COMME MÉDIÉVALE, LA CAVE DE CET ÉDIFICE TÉMOIGNE D'UNE HISTOIRE COMPLEXE. LES PLUS ANCIENNES MAÇONNERIES APPARTIENNENT EFFECTIVEMENT À UNE RÉSIDENCE ATTESTÉE DÈS LE XIII^e SIÈCLE PAR LES TEXTES, DEVENUE PAR LA SUITE UNE MAISON FORTE: LE CHÂTEAU DE COUDRÉE. CEPENDANT, COMPTE TENU DE LEUR MAUVAIS ÉTAT, CES MURS NE PURENT ÊTRE QUE PARTIELLEMENT CONSERVÉS LORS DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE, ENTRE 1762 ET 1766, LAQUELLE S'ACCOMPAGNA EN OUTRE D'UN REMANIEMENT DE LEURS FONDATIONS.

Aspects topographiques et historiques

L'église protestante luthérienne se trouve à l'extrémité nord de la place du Bourg-de-Four, entre la rue Verdaine à l'est et la rue de la Fontaine à l'ouest **FIG. 1** et **2**. L'édifice est classé depuis décembre 1921 (MS-c52), sa construction a débuté en 1762 et il fut inauguré en 1766. Les connaissances historiques que nous évoquerons dans les lignes qui suivent sont tirées de l'excellente étude menée par Catherine Courtiau, historienne de l'art et de l'architecture, sur mandat de l'Office du patrimoine et des sites¹. Celle-ci se fonde en partie sur les travaux de Louis Blondel².

1 L'église protestante luthérienne, au débouché de la place du Bourg-de-Four en direction du lac.



1. Archéologie du bâti dans la cave de l'église luthérienne de Genève

2 Situation de l'église protestante luthérienne dans la Vieille-Ville de Genève.



3 Le château de Coudrée dans son environnement, plan restitué par Louis Blondel (1951, p. 38).

4 Extrait du plan Billon (1726) avec superposition du parcellaire actuel.



5 Restitution du château de Coudrée par Louis Blondel (1951, p. 45).

L'emplacement de cette église, comme tout le quartier alentour, appartenait aux XII^e-XIII^e siècles à la famille Clarier: Michel Clarier en 1196, puis Jean Clarier en 1255. La famille possédait alors tous les immeubles situés entre la rue des Chaudronniers, le bas de la rue Verdaine et le pied de la colline de Saint-Pierre. Vers 1263, ces propriétés passèrent, par mariage, aux mains de la famille de Saint-Jeoire.

La résidence située à l'emplacement de la future église luthérienne fut transformée en maison forte à la fin du XIV^e siècle par son nouveau propriétaire, Jean du Vernay. En 1410, elle fut transmise à Amédée du Vernay, puis à son beau-fils Guillaume d'Allinges, seigneur de Coudrée **FIG. 3**. Des mentions datant de 1476 et 1548 la désignent comme « maison forte du seigneur de Coudrée ». On y trouvait alors deux niveaux en sous-sol, dont une cave voûtée côté place du Bourg-de-Four³. Il semble par ailleurs, d'après des mentions en 1455 et 1464, que les caves aient été habitées du côté de la rue Verdaine⁴.

En 1659, Isaac d'Allinges vendit le château de Coudrée aux enchères à Jean Liffort. Propriété de Jaques Dunant en 1669, on le décrivait ainsi en 1692: « maison dite château de Coudrée dans laquelle vers la rue du Boule (rue de la Fontaine) est une tour avec une cour fermée de murailles devant »⁵. Les successions se poursuivirent, à partir de 1693, avec Gédéon Flournois, David Flournois, Marie Armand Flournois. Enfin, en 1762, George Amédée Beurlin acheta le château de Coudrée, alors en ruine, pour le compte de l'Église protestante luthérienne.

Le plan Billon **FIG. 4**, levé en 1726, montre un bâtiment divisé en trois corps disposés en « L », deux corps sur la rue Verdaine et un sur la rue de la Fontaine. Une cour complète le plan polygonal côté rue de la Fontaine. Une autre cour prolonge le polygone en direction de la place du Bourg-de-Four. Elle comprend un large mur de clôture (ou d'enceinte?) et une tour escalier à l'angle nord-ouest, adossée contre le corps de bâtiment occidental **FIG. 5**.

Des renseignements précis concernant le chantier de construction de l'église luthérienne nous sont fournis par les documents d'époque, notamment les conventions du 9 mai 1763⁶. Alors qu'il était seulement question, au départ, de restaurer le château délabré, les exigences de qualité se révélèrent impossibles à atteindre. On décida finalement de démolir la vieille bâtisse, tout en conservant ses fondations et ses caves, à condition qu'elles soient jugées suffisamment « bonnes et solides » pour reconstruire dessus un nouvel

édifice. Une légère modification de l'emprise du bâtiment sera demandée au Conseil de Genève – et acceptée – afin de parfaire la symétrie de la nouvelle construction⁷.

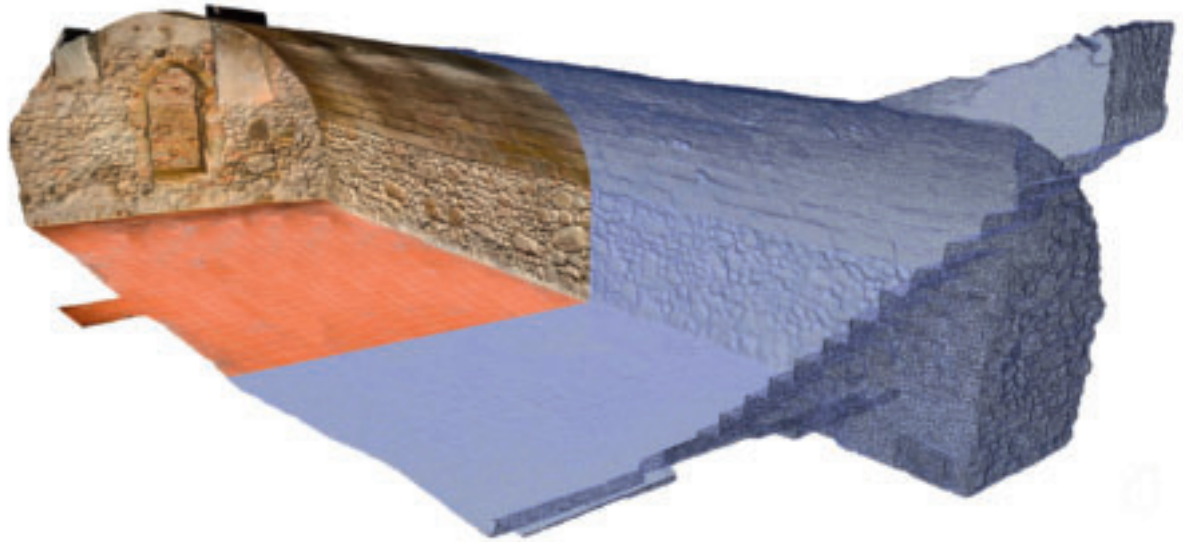
Plusieurs chantiers de restauration plus ou moins importants ont été engagés dès le milieu du XIX^e siècle: ils concernaient aussi bien l'intérieur que l'extérieur de l'église. C'est vers la fin du XX^e siècle que furent réalisés les plus importants travaux concernant la cave voûtée. En 1988, on projeta d'aménager celle-ci en salle de réunion, intervention qui nécessita d'assainir la voûte en molasse alors en mauvais état, de recréer les murs, d'aménager un sol en carrelage et enfin de créer un accès à la cave depuis la cage d'escalier, côté rue Verdaine. On y pénétrait jusque-là soit par l'escalier central, donnant sur la rue de la Fontaine, soit par la volée de marches latérale depuis le local nord-ouest⁸. La pose du carrelage sur le sol de terre battue nécessita de couler une chape et induisit un rehaussement du niveau de sol d'environ 30 cm. Quant au nouvel accès, sa création eut en revanche un impact important sur le sous-sol encore préservé du bâtiment. Ces travaux furent réalisés entre 1989 et 1991.

Le Service archéologique est intervenu en juillet 1989 pour étudier les maçonneries mises au jour lors de l'excavation du nouvel accès. Les structures ont alors fait l'objet de relevés géo-référencés au 1:20^e et d'une série de photographies sur diapositives.

L'intervention de 2020 dans la cave du bâtiment

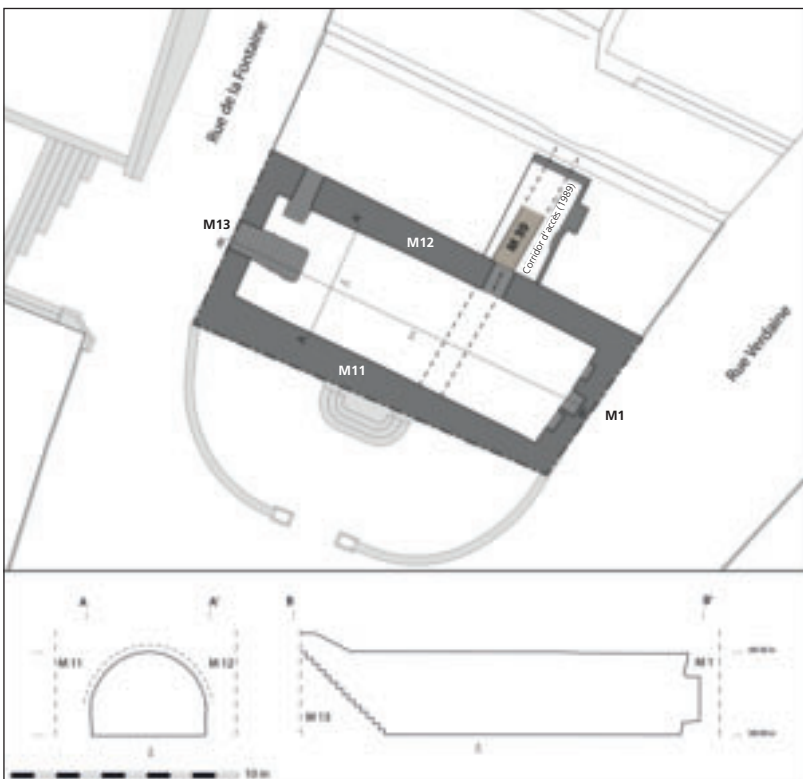
Afin de pallier un problème d'infiltration d'eau, l'enduit en ciment appliqué sur l'ensemble des murs de la cave lors de la dernière réfection a récemment été déposé, offrant au Service archéologique l'opportunité d'une étude du bâti de ce sous-sol. À défaut d'une analyse préalable, la cave avait toujours été considérée comme médiévale: il s'agissait du dernier vestige du château de Coudrée, conservé en l'état lors de la construction de l'église luthérienne (voir ci-dessus). Le but de cette intervention était donc de vérifier la nature médiévale de la cave et de sa voûte, d'identifier d'éventuelles phases distinctes de la construction et de tenter de les dater.

Dans un premier temps, les maçonneries ont été attentivement observées, en particulier leur



6 Modèle 3D ouvert de la cave avec différents rendus. Vue en perspective vers le sud-est.

7 Plan et coupes de la cave de l'église luthérienne et de son corridor d'accès, aménagé en 1989.



appareil (pierres et mortiers), leurs ouvertures et leur tracé dans les plans horizontaux et verticaux.

Elles ont ainsi été analysées de manière stratigraphique⁹, décrites et documentées par des relevés schématiques à la main, par une série de photographies générales et de détail, et finalement par un relevé photogrammétrique **FIG. 6**.

Le plan de la cave et l'intervention archéologique de 1989

Le plan de la cave, établi sur la base du modèle 3D et des relevés d'architectes de 1987 et 1990, intègre également les données des fouilles de 1989 effectuées dans le couloir d'accès, créé à ce moment-là pour relier directement la cage d'escalier de l'église à l'espace du sous-sol **FIG. 7**. Les maçonneries dégagées alors correspondent pour la plupart aux fondations de l'église, à l'exception de celle qui traverse la partie centrale de l'espace du sud au nord (M 30, **FIG. 7** et **8**). La semelle de ce mur se situe, dans le couloir, vers 385,50 m d'altitude, soit environ 1,60 m au-dessus du niveau de sol actuel de la cave et 1,90 m au-dessus du niveau de sol de terre battue antérieur aux travaux de 1989-1990. Il est vraisemblable que cette maçonnerie ait été détruite à son extrémité nord au moment de l'établissement des fondations du XVIII^e siècle.

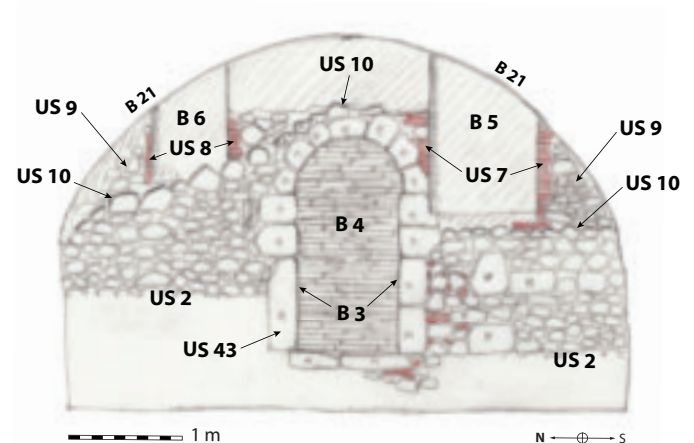
Pour les besoins de l'analyse, les quatre murs de la cave ont été numérotés ainsi **FIG. 7** : mur nord M 12, mur est M 1, mur sud M 11 et mur ouest M 13.



8 Fouille de 1989, avant la création du nouveau couloir d'accès. À gauche et au fond, les fondations du XVIII^e siècle, au centre le mur antérieur M 30.

9 Vue du mur oriental M 1.

10 Dessin à main levée du mur oriental M 1, avec numérotation des unités stratigraphiques.



Le mur est M 1

Long de 5 m, ce mur est sans aucun doute l'élément le plus intéressant du point de vue archéologique

FIG. 9. Une première phase de construction est représentée par une maçonnerie constituée pour l'essentiel de galets de rivière dont le diamètre est généralement compris entre 10 et 25 cm, avec quelques moellons et blocs de taille de molasse, sans doute récupérés (US 2) **FIG. 10.** Elle comprend une ouverture d'environ 1,90 m de hauteur et 95 cm de largeur (B 3), à encadrement de blocs de molasse et arc en plein cintre (US 43), qui semble bien avoir été prévue dès l'origine. Le fond de cette ouverture (B 4), en retrait de 70 cm, est constitué de briques caractéristiques du XVIII^e siècle et date probablement de la construction de l'église, dans les années 1760 **FIG. 11.** Les briques ont des dimensions assez régulières (env. 25 × 12,5 × 3,5 cm). On observe par ailleurs des

entailles pratiquées dans certains joints des blocs de molasse, qui ont pu servir de logement à des rayonnages.

L'ouverture B 3, compte tenu de ses dimensions, devait être à l'origine un passage ouvert sur un escalier et communiquant avec l'extérieur par une trappe située sur la rue, en avant du bâtiment. De tels dispositifs étaient courants au Moyen Âge, et de nombreux exemples sont encore visibles en Vieille-Ville de Genève, notamment à la place du Bourg-de-Four et dans ses environs¹⁰. Le seuil en molasse de l'ouverture présente des traces d'usure qui plaident en ce sens. Trois gonds en fer fixés dans la molasse sont conservés, deux dans le montant nord et un dans le montant sud. Il faudrait également restituer une volée de marches permettant de relier le seuil de la porte au niveau de sol de la cave, marches sans doute démontées au moment où l'accès a été condamné.



11 Appareil en brique bouchant l'ouverture (B 3) et entailles dans les joints des blocs de molasse, probablement pour insérer des rayonnages.

Des traces de réfection à la surface de la maçonnerie US 2 se manifestent par endroits sous la forme d'insertions de morceaux de briques dans certains joints et à l'emplacement de quelques pierres disparues. C'est le cas en particulier à droite de l'ouverture B 3. Ces réfections, si l'on en juge par le type de brique qu'elles utilisent, sont contemporaines de l'église luthérienne, ou du moins pas antérieures à sa construction.

La maçonnerie US 2 présente un niveau d'arasement (US 10) que l'on suit aisément, non seulement par le changement d'appareil dont témoigne la reprise (US 9), mais également par son léger retrait. Le tracé et la régularité de cette interface à l'extrémité nord du mur constitue un indice sérieux de l'existence d'une première voûte surbaissée **FIG. 12**.

La reprise du mur consiste en une maçonnerie de pierres assez hétéroclites et de dimensions plus petites que celles de la phase précédente. Elle comprend notamment de nombreux morceaux de briques et intègre deux soupiraux, B 5 et B 6, de dimensions inégales, de part et d'autre de la porte d'origine. L'aménagement de celui du sud (B 5), d'une largeur d'environ 90 cm, a nécessité la taille de quelques-uns des blocs de molasse de la porte. Les encadrements des deux soupiraux (US 7 et US 8) sont faits en partie de morceaux de briques similaires à celles qui bouchent le passage. Enfin, la jointure entre la reprise du mur et la voûte en molasse conservée (B 21) ne présente aucune perturbation particulière, et semble plutôt harmonieuse.

12 Restitution hypothétique du profil de la voûte d'origine.





Le mur sud M 11

Le mur sud de la cave mesure 14,80 m de longueur **FIG. 13**. Il est constitué d'un appareil assez homogène et régulier (US 16 et US 27), comprenant des galets d'environ 20 cm de diamètre en moyenne, quelques moellons, des blocs de molasse disposés à intervalles assez réguliers et quelques fragments de tuiles.

À l'extrémité orientale, dans la partie inférieure du mur, au contact avec le mur M 1, on distingue les restes d'une maçonnerie de plus petits galets (US 14), surmontée par l'appareil principal. Ce petit tronçon, qui semble bien chaîné avec la maçonnerie d'origine du mur oriental voisin (M 1), correspond dans le plan à un désaxement par rapport au reste du mur, perceptible sur environ 1 m de longueur **FIG. 14**.

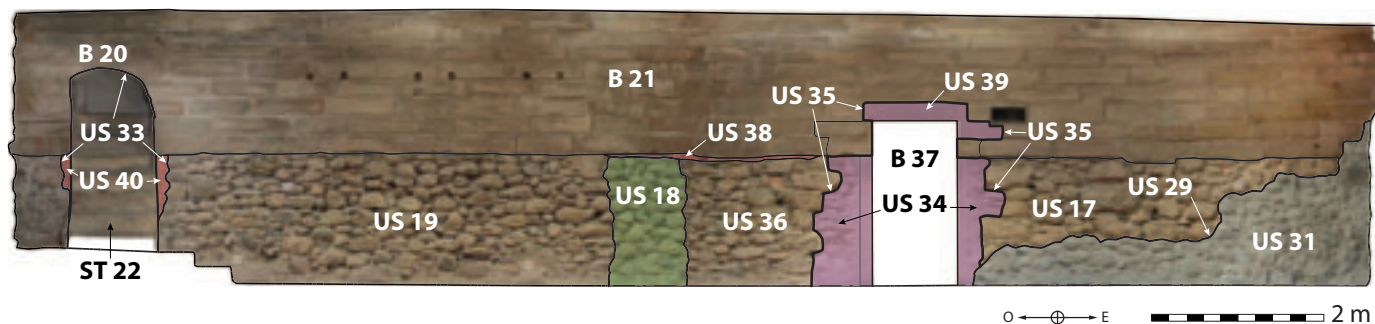
D'autre part, une perturbation (US 26) est visible à 4,75 m de l'extrémité orientale du mur. La maçonnerie principale est interrompue sur environ 1 m par un appareil de plus petits galets comprenant aussi des blocs de molasse. Sa limite est très nette, en particulier à l'est. Cette perturbation apparaît comme un élément de coloration plus claire, sans doute en raison d'une différence de composition du mortier. Nous reviendrons sur son interprétation plus loin, en relation avec l'analyse du mur nord.

La voûte en molasse (B 21) repose sur le couronnement du mur sud, plus précisément sur un niveau de réglage formé de fragments de tuiles (US 32) qui compense une légère différence de niveau d'est en ouest entre les appareils US 16 et 26 d'une part, et US 27 d'autre part.

13 Orthophotographie du mur sud M 11, avec contours et numéros des unités stratigraphiques (US).

14 Mur sud M 11. Un changement marqué d'orientation est observé près de l'angle avec le mur oriental M 1.





15 Orthophotographie du mur nord M 12, avec contours et numéros des unités stratigraphiques (US).

Le mur nord M 12

Long de 15,70 m, ce mur présente, dans son tiers oriental **FIG. 15**, au contact avec le mur M 1, une maçonnerie faite essentiellement de galets, petits à moyens (diam. max. env. 25-30 cm), qui se distingue du reste du mur et qui est légèrement saillante (US 31). L'interface de démolition de cette maçonnerie (US 29) apparaît clairement et suggère un premier état, suivi d'une démolition et d'une reconstruction.

La reprise du mur (US 17) s'appuie sur la maçonnerie d'origine, arasée, et s'étend sur une bonne moitié de la paroi nord (avec US 36). Elle comprend surtout des galets moyens à gros (diam. min. env. 20 cm), des moellons et de nombreux blocs de taille en molasse. Le mortier blanchâtre, malgré son gravier foncé, donne un aspect assez clair à cette partie du mur.

À environ 8 m de l'extrémité orientale, la maçonnerie US 36 est interrompue de manière assez nette et verticale, l'appareil change d'aspect, avec des galets de dimensions petites à moyennes (diam. max. env. 20 cm), sur une longueur d'environ 85 à 90 cm (US 18). On retrouve ensuite un appareil (US 19) comparable à celui de l'US 36, jusqu'à l'extrémité occidentale du mur. Néanmoins, on observe sur ce tronçon une différence de qualité du mortier, plutôt gris et plus foncé que celui des US 17 et 36. Si l'interruption US 18 se distingue clairement de l'appareil principal (US 36 et US 19), la relation stratigraphique entre ces trois éléments n'est pas évidente et rappelle la situation constatée dans le mur opposé, dans l'US 26. Cette dernière ne peut cependant pas être mise en relation avec l'US 18, étant donné l'importante différence de positionnement sur l'axe est-ouest (voir **FIG. 21**).

D'autre part, l'US 19 coïncide avec une légère augmentation de niveau du couronnement du mur nord. La différence entre les deux parties du mur a été compensée, à l'est, par la pose d'un réglage



16 Mur nord M 12. Vue du passage B 20.

en fragments de briques et en éclats de blocs de molasse (US 38). Le mur sud présentait un phénomène analogue, que nous avons signalé plus haut (US 32), exactement en vis-à-vis de celui du mur nord. Le niveau d'assise de la voûte en molasse B 21 a ainsi été régularisé.

L'aménagement d'un passage (B 20) à l'ouest du mur, reliant la cave à l'espace situé au nord, côté rue de la Fontaine, a été réalisé en perçant le mur M 12 et la voûte B 21 (US 33) **FIG. 16**. À cette fin, les blocs de molasse de la voûte ont été taillés d'une manière peu symétrique et l'ouverture dans le mur a bénéficié d'un colmatage en briques (US 40), visible au-dessus d'un nouvel escalier aux marches en blocs de calcaire taillé (ST 22). Sans qu'il soit possible de dater précisément l'aménagement de ce passage, il paraît clair qu'il a été créé après l'achèvement de la voûte actuelle et logiquement pas avant la construction de l'église luthérienne, puisqu'il s'agissait d'en relier deux espaces. L'utilisation de briques pour encadrer (ou colmater) le percement du passage, au niveau de la maçonnerie US 19, est intéressante, nous y reviendrons.

Dernier événement marquant dont témoigne le mur nord: la création en 1989-1990 du passage B 37, qui relie la cage d'escalier du bâtiment à la cave réaménagée en salle de réunion. Ce chantier avait mené à la découverte – mentionnée plus haut – d'un tronçon de fondations situé au nord de la cave (M 30, **FIG 7** et **8**). Évidemment, ces travaux ont conduit, une fois encore, au percement du mur nord et de la voûte en molasse (US 35). L'encadrement est constitué, à hauteur du mur, d'un appareil hétérogène et peu soigné (US 34) et, en haut, de blocs de molasse soigneusement taillés qui s'intègrent parfaitement dans la voûte (US 39).

À l'ouest de cette nouvelle porte, la limite du percement du couloir (interface US 35) suit une série verticale de blocs de molasse intégrés à la maçonnerie US 36. Ces blocs évoquent un chaînage avec un mur perpendiculaire. Or on se trouve, à cet endroit précis, dans l'axe du mur orienté nord-sud, figurant sur le plan Billon **FIG. 4** et **21** et qui divise l'aile méridionale du château de Coudrée. Son axe coïncide, dans le mur sud, avec l'appareil US 26 **FIG. 13**. Il est probable que le creusement de la porte ait ainsi détruit les restes d'un mur perpendiculaire au mur nord, dont la trace devait subsister dans la maçonnerie, tout comme l'US 26 dans le mur sud.

On remarque en outre un changement marqué d'orientation du mur nord, qui intervient à la jonction entre les US 18 et 19 **FIG. 17**.

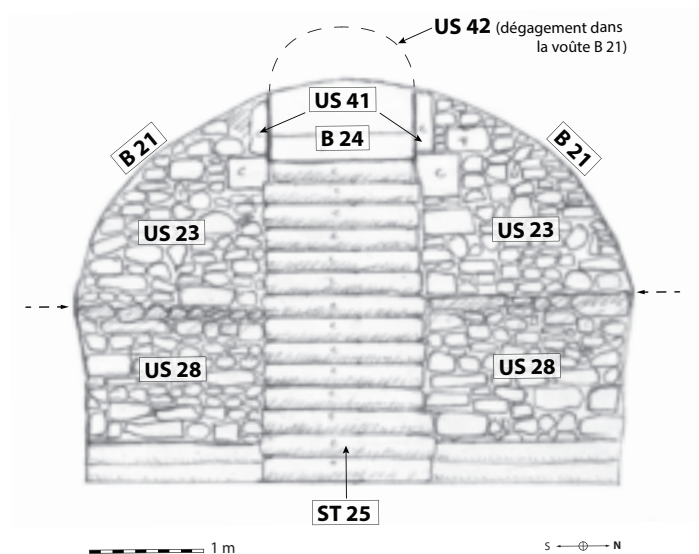
Le mur ouest M 13

Le mur occidental de la cave **FIG. 18**, long d'environ 4,90 m au niveau du sol, est constitué principalement de deux maçonneries, qui représentent deux phases d'un même chantier de construction. La première (US 28) s'élève jusqu'à environ 1,5 m au-dessus du sol actuel de la cave, hauteur qui correspond au couronnement des murs nord et sud, ainsi qu'à l'assise de la voûte en molasse. L'appareil est assez homogène et se compose de galets de tailles diverses, de moellons allongés, de blocs de molasse et de quelques fragments de briques, le tout disposé en assises régulières.

La limite entre cette première phase de chantier et la seconde (US 23), qui présente un très léger retrait, est bien identifiée. Si l'appareil de la seconde phase n'est pas fondamentalement différent de celui de la première, ses pierres ont souvent un diamètre légèrement supérieur et on note la présence de plusieurs fragments de tuf, une pierre légère mais robuste, très appréciée pour la



17 Mur nord M 12 vu en direction de l'est. On remarque le fort désaxement de la maçonnerie US 19.



18 Dessin à main levée du mur ouest M 13, avec numérotation des unités stratigraphiques.

19 Vue de la moitié sud du mur ouest M 13.

construction d'arcs et de voûtes. La disposition des pierres de l'US 23 en bordure de la voûte B 21 montre que l'on a suivi cette dernière en finissant le mur **FIG. 19**.

L'accès à la rue de la Fontaine (B 24) à travers le mur ouest a été aménagé au moyen de blocs de calcaire taillés (US 41) qui s'intègrent parfaitement dans la maçonnerie principale. Aucun indice ne permet de déceler un percement secondaire pour l'établissement d'un encadrement de porte. Il semble au contraire que l'ouverture ait été prévue dès l'origine avec la construction du mur **FIG. 19**. L'escalier (ST 25), constitué de marches en calcaire, a été restauré lors des travaux de 1989-1990¹¹. Il faut encore signaler que l'aménagement de ce passage a lui aussi nécessité un dégagement dans la voûte en molasse (US 42).

La voûte en molasse B 21

La voûte qui couvre la cave **FIG. 20**, d'un diamètre d'environ 5 m, est constituée de blocs de molasse dont la longueur est généralement comprise entre 50 et 100 cm et la hauteur entre 20 et 25 cm. L'ouverture B 20, déjà évoquée à propos du mur nord (M 12), montre que la profondeur de ces pierres taillées est équivalente voire légèrement supérieure à leur hauteur.

Le mauvais état de conservation de la voûte dans le dernier quart du XX^e siècle a nécessité une restauration et probablement le remplacement de certaines pierres lors des travaux de 1989-1990. Malgré cela, elle semble assez homogène et

l'irrégularité du couronnement des murs nord et sud, qui lui servent d'assise, a été compensée par les couches de réglage signalées plus haut¹².

À environ 3,5 m du mur occidental de la cave, symétriquement sur les deux versants de la voûte, se trouve une succession de trois paires d'encoches taillées dans les blocs de molasse **FIG. 13** et **15**. Ces perforations mesurent environ 7 cm de longueur pour 7 cm de hauteur et se trouvent à environ 2,4 m au-dessus du sol actuel. Chaque encoche est distante de 30 cm de sa voisine et chaque paire d'encoches est séparée de la paire suivante par environ 78 à 79 cm. La longueur totale couverte par ces trous est d'environ 3 m. On peut supposer qu'elles ont servi de logement à des poutres supportant une plateforme ou un plancher destiné au stockage de denrées.

Synthèse et conclusion

L'analyse de cette cave démontre, comme souvent dans la Vieille-Ville de Genève, que l'évolution du bâti est bien plus complexe qu'on pourrait le croire *a priori*, sans un examen approfondi des maçonneries.

Ainsi, ce qui était unanimement décrit comme une cave médiévale est en grande partie le produit du chantier de construction du bâtiment de l'Église protestante luthérienne, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le noyau ancien de la cave n'est préservé que dans sa moitié orientale, en



20 Vue de la cave dans sa longueur, vers l'ouest. Les irrégularités du niveau d'assise de la voûte sur les murs nord et sud sont manifestes.

particulier à son extrémité **FIG. 21**. Seul le mur est M 1, à l'exception de ses parties hautes, date très probablement du Moyen Âge (XIV^e s.) et a été conservé dans le bâti de l'église, avec les extrémités orientales des murs nord et sud (M 12, US 31 et M 11, US 14).

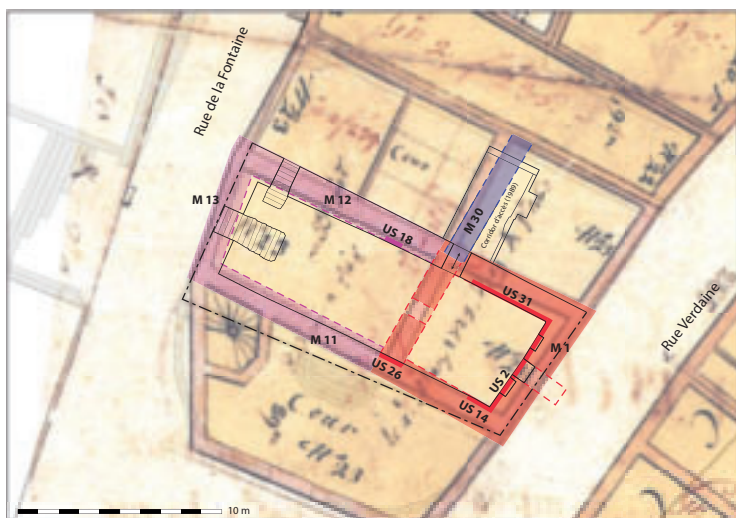
La trace d'un mur perpendiculaire (US 26) apparaît dans le mur sud; elle coïncide assez bien avec la fondation mise au jour en 1989-1990 dans la moitié nord de l'église (M 30). Certes, les niveaux des semelles de fondation sont assez différents, mais ils reflètent sans doute la présence d'une cave dans la moitié sud de la construction d'origine, et son absence dans la moitié nord. Le plan Billon confirme l'existence de murs en rez-de-chaussée à cet emplacement avant la construction de l'église, avec, il est vrai, un léger décalage d'orientation. L'hypothèse d'un mur assez épais, orienté nord-sud, au rez-de-chaussée de la moitié sud du bâtiment, au-dessus de la cave, implique justement la présence d'une fondation au-dessous et donc d'une partition du sous-sol en deux espaces, l'un côté rue de la Fontaine, l'autre côté rue Verdaine – ou éventuellement d'une seule cave de ce côté-ci. Louis Blondel signale d'ailleurs qu'entre 1455 et 1464 des caves étaient habitées du côté de la rue Verdaine¹³.

L'accès à cette cave orientale se faisait peut-être par la rue Verdaine, à travers l'ouverture B 3 **FIG. 10**, encore partiellement conservée dans le mur oriental, ou alors à travers son mur occidental disparu, depuis

la cave adjacente. Le niveau de sol de la cave de l'église était environ 30 cm plus bas que le niveau actuel: on peut donc supposer que le sol de la cave médiévale était encore légèrement plus bas. La voûte actuelle en molasse n'appartient sans doute pas au bâtiment d'origine, mais remonte plutôt au chantier du XVIII^e siècle. La voûte médiévale devait être plus basse, comme le suggère la disposition des pierres à l'extrémité nord du mur M 1 **FIG. 12**.

Les vestiges de murs anciens conservés dans les maçonneries actuelles ne s'étendent pas au-delà de la moitié orientale de la cave. On peut donc sérieusement se poser la question de l'étendue du sous-sol médiéval, qui pourrait avoir été limité à une seule cave dans la partie est du bâtiment. C'est évidemment une question qui ne peut pas être résolue en l'état actuel de nos connaissances.

Quoi qu'il en soit, lors de la construction de l'église luthérienne au début des années 1760, une seule et unique cave a été créée en lieu et place de cette ou de ces petites caves. Les nouvelles maçonneries prennent appui sur les restes des murs de l'ancienne maison forte, encore en assez bon état. La reprise de ces anciens murs a laissé des traces. La voûte d'origine a été déposée et remplacée par une nouvelle (B 21), surélevée et couvrant l'ensemble de l'espace. Le passage situé dans le mur oriental a été condamné au moyen de briques dont le module est connu pour cette période. Un nouvel accès a été créé à l'ouest, depuis la rue de la Fontaine (B 24). Des briques ont également été utilisées dans les encadrements des baies



21 Plan hypothétique de la cave médiévale du château de Coudrée. En rouge, la partie orientale dont l'existence est assurée. En rose, la partie occidentale, hypothétique. En bleu, la fondation d'un mur du rez-de-chaussée (M 30) dans la partie nord.

d'aération du mur oriental, ainsi que dans les montants du passage B 20 **FIG. 15**, créé probablement au cours du XIX^e siècle dans le mur nord pour relier la cave au local donnant sur la rue de la Fontaine.

Les derniers remaniements importants sont dus à la transformation de la cave en 1989-1990. À cette occasion, la création d'un accès depuis la cage d'escalier de l'église a entraîné le percement du mur nord et d'une partie de la voûte, avec pour corollaire la disparition des restes d'un probable mur perpendiculaire, dont la trace est attestée dans le mur sud (US 26). L'axe de ce mur semble être prolongé par la fondation M 30, mise au jour lors du creusement du couloir d'accès.

Les données dont on dispose à présent sur la cave de l'église luthérienne, bien qu'elles constituent un net progrès, restent malgré tout malheureusement partielles, car elles proviennent uniquement de l'intérieur de l'édifice, sans perspective extérieure du bâtiment et de son environnement.

PHILIPPE RUFFIEUX
GIONATA CONSAGRA

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE
ROUTE DE SUISSE 10
1290 VERSOIX
philippe.ruffieux@etat.ge.ch
gionata.consagra@etat.ge.ch

NOTES

- 1 Courtiau 2019.
- 2 Blondel 1951, pp. 36-46.
- 3 Courtiau 2019, p. 30.
- 4 Blondel 1951, p. 44.
- 5 Texte d'archives cités dans Blondel 1951, p. 45.
- 6 Courtiau 2019, pp. 32-35.
- 7 Il s'agit de gagner 2 pieds sur le domaine public au haut de la rue du Boule (rue de la Fontaine) et de compenser en restituant 2 pieds côté rue Verdaine. Le pied en question devrait correspondre au « pied du roi » soit environ 32,5 cm (environ 65 cm pour deux pieds).
- 8 Courtiau 2019, p. 70.
- 9 L'analyse du bâti suit les principes stratigraphiques généraux de l'archéologie, tels qu'exprimés par Harris 1989, pp. 40-68; voir également Davies 1987.

- 10 Voir notamment Plan 2020a, p. 110; Plan 2020b, p. 111.
- 11 Courtiau 2019, p. 70.
- 12 Voir plus haut, pp. 13-14, M 11 et M 12.
- 13 Blondel 1951, p. 44.

BIBLIOGRAPHIE

- Blondel 1951.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1950. *Genava* n. s. XXIX, 1951, pp. 23-55.
- Courtiau 2019.** C. Courtiau, *Église protestante luthérienne de Genève. Étude historique et architecturale*. Rapport non publié, OPS, Genève, septembre 2019.
- Davies 1987.** M. Davies, The Archaeology of Standing Structures. *Australian Journal of Historical Archaeology* 5, 1987, pp. 54-64.
- Harris 1989.** E. Harris, *Principles of archaeological stratigraphy*. Londres, San Diego, New York, Boston, Sydney, Tokyo et Toronto, 1989 (2^e édition).

Plan 2020a. I. Plan, Genève, place du Bourg-de-Four 27 – rue Chausse-Coq 7. *Archéologie genevoise 2016-2018, Patrimoine et Architecture, Série archéologie* 4, 2020, pp. 109-110.

Plan 2020b. I. Plan, Genève, place du Bourg-de-Four 14. *Archéologie genevoise 2016-2018, Patrimoine et Architecture, Série archéologie* 4, 2020, pp. 110-111.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SITG/P. Ruffieux (fig. 2, 4)
SAGE, L. Blondel (fig. 3, 5); G. Consagra (fig. 6-7); M. Delley (fig. 8); P. Ruffieux (fig. 1, 9-12, 14, 16-20); G. Consagra/P. Ruffieux (fig. 13, 15, 21).

Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité

Evelyne Broillet-Ramjoué et
Geneviève Perréard
Lopreno

2.

L'ÉTUDE DE PRÈS D'UNE CINQUANTAINES DE TOMBES ISSUES DE LA NÉCROPOLE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE MISE AU JOUR SUR L'ESPLANADE SAINT-ANTOINE AMÈNE À UNE PREMIÈRE SÉRIE D'OBSERVATIONS SUR LES MODALITÉS D'INHUMATION ET LA COMPOSITION DE LA POPULATION ENSEVELIE. ELLE PERMET DE RECONNAÎTRE L'EXISTENCE D'UNE VASTE AIRE FUNÉRAIRE DÈS LA FIN DU III^e SIÈCLE SUR LE FLANC ORIENTAL DE LA CITÉ ET MET EN ÉVIDENCE

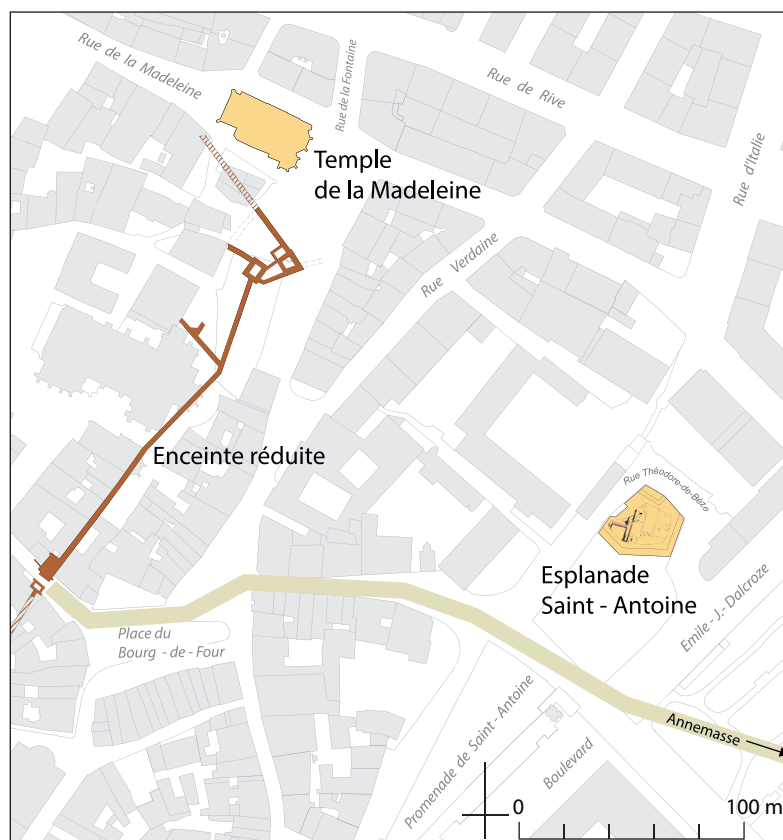
LE PASSAGE À DE NOUVELLES PRATIQUES. ENTRE CONTINUITÉ ET PARTICULARISME, CET ENSEMBLE FOURNIT UN PREMIER JALON D'UNE ÉPOQUE MARQUÉE PAR DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS, TANT POLITIQUES QUE RELIGIEUX. SI L'ÉVOLUTION DES PREMIERS BÂTIMENTS CHRÉTIENS DE LA CITÉ EST BIEN ÉTABLIE AUJOURD'HUI, LE DOMAINE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES RESTE PEU CONNU POUR CETTE PÉRIODE À GENÈVE.



1 Secteur nord-ouest de la zone fouillée avec une concentration de tombes d'enfants; les sépultures d'imatures des phases anciennes sont indiquées par une étoile.

2. Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité

2 Esplanade Saint-Antoine, situation de la zone fouillée en périphérie de la vieille ville de Genève.



Les fouilles programmées sur l'esplanade Saint-Antoine entre 2012 et 2015, complétées par quelques vérifications archéologiques en 2017-2018 et 2020, livrent progressivement les résultats de leur élaboration. Au moins neuf phases chronologiques ont été distinguées, consistant en des occupations protohistoriques et antiques, recouvertes par une nécropole du Bas-Empire puis par une église du Haut Moyen Âge qui, entourée de son cimetière, restera en usage en tout cas jusqu'au XIII^e siècle. Le secteur est ensuite entièrement remanié par les ouvrages fortifiés qui s'étendent sur le secteur oriental de la ville entre le début du XIV^e et le XVI^e siècle¹.

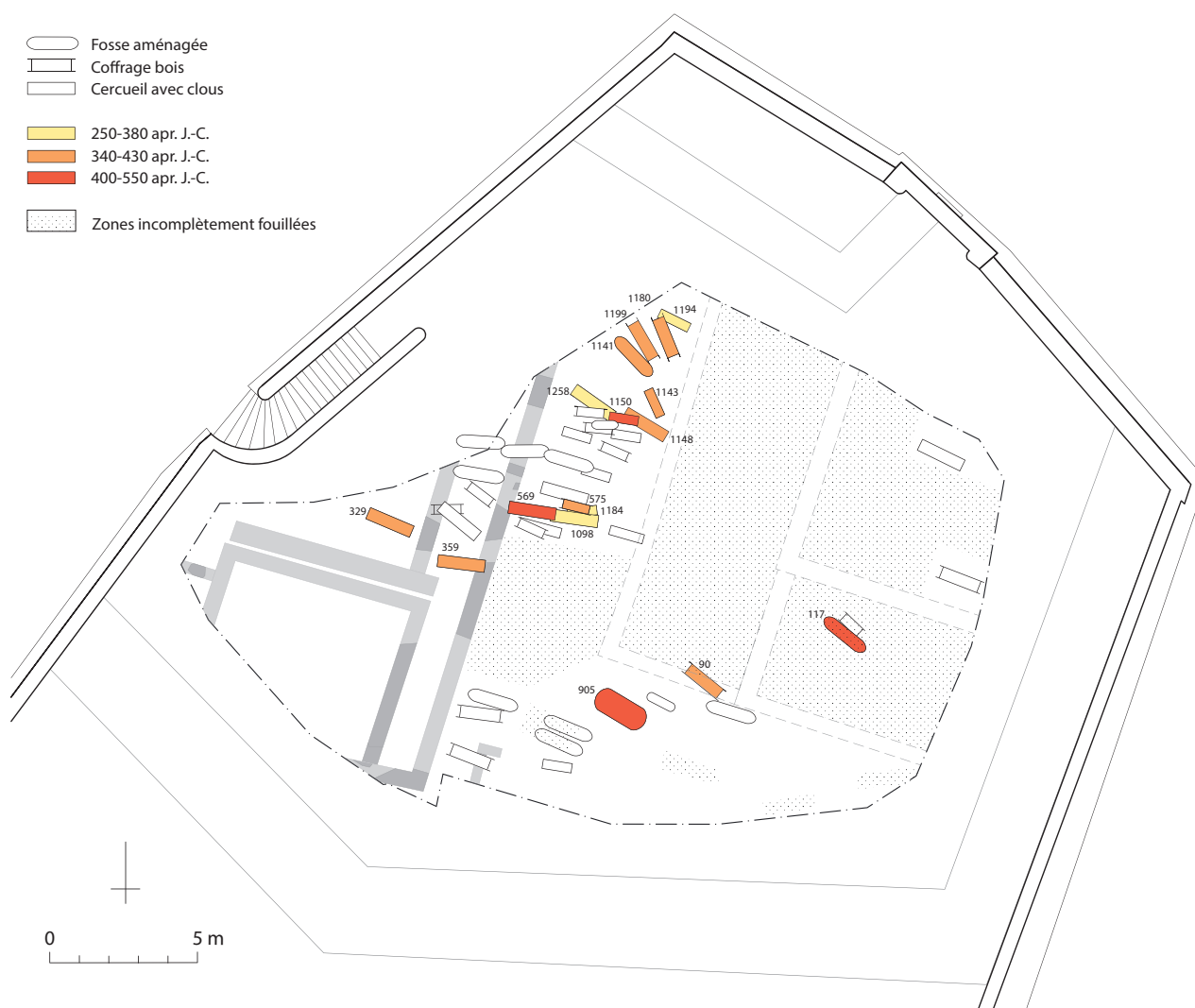
Cette contribution porte sur les sépultures de l'Antiquité tardive et de la transition vers le Haut Moyen Âge mises au jour sur l'esplanade Saint-Antoine **FIG. 1** et présente les premières conclusions de l'étude archéo-anthropologique menée entre 2018 et 2019 par les auteurs. Elle s'appuie sur des datations radiocarbones réalisées sur les squelettes, l'insertion stratigraphique des tombes et la typologie des architectures funéraires.

Nécropoles genevoises de l'Antiquité tardive

La localisation des aires funéraires du Bas-Empire respecte, dans nos régions, les règles observées dans la sphère gallo-romaine, en ceci qu'elles sont obligatoirement situées à l'extérieur des zones habitées et installées à proximité d'une voie de communication².

La nécropole de l'esplanade, à laquelle il faut probablement rattacher les tombes découvertes il y a quelques années dans la cour de la prison Saint-Antoine et celles apparues dans la cour du Collège Calvin³, ne manque pas à la règle. Elle se développe vers l'est, partant du Bourg-de-Four **FIG. 2**, le long et au nord d'une voie menant, par Annemasse, aux Alpes de Haute-Savoie⁴.

Distante de plus de 200 m de l'enceinte réduite, édifiée au tournant des III^e et IV^e siècles au sommet de la colline de Saint-Pierre, la nécropole se trouve nettement séparée de la cité, s'étendant sur son flanc est en direction du lac, où par ailleurs, une *memoria*, mise au jour sous le temple de la Madeleine, est édifée au V^e siècle, dans les ruines du quartier portuaire⁵.



Cette étude apporte pour Genève, en plus des découvertes réalisées par Charles Bonnet autour de la cathédrale Saint-Pierre dans le secteur *intra muros*⁶, une première source d'informations essentielles à la connaissance des zones funéraires périurbaines. Elle constitue de fait le chaînon manquant entre les aires d'inhumation de la fin de l'Antiquité et les premiers édifices et cimetières chrétiens du Haut Moyen Âge, qui se sont installés sur le versant nord-est de la colline. Elle s'inscrit enfin dans le prolongement des travaux effectués à partir de données anciennes et des conclusions issues des fouilles entreprises sur la nécropole d'Avusy – Sézegnin⁷.

Les tombes de l'esplanade

Des 317 faits funéraires dénombrés sur l'ensemble de l'esplanade Saint-Antoine, 47 peuvent être rattachés à la période qui nous intéresse, comprise entre la fin du III^e et le début du VI^e siècle **FIG. 3**. Ces tombes constituent l'ensemble le plus ancien du site, à l'exception d'un dépôt votif daté de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, unique vestige d'un rituel de crémation⁸.

Ce petit corpus, presque exclusivement représenté par des dépôts primaires et une sépulture double⁹, est matérialisé par des structures souvent incomplètes, ou incomplètement fouillées. D'une part, en effet, de nombreuses tombes ont été perturbées par des inhumations plus récentes. D'autre

3 Plan des sépultures des III^e-VI^e siècles avec indication des types de tombes et, en couleur, le phasage chronologique des structures datées par radiocarbone. En gris: vestiges des bâtiments gallo-romains, antérieurs aux sépultures; en traitillé: emprise de l'église paléochrétienne, postérieure aux sépultures; en pointillé: zones incomplètement fouillées.



4 Vue générale du chantier depuis le nord-est en juin 2013. Les traits jaunes indiquent les deux pentes observées sur le site.

part, le projet de musée qui a vu le jour en 2013, parallèlement à nos investigations, a mené au gel de certains secteurs en cours de fouille. Ainsi, la préservation de l'exceptionnel ensemble des coffres en dalles d'époque mérovingienne, mis au jour dans le portique ouest de l'église Saint-Laurent, a été privilégiée dans le cadre de la future mise en valeur, au détriment des vestiges funéraires plus anciens sous-jacents. Par ailleurs, et pour la même raison, quatorze tombes de notre ensemble ont été maintenues sur le terrain à des fins muséographiques. Leur étude archéo-anthropologique n'a donc pas pu être menée à terme. Nous avons enfin limité notre sélection aux structures funéraires composées de matériaux périssables, l'étude de celles constituées de matériaux non périssables (coffres de dalles de pierre, de *spolia* ou en terres cuites architecturales), dont certaines sont vraisemblablement contemporaines de la fourchette haute de la période discutée, n'ayant pour l'heure pas abouti. Les sépultures prises en compte dans l'étude se répartissent sur l'ensemble de la zone funéraire dégagée, avec de plus fortes concentrations dans les secteurs nord-ouest (32) et sud (11), et quelques structures repérées à l'est (4). Les espaces vides de

sépultures sur le plan **FIG. 3** correspondent soit à des destructions, soit à des zones non fouillées.

La particularité de la configuration du terrain doit être relevée. En effet, une double pente¹⁰ est observée sur l'ensemble de la fouille: l'une, moins marquée, en direction du lac (nord), et l'autre, plus prononcée, d'ouest en est **FIG. 4**. Il est enfin à noter qu'aucune limite de l'espace funéraire en question n'a pu être reconnue dans le secteur investigué.

Modalités d'inhumation

L'étude des structures a mené à la définition de trois groupes typologiques: les cercueils, les coffrages de bois et les fosses aménagées. Compte tenu de l'état de conservation des vestiges, l'attribution à un type particulier se fait souvent sur des indices ténus et la distinction entre un type de tombe et un autre s'avère parfois fragile. Sur le terrain, chaque vestige mis au jour dans le volume du contenant (objet, clou de cercueil, éléments métalliques divers) a été relevé et prélevé individuellement. Quant aux défunts, ils sont déposés allongés sur le dos, les membres inférieurs étendus et le plus souvent parallèles. Les membres supérieurs sont placés dans des positions variées, allongés le long



5 T 1098 en cours de dégagement. Les éléments métalliques sont indiqués par une signalétique orange.

du corps ou les mains posées sur le bassin, voire l'abdomen, de manière symétrique ou non, mais jamais ramenées sur le thorax.

Cercueils en bois

La présence de cercueils sur le site est assurée par la découverte de structures contenant de nombreux clous (entre 5 et 28) retrouvés en position primaire. Quatorze cercueils ont été clairement identifiés, deux autres restent hypothétiques. Un exemple caractéristique de cette catégorie est représenté par T 1098. Le cercueil est matérialisé par des traces blanchâtres découvertes au niveau du couvercle et de la paroi sud ainsi que par au moins 28 clous en fer, apparus en position primaire en lien avec le squelette **FIG. 5**.

2. Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité

6 Les tombes illustrant les différents aménagements de la catégorie des coffrages en bois: **a** T 1158, **b** T 942, **c** T 960, **d** T 90, **e** T 927 et **f** T 575.



Coffrages en bois associés ou non à des matériaux non périssables

La reconnaissance d'un coffrage en bois se fonde avant tout sur des indices ostéologiques¹¹, tels des déplacements d'os en dehors du volume du corps et des effets d'alignements ou de contraintes sur les côtés du squelette. Ensuite, la mise en évidence d'un fond plat, de pierres de calage ou formant un entourage, assez exceptionnellement de bois

conservé ou de traces de bois, peut conforter le constat. Ces paramètres permettent de proposer au minimum des coffrages en bois mais pourraient correspondre également à des cercueils chevillés, assemblés sans clou. Dix-huit structures ont ainsi été distinguées.

La tombe T 1158 illustre un aménagement avec des pierres de calage **FIG. 6a**, T 942 un aménagement avec des pierres d'entourage **FIG. 6b**.



7 T 905, tombe double contenant deux adultes inhumés dans une fosse fermée par un couvercle de bois.

8 T 117, tombe à fosse aménagée et pierres de calage, recouverte par un coffre de molasse d'époque mérovingienne et scellant T 927 (voir fig. 5 e).

Quelques particularités sont de plus à relever. T 960 révèle un coffrage de bois partiellement cloué et minutieusement jointoyé de mortier à la chaux, au niveau de son couvercle comme de son fond **FIG. 6c**. Cet agencement témoigne du montage de la structure sur place, dans la fosse, lors des funérailles.

Quant aux deux *imbrices* retrouvées 18 cm au-dessus et dans l'axe du squelette de T 90, elles autorisent l'identification d'un coffrage de bois à couvercle en bâtière dont le faite a été scellé par ces éléments de terre cuite **FIG. 6d**. La fosse ovale de T 927 est agrémentée, pour sa part, d'une *tegula* dressée et placée de chant à la tête du tout-petit qui y est installé **FIG. 6e**. T 575, enfin, figure un dispositif mettant en œuvre un entourage de pierres, très soigneusement ordonné, sur le sommet duquel un lit de mortier atteste en tout cas la présence d'une couverture en bois **FIG. 6f**. Le fond plat de la structure et la présence de trois clous permettent d'envisager un aménagement de bois inséré dans cet écrin lithique.

Fosses aménagées avec du bois

Des treize structures qui ont été regroupées sous cette appellation, huit sont des tombes très partiellement dégagées ou conservées mais que l'insertion stratigraphique permet de relier à notre période d'intérêt. Parmi elles, notons la présence d'une tombe double (T 905) **FIG. 7**. À ce stade de son dégagement, cette structure ne révèle aucun aménagement en matériau non périssable. Toutefois, les rares indices ostéologiques conservés assurent une décomposition en espace vide, et par conséquent la présence d'au moins un couvercle en bois. Un même agencement doit être présumé pour l'inhumation T 117 **FIG. 8**, pour laquelle un

alignement de pierres le long du membre inférieur gauche devait servir de calage. Elle est partiellement recouverte par un coffre de dalles de molasse mérovingienne (T 74) et scelle elle-même la tombe T 927, précédemment décrite (**FIG. 6e**).

Mobilier

Si aucune offrande alimentaire ni aucun mobilier funéraire n'a été mis au jour au sein des structures étudiées ici, de nombreux autres objets, bien que très mal conservés, ont été retrouvés sur les squelettes. On reconnaît ainsi des clous de chaussure, des rivets, des appliques, des plaquettes, des bossettes en fer mais aussi des épingles, des aiguilles, quelques fibules en fer ou en bronze, quelques boucles et un anneau en bronze. Ces vestiges attestent que les défunts étaient vraisemblablement habillés lors des funérailles.

Datations

La topographie complexe du site, la durée de fonctionnement de l'espace funéraire et la rareté du mobilier justifient un large recours aux datations radiocarbone dont vingt, effectuées par le *Laboratory for Ion Beam Physics* de l'École polytechnique fédérale de Zürich entre 2013 et 2019¹², sont ici exploitées **FIG. 9**. Ordonnées en fonction de la limite inférieure de l'intervalle, les datations s'étagent entre la seconde moitié du III^e et la première moitié du VI^e siècle. Elles indiquent un usage continu de l'espace funéraire. Toutefois, par l'absence de superposition de certains intervalles chronologiques, des regroupements sont perceptibles mettant en évidence trois phases. La plus ancienne se développe entre environ 250 et 380, une seconde semble se dessiner entre 340 et 430 et la dernière entre 400 et 550. Les relations

stratigraphiques associées aux datations mettent en évidence la réutilisation des espaces et donnent un aperçu du temps écoulé entre les inhumations.

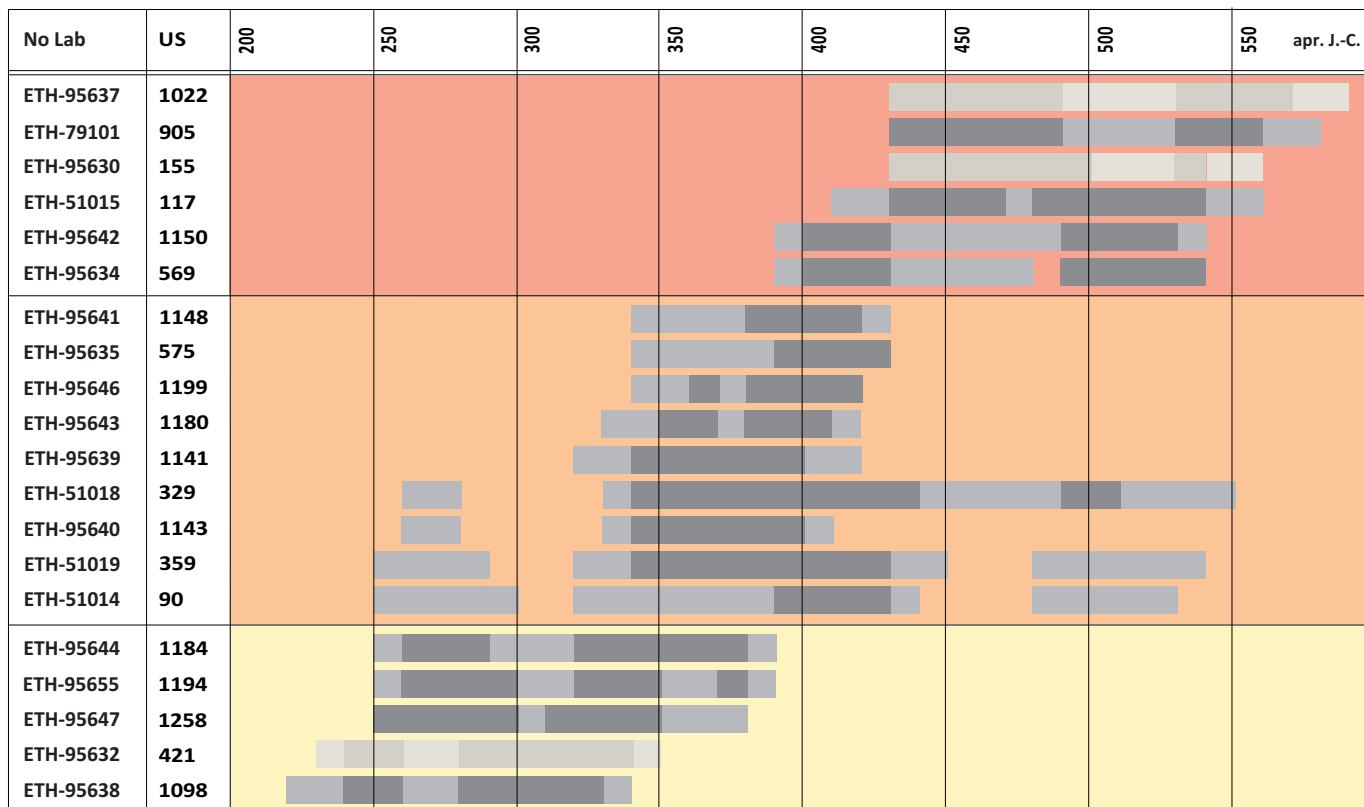
Organisation de la nécropole

Les espaces funéraires se développent globalement sur les vestiges gallo-romains du secteur ouest de la fouille. Leur extension est perceptible sur toute la surface investiguée et devait très certainement s'étendre au-delà de ces limites. La particularité de l'ensemble réside dans son orientation relativement homogène, têtes au couchant et pieds au levant **FIG. 10**. L'amplitude totale mesurée est de 80 grades, mais 80% des sépultures considérées sont clairement orientées O-NO/E-SE, les 20% restants légèrement décalés encore vers le nord. Aucun lien entre l'orientation des tombes d'une part, leur chronologie relative ou leur typologie d'autre part n'a pu être établi à ce stade.

Composition de la population inhumée et organisation spatiale

Par un jeu d'aller-retour entre des paramètres théoriques issus de la démographie historique et les données réunies sur les squelettes étudiés, on tente de savoir si l'espace funéraire est destiné à l'ensemble d'une population ou à certaines catégories de personnes seulement. L'échantillon de population mis au jour sur l'esplanade comprend 22 immatures de toutes les classes d'âges et 27 adultes, parmi lesquels 7 femmes et 9 hommes. La part des adultes dont le sexe n'a pu être déterminé est inhabituellement élevée en raison du nombre important de sépultures partiellement fouillées ou laissées sur le terrain (voir ci-dessus). En première lecture, la proportion relative entre immatures (46,9%) et adultes (55,1%), proche du 50/50 attendu pour une population historique, ainsi que des effectifs semblables entre les femmes et les hommes, sont des indications pour une représentation relativement équilibrée d'une population

9 Datations radiocarbone et regroupements: les dates sont indiquées en intervalles calibrés à 2 sigmas (95,4%) par les plages gris clair, l'intervalle réduit à 68,2% de probabilité est désigné en gris plus foncé. Les résultats indiqués en gris très clair correspondent à des tombes dont l'architecture n'est pas détaillée ici mais qui servent de marqueurs chronologiques et typologiques de l'ensemble considéré.



Structures en bois et majoritairement en bois

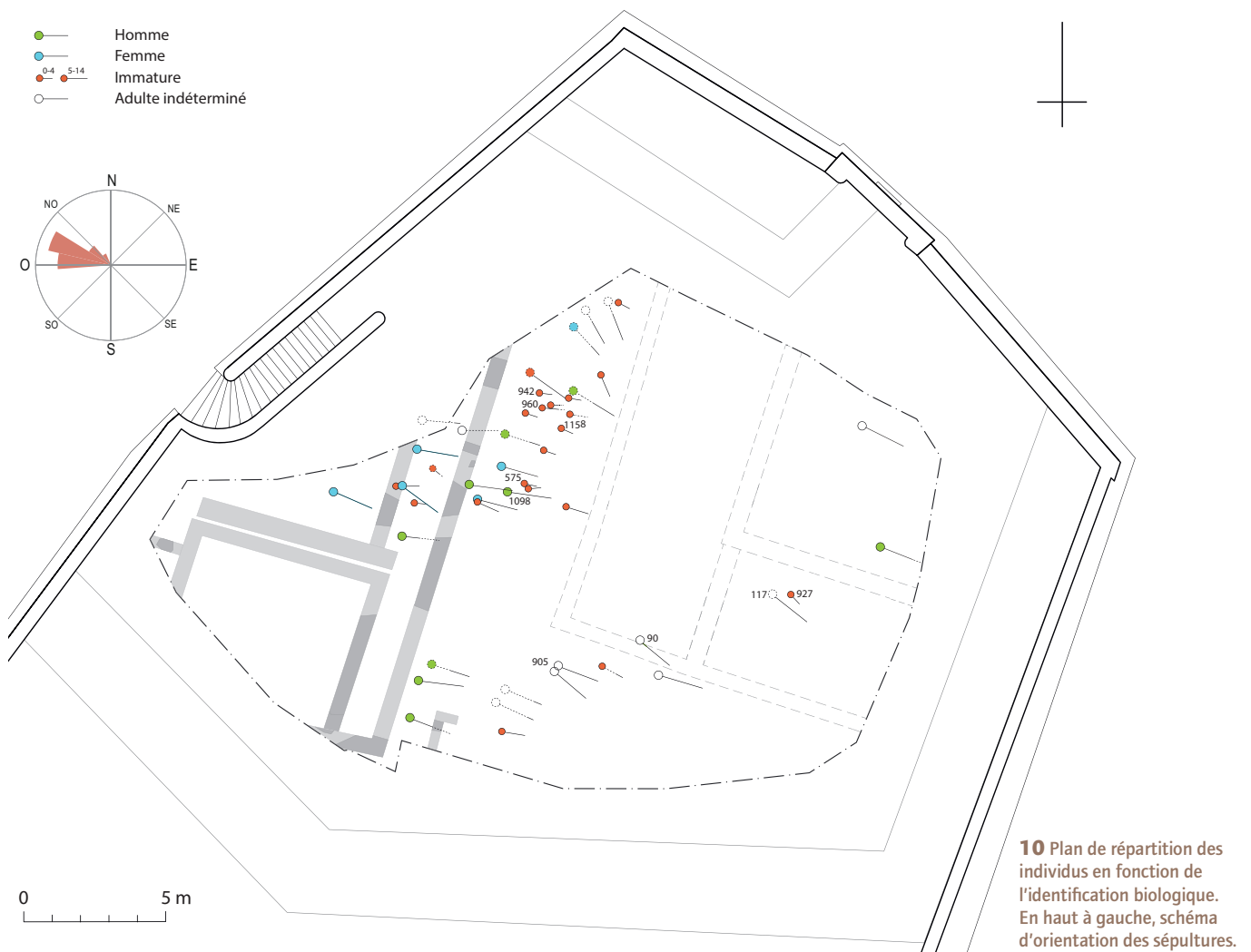


intervalle de confiance 68%
intervalle de confiance 95%

Structures en matériaux non périssables

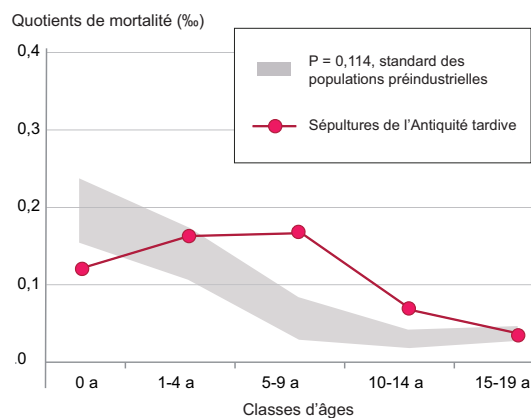


intervalle de confiance 68%
intervalle de confiance 95%



10 Plan de répartition des individus en fonction de l'identification biologique. En haut à gauche, schéma d'orientation des sépultures.

dans son ensemble. Cependant, la confrontation des quotients de mortalité¹³ par Classe d'âges des immatures avec un schéma de mortalité typique des populations anciennes **FIG. 11** permet de nuancer cette proposition. En premier lieu, relativement au nombre d'adultes inhumés, on constate un déficit des sépultures des plus jeunes enfants, tout spécialement ceux décédés dans la période périnatale. Ce résultat est sans surprise, la situation étant récurrente et bien connue pour le Haut Moyen Âge comme pour les époques plus anciennes, y compris la Protohistoire. Toutefois, il est important de noter que, par rapport à ce qui a été établi pour de nombreuses nécropoles du plateau suisse¹⁴, ce déficit est moins important, tant



11 Schéma des quotients de mortalité en fonction des classes d'âges. Indicateur paléodémographique $P = d(5-19)/d(5+)$ (Séguy/Buchet 2012).

en ce qui concerne les tout-petits (classe 0) que les enfants de la classe 1-4 ans. Le schéma de mortalité met d'autre part en évidence une possible surreprésentation des enfants entre 5 et 14 ans¹⁵. Cette information confirme ce qui apparaît déjà visuellement sur le plan de répartition des sépultures par âges et par sexes **FIG. 1** et **10**, qui révèle clairement un regroupement d'enfants dans le secteur nord-ouest.

Un site précurseur?

La fin de l'Antiquité marque une rupture dans les traditions funéraires. D'une part, les nécropoles du Haut-Empire sont en usage jusque vers le début ou le milieu du III^e siècle¹⁶. La pratique de la crémation y côtoie celle de l'inhumation, cette dernière devenant toutefois progressivement la règle. D'autre part, dans le courant du IV^e siècle, de grands espaces funéraires se développent tant dans les campagnes qu'à la périphérie des grands centres urbains (Yverdon – Pré de la Cure¹⁷, par exemple), ce qui laisse un intervalle d'environ un siècle sans informations sur le devenir des défunts. Sur notre site, plusieurs sépultures permettent de placer le début de l'usage funéraire du lieu dans la seconde moitié du III^e siècle ou dans la première moitié du IV^e siècle. À notre connaissance, ces structures sont les premières sur le plateau suisse à témoigner, sur la base d'une chronologie absolue, des traditions funéraires de cette époque charnière, hormis la nécropole du Bas-Empire de Payerne – route de Bussy, utilisée de manière continue jusqu'à la fin du III^e siècle, voire jusqu'au IV^e siècle¹⁸. Charles Bonnet, sur le site de la Madeleine¹⁹, date de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle quelques sépultures, antérieures à une *memoria* édiflée au milieu ou dans la seconde moitié du V^e siècle. La situation semble, en l'état, relativement similaire à Saint-Antoine. Parmi les espaces funéraires qui seront en usage durant tout le Haut Moyen Âge, seuls quelques-uns ont livré des inhumations datées de la seconde moitié du IV^e siècle (Avusy – Sézegnin, Yverdon – Pré de la Cure, Genolier – Bas-des-Côtes et Sion – Sous-le-Scex²⁰). Un hiatus semble ainsi transparaître entre le milieu du III^e et le milieu du IV^e siècle, peut-être plus en raison de l'état de la recherche qu'en raison de véritables interruptions dans l'utilisation de ces lieux d'inhumation. Cela est dû d'une part à la difficulté de dater le mobilier, en particulier les céramiques du III^e siècle, d'autre part à un recours restreint aux datations radiocarbones, et finalement à l'absence d'étude

archéo-anthropologique des sépultures, en particulier à Genève.

Signalons, enfin, que les espaces funéraires mis au jour sur l'esplanade sont exceptionnels par leur durée de fonctionnement, des sépultures étant installées sans apparente discontinuité jusqu'au XIII^e siècle au moins. La présence d'une structure à crémation constitue même un indice pour envisager la présence d'un espace funéraire plus ancien à proximité.

Plusieurs des caractéristiques générales attribuées habituellement aux nécropoles du Haut Moyen Âge sont constatées dans cette phase ancienne du site funéraire de Saint-Antoine. La pratique exclusive de l'inhumation y est attestée. Les défunts sont allongés sur le dos sans exception, alors que bon nombre des corps inhumés dans des nécropoles du Haut-Empire ont été déposés dans des positions particulières, celle sur le ventre étant la plus fréquemment observée²¹. Les sépultures sont orientées avec la tête au couchant, les variations restant limitées. Cette régularisation des orientations observée à Saint-Antoine anticipe sensiblement le processus décrit dans les nécropoles régionales, où l'on constate souvent des implantations N-S ainsi que des variations d'orientation importantes au sein d'une même aire d'inhumation encore durant la première moitié du V^e siècle.

Les cercueils cloués et autres contenants assemblés en bois évoquent certes les types attestés dans plusieurs grandes nécropoles de la fin de l'Antiquité sur le plateau suisse (Avusy – Sézegnin, Yverdon – Pré de la Cure, Genolier – Bas-des-Côtes). Cependant, la variété des modalités d'inhumation mise en évidence à Saint-Antoine (utilisation régulière de matériaux non périssables, coffre de bois jointoyé au mortier, murets d'entourage) ne paraît pas avoir été décrite ailleurs pour des périodes aussi précoces. Plusieurs indices laissent entrevoir que des tombes en matériaux non périssables coexistent avec notre troisième groupe de datations, mais cette problématique ne sera pas abordée ici; les structures qui étayeraient cette hypothèse sont des coffres de dalles de molasse, T 155 et T 1022 en particulier **FIG. 9**. Des inhumations dans des coffres en tuile sont par ailleurs documentées tant dans les nécropoles gallo-romaines que dans les phases anciennes de celles du Haut Moyen Âge. Des structures comparables sont présentes à Saint-Antoine, mais leur insertion stratigraphique complexe (par ex. **FIG. 9**, T 421) requiert des analyses complémentaires. Finalement, le dépôt de mobilier, par exemple de récipients en lien avec des offrandes alimentaires, bien connu dans les sépultures

rattachées à l'horizon de l'Antiquité tardive, n'est pas attesté sur le site de l'esplanade.

La composition de la population au cours de la période étudiée ici indique que tous les membres d'une communauté, du plus jeune au plus âgé, ont trouvé place dans la nécropole, à l'exception d'un certain nombre de tout-petits. Il est même vraisemblable qu'un espace privilégié pour l'inhumation des enfants a été découvert.

En ce qui concerne l'identité des populations inhumées, en l'état de la compréhension et des datations des structures funéraires, il importe de relever que la fin de la phase antique du cimetière (troisième groupe de dates radiocarbone) correspond à l'époque du déplacement des « Burgondes » en *Sapaudia* et de leur premier royaume²². L'identification de ces nouveaux arrivants est basée sur des éléments de vêtements et de parures de tradition germanique ou orientale et par une coutume consistant à déformer – ou, plus exactement, à modeler – intentionnellement le crâne²³. Aucune particularité morphologique sur les restes crâniens pouvant rappeler cette pratique n'a été mise en évidence sur le site de l'esplanade. Pour rappel, trois sépultures de personnes adultes dont les crânes ont été identifiés comme déformés ont été mises au jour dans la nécropole d'Avusy – Sézegnin²⁴. Plusieurs nécropoles de plein champ de cette même époque dans la région romande en ont également livré (entre 1 et 4)²⁵. L'absence de mobilier caractéristique renforce l'hypothèse que le secteur de la nécropole de Saint-Antoine a été utilisé par une population locale.

Enfin, même si la zone investiguée est restreinte, la question de l'orientation de ces sépultures retient notre attention. Pour la période directement postérieure à celle qui nous intéresse ici, les sépultures sont alignées sur un édifice funéraire. Par analogie, l'homogénéité des orientations de notre ensemble antique serait-elle un indice de la présence d'un bâtiment préexistant à l'église Saint-Laurent? Cette régularisation des orientations est toutefois vraie en d'autres lieux, dans les nécropoles d'Avusy – Sézegnin ou Yverdon – Pré de la Cure, et cela indépendamment de la présence d'un édifice religieux.

Conclusion

Les datations radiocarbone sont d'une importance capitale pour comprendre l'histoire de la nécropole mise au jour sur l'esplanade Saint-Antoine, qui fut en usage dès la fin du III^e siècle et tout au long de la période de transition entre Antiquité tardive et Haut Moyen Âge. L'espace funéraire investigué présente la plupart des caractéristiques d'une nécropole du Haut Moyen Âge: la pratique exclusive de l'inhumation, l'orientation ordonnancée des sépultures, la position des défunts et l'absence de mobilier autre que quelques éléments vestimentaires. En revanche, la typologie des contenants, en particulier les cercueils cloués, ramène à des traditions gallo-romaines qui seront, par ailleurs, en usage encore jusque dans la première moitié du V^e siècle. Il nous incombera de vérifier si ces modes d'inhumation recourant au bois pour la construction des contenants coexistent avec quelques structures édifiées avec des matériaux non périssables (coffres en tuiles, coffres en dalles). Pour terminer, l'orientation O-NO/E-SE très homogène des tombes, la diversité des structures funéraires et la mise en évidence d'un secteur privilégiant les inhumations d'enfants nous semblent singulariser le corpus des tombes les plus anciennes de Saint-Antoine exposé ici. Faut-il comprendre ces particularités comme des indices de la présence des toutes premières communautés chrétiennes? Ou s'agit-il d'une spécificité liée à l'agglomération de *Genava*, compte tenu de son statut de cité épiscopale, par rapport au développement des traditions funéraires dans les campagnes?

EVELYNE BROILLET-RAMJOUÉ

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE
ROUTE DE SUISSE 10
1290 VERSOIX
evelyne.broillet@etat.ge.ch

GENEVIÈVE PERRÉARD LOPRENO

LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE
ET ANTHROPOLOGIE
UNIVERSITÉ DE GENÈVE
BOULEVARD CARL-VOGT 66
1211 GENÈVE

ARCHANTHRO
RUE MICHEL-CHAUVET 7
1208 GENÈVE
genevieve.perreard@gmail.com

2. Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité

NOTES

- 1 Broillet-Ramjoué 2017 et 2020.
- 2 Castella 2000, p. 334.
- 3 Haldimann/Terrier 2011, p. 97.
- 4 Broise 1974, pp. 95-96.
- 5 Bonnet 1977.
- 6 Bonnet 2009 et 2012.
- 7 Privati 1983 et pour l'inventaire des sites, en particulier, pp. 77-85.
- 8 Broillet-Ramjoué 2017, p. 20, fig. 3.
- 9 Auxquels il faut ajouter un os en position secondaire.
- 10 La pente en direction du lac présente un pourcentage de 25%, soit 14°, et l'autre, en direction de l'est, affiche un pourcentage de 43%, correspondant à 23°.
- 11 S'appuyant sur les principes de l'archéothanatologie, développés par Henri Duday dès les années 1990 (Duday 2012).
- 12 Cf. LRD13/R6853R, LRD17/R7436R et LRD19/R7682R.
- 13 Un quotient de mortalité se calcule en effectuant le rapport entre le nombre de décès pour une classe d'âge donnée et l'effectif total de la population survivante. Il implique donc de connaître le nombre d'adultes ou survivants durant l'intervalle chronologique investigué. Étant donné que le secteur mis au jour est limité et les effectifs modestes, les résultats sont empreints d'incertitudes et interprétés dans leurs grandes lignes. Séguy/Buchet 2012.
- 14 Perréard Lopreno 2005.
- 15 Cela peut s'expliquer simplement par le fait qu'un certain nombre d'adultes de la communauté dont ces enfants font partie n'ont pas été retrouvés dans l'espace fouillé.
- 16 Castella 2000, p. 348.
- 17 Steiner/Menna et al. 2000.
- 18 Castella et al. 1995.
- 19 Fouilles de 1970-1975, Bonnet 1977, pp. 42-62.
- 20 Privati 1983; Steiner/Menna et al. 2000, pp. 307-308; Steiner 1993; Antonini 2002.
- 21 Avenches – En Chaplix, par exemple, Castella 1999.
- 22 Favrod 2019, p. 22.
- 23 Steiner (dir.) 2019, pp. 197-200; Perréard Lopreno 2019, pp. 200-201.
- 24 Simon 1995.
- 25 Nyon – Clémenty, Beau-Lac et La Combe; Dully – À la Dullive; Genolier – Bas-des-Côtes; Lausanne – Bel-Air; Yverdon – Pré de la Cure; La Tour-de-Peilz – Clos d'Aubonne; Saint-Prex – Sur le Vieux-Moulin.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

- ASSPA Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.
CAR Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.
MDG Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève.

Antonini 2002. A. Antonini, *Sion, Sous-le-Scex VS, Vol. I: Ein Spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsort: Gräber und Bauten*.

Archaeologia Vallesiana 1, CAR 89, Lausanne 2002.

Bonnet 1977. C. Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine de Genève*. MDG, série in-4°, tome VIII, Genève 1977.

Bonnet 2009. C. Bonnet, en collaboration avec A. Peilleux, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*. MDG, tome 64, Genève 2009.

Bonnet 2012. C. Bonnet, en collaboration avec A. Peilleux, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*. MDG, tome 65, Genève 2012.

Broillet-Ramjoué 2017. E. Broillet-Ramjoué, *L'esplanade de Saint-Antoine – Nouvelles découvertes. Archéologie genevoise 2014-2015, Patrimoine et architecture, Série archéologie 3*, pp. 18-30.

Broillet-Ramjoué 2020. E. Broillet-Ramjoué, *Genève, esplanade de Saint-Antoine. Archéologie genevoise 2016-2018, Patrimoine et architecture, Série archéologie 4*, pp. 101-103.

Broise 1974. P. Broise, *Genève et son territoire dans l'Antiquité – De la conquête romaine à l'occupation burgonde*. LATOMUS, vol. 129, Bruxelles 1974.

Castella et al. 1995. D. Castella, A. Duvauchelle et A. Geiser, *Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD*. ASSPA 78, 1995, pp. 170-180.

Castella 1999. D. Castella, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»: fouilles 1987-1992, Vol. 1, Étude des sépultures*. CAR 77, Lausanne 1999.

Castella 2000. D. Castella, *Le monde des morts*. L. Flütsch et al., *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge: V Époque romaine*. Bâle 2000, pp. 332-355.

Duday 2012. H. Duday, *L'archéothanatologie: une manière nouvelle de penser l'archéologie de la Mort*. In: S. A. de Beaune et H.-P. Francfort (dir.), *L'archéologie à découvert: Hommes, objets et temporalité*. Paris 2012, pp. 62-71.

Favrod 2019. J. Favrod, *De 350 à l'an mille*. In: L. Steiner (dir.) 2019 pp. 15-37.

Haldimann/Terrier 2011. M.-A. Haldimann et J. Terrier, *L'archéologie à l'est de la cité*. Genava n.s. LIX, 2011, pp. 93-100.

Perréard Lopreno 2005. G. Perréard Lopreno, *La population du haut Moyen-Âge: apport de la paléanthropologie*. In: R. Windler et al., *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge: VI Le haut Moyen Âge*, Bâle 2005, pp. 173-180.

Perréard Lopreno 2019. G. Perréard Lopreno, *La déformation intentionnelle du crâne*. In: L. Steiner (dir.) 2019, pp. 200-201.

Privati 1983. B. Privati, *La nécropole de Sézégny*. MDG, série in-4°, tome X, Genève 1983.

Séguy/Buchet 2012. I. Séguy, L. Buchet et A. Bringé, *Manuel de paléodémographie*. Paris 2012.

Simon 1995. C. Simon, *La déformation crânienne artificielle dans le bassin du Léman: état de la question*. In: H. Gaillard de Sémainville (dir.), *Les Burgondes: apports de l'archéologie*. Nouvelle édition [en ligne]. Dijon: ARTEHIS Éditions, 1995 (généré le 28 juin 2021). Disponible sur Internet: <<http://books.openedition.org/artehis/17592>>. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.artehis.17592>, 1995, pp. 205-215.

Steiner 1993. L. Steiner, *La nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge de Genolier Bas-des-Côtes*. Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne 1993.

Steiner 2019. L. Steiner (dir.), en collaboration avec J. Favrod, *Aux sources du Moyen Âge. Entre Alpes et Jura, de 350 à l'an 1000*, Catalogue des expositions de Sion et Lausanne, 15 juin 2019 – 5 janvier 2020 et 7 février – 28 juin 2020. Gollion 2019.

Steiner/Menna et al. 2000. L. Steiner, F. Menna, en collaboration avec G. Perréard Lopreno, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e -VII^e s. ap. J.-C.)*. CAR 75-76, Lausanne 2000.

Weidmann 1995. D. Weidmann, *Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. Évolution des modes d'inhumation*. In: H. Gaillard de Sémainville (dir.), *Les Burgondes: apports de l'archéologie*. Nouvelle édition [en ligne]. Dijon: ARTEHIS Éditions, 1995 (généré le 28 juin 2021). Disponible sur Internet: <<http://books.openedition.org/artehis/17592>>. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.artehis.17592>, 1995, pp. 185-203.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SAGE, M. Berti (fig. 1-2, 5, 8-9), E. Broillet-Ramjoué (fig. 4, 7), G. Consagra (fig. 3, 11). ArchANTHRO, G. Perréard Lopreno (fig. 9-10).

L'observatoire sous la loupe

Evelyne Broillet-Ramjoué et
Maja Marković

3.

L'ÉVENTUALITÉ D'UNE EXTENSION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE SUR LA PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE A ENTRAÎNÉ UNE OPÉRATION DE DIAGNOSTIC DURANT L'HIVER 2020-2021. CET EMPLACEMENT, DE PAR SA PROXIMITÉ AVEC LES SITES IMPORTANTS DE L'ANCIENNE PRISON, DU PARKING ET DE L'ESPLANADE SAINT-ANTOINE, LAISSAIT PRÉSAGER UN POTENTIEL CERTAIN. PLUSIEURS MOIS D'INVESTIGATIONS ONT PERMIS D'ÉVALUER L'ARCHÉOLOGIE DE CETTE ZONE, QUI S'AVÈRE RICHE EN VESTIGES **FIG. 1**.

En été 2020, la Ville de Genève a sollicité le Service archéologique afin d'évaluer le potentiel archéologique de la promenade de l'Observatoire. Ce secteur fait effectivement partie du projet d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, voisin de la butte. L'opération de diagnostic, menée entre le 8 octobre 2020 et le 29 janvier 2021, a été réalisée au moyen de sept sondages, dont deux se sont avérés négatifs **FIG. 2**. Une surface de près de 100 m² a ainsi été explorée, essentiellement dans le secteur sud-est de la promenade, zone qui avait le plus de chance de contenir des vestiges épargnés par la succession des dispositifs défensifs, établis là entre la seconde moitié du XVI^e et le début du XVIII^e siècle.



1 L'observatoire entre 1941 et 1942.



2 Promenade de l'Observatoire, campagne 2020, situation des sept sondages et des deux précédentes fouilles. En jaune, les sondages qui ont révélé des vestiges.

Histoire des recherches sur la promenade de l'Observatoire

Vouloir retracer l'histoire du promontoire de l'Observatoire, situé sur le flanc oriental de la ville, au nord du quartier des Tranchées et sur l'ancien axe des Crêts de Saint-Laurent, c'est se confronter à une grande part d'inconnu. Si les trouvailles fortuites réalisées entre les XVI^e et XX^e siècles remontent aux époques préhistorique, protohistorique et surtout romaine¹, rares sont en effet les vestiges qui permettent une restitution intelligible des occupations anciennes du secteur.

S'agissant de l'époque gallo-romaine, Louis Blondel situe une extension urbaine en forme de « quadrilatère », articulée par un réseau viare orthogonal, sur le plateau des Tranchées, à l'emplacement d'un faubourg de l'*oppidum* gaulois². Les investigations archéologiques entreprises ces dernières années conduisent à un constat plus nuancé en ce qui concerne le relief et établissent, dès

l'époque gauloise, une vocation cultuelle de la zone, particulièrement à l'ouest. Dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C., on observe une densification périurbaine de cette zone, apparemment désacralisée³.

L'Antiquité tardive amène son lot de nouvelles constructions religieuses, qu'il s'agisse, à la fin du V^e siècle, de la basilique funéraire de Saint-Victor⁴, toute proche, ou de l'église Saint-Laurent, installée sur une nécropole de la fin de l'Antiquité⁵.

On sait qu'au Moyen Âge le périmètre est occupé par des terres dépendant en principe de la juridiction de l'évêque⁶ et sur lesquelles sont prioritairement cultivées des vignes, de part et d'autre d'une voie appelée, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, la « Belle-Rue »⁷. Dès la seconde moitié du XV^e siècle, le faubourg de Saint-Victor s'y développe de façon plus dense, jusqu'à ce que la Réforme décide de sa démolition en faveur d'un

renforcement majeur du système de défense de la ville. C'est ainsi qu'à partir du début du XVI^e siècle la promenade de l'Observatoire devient le théâtre de l'évolution des fortifications de Genève. Cette éminence, résultant du relief originel des Crêts de Saint-Laurent, dont les falaises dominaient le lac, se verra régulièrement remodelée au gré du développement des ouvrages fortifiés et des fossés défensifs, en particulier entre les XVII^e et XVIII^e siècles.

Sa situation prédominante et dégagée en fera un lieu de prédilection pour les recherches astronomiques, avec la création de deux observatoires se succédant à quelques dizaines de mètres de distance, construits entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle⁸. À la fin du XIX^e siècle, après la démolition systématique des anciennes fortifications, cet espace obtient son statut actuel de promenade publique. Le démantèlement du second observatoire en 1968-1969 lui restitue, quoique dans un climat polémique, un rôle de belvédère s'ouvrant sur le paysage lémanique⁹.

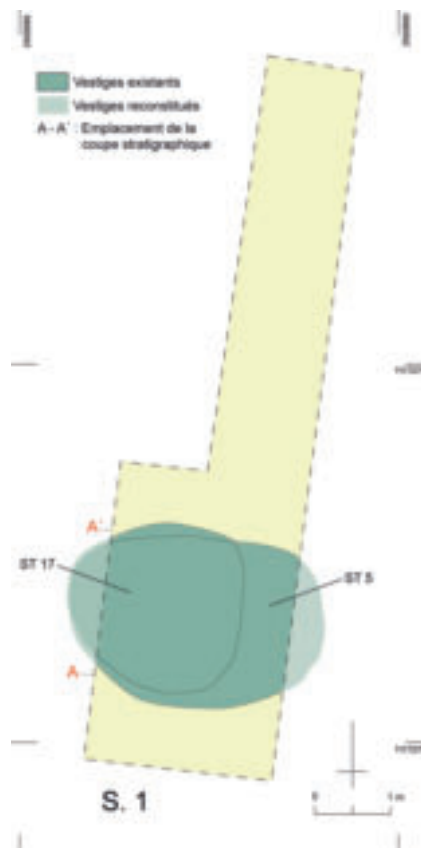
Deux interventions archéologiques ont été précédemment réalisées sur la promenade de l'Observatoire **FIG. 2**. La première, menée en mai 1941 par Louis Blondel (dont l'étude pionnière de 1919 se basait uniquement sur des trouvailles isolées), a mis au jour une structure interprétée comme un fond de cabane remontant à l'époque de La Tène finale et contenant les restes d'un artisanat lié au travail du fer¹⁰.

La seconde a été entreprise par Marc-André Haldimann en automne 1985 et a révélé l'existence de niveaux augustéens scellant des traces d'occupation remontant à l'époque de La Tène finale¹¹. Ces découvertes assurent ainsi la préservation de témoins antiques, sur la partie sud-est de la promenade de l'Observatoire en particulier, qui semblent avoir été miraculeusement épargnés par les importants travaux liés aux fortifications de la ville dès l'époque moderne.

Les découvertes de 2020-2021

L'âge du Fer

Les vestiges les plus anciens découverts lors de cette intervention appartiennent à l'âge du Fer. Deux fosses de cette époque ont été partiellement mises au jour dans le sondage 1 **FIG. 3**. La première (ST 5), de forme oblongue mesurant

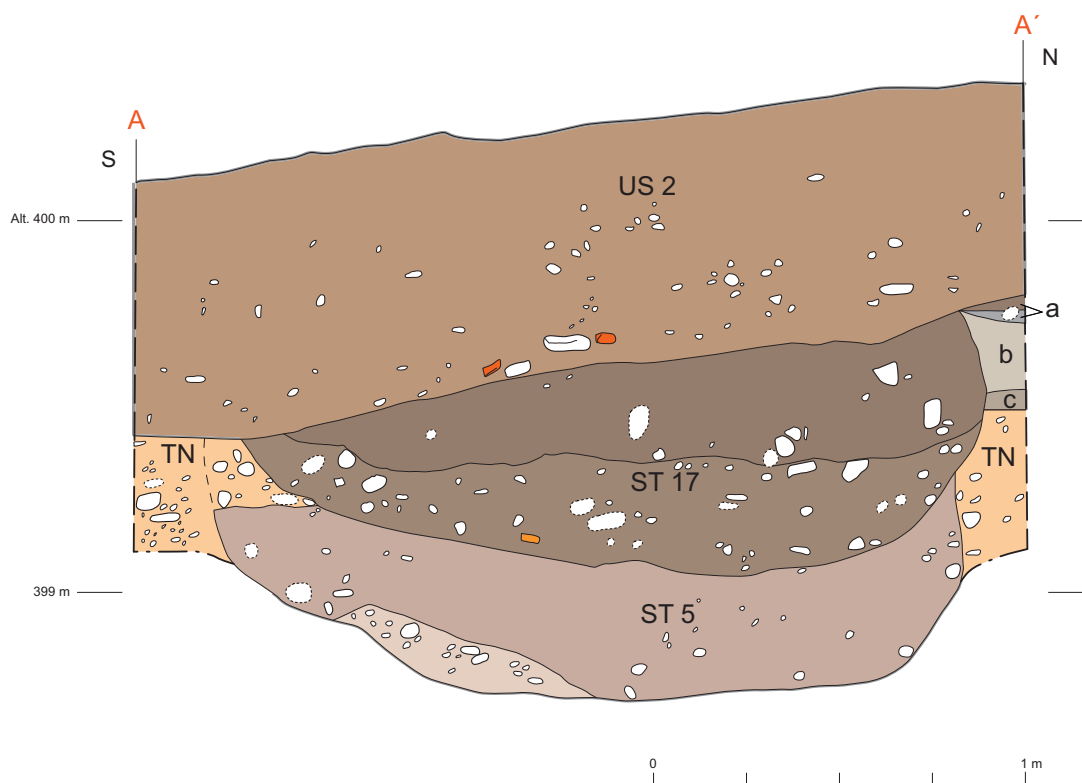


3 Sondage 1, vestiges de l'âge du Fer.

approximativement 3 m de long sur 2,10 m de large, présente une profondeur variant entre 0,5 et 1,87 m.

Son comblement a été entamé par une autre fosse (ST 17) **FIG. 4**. Cette dernière, de dimensions plus modestes, conserve une forme plus arrondie avec une longueur approximative de 2,30 m pour une largeur de 1,76 m.

Les comblements de ces deux structures, fouillés minutieusement, ont livré un important matériel céramique et faunique. Les deux ensembles céramiques couvrent une même période allant de 70 à 40 av. J.-C., soit de la fin de la période gauloise, également appelée La Tène D2 (90/80 à 30 av. J.-C.). Cette contemporanéité indique une utilisation successive de ces fosses durant une seule et même phase d'occupation. L'absence de geste particulier sur le mobilier, qui aurait pu suggérer un dépôt votif, nous amène à considérer ces structures comme des fosses-dépotaires. Des vestiges identiques et contemporains avaient été découverts non loin de là : d'une part en 2014, à une centaine de mètres, sur l'esplanade Saint-Antoine, et d'autre part en 1931, à l'angle de la rue Verdaine et de la rue du Vieux-Collège¹². Une zone de rejet



4 Sondage 1, stratigraphie ouest, situation des deux fosses-dépotoirs ST 5 et ST 17, sous les remblais d'époque contemporaine (US 2 et a). Les fosses coupent deux niveaux d'occupation plus anciens (b et c).

en ces lieux atteste une fonction résidentielle ou artisanale de ce secteur, qui se développe à la fin de l'âge du Fer aux abords de l'*oppidum* de *Genua*. Néanmoins, les nouvelles découvertes de la promenade de l'Observatoire questionnent sur les limites admises de l'*oppidum*: s'il est en général situé sur la colline de Saint-Pierre en raison de sa topographie – une éminence de type éperon barré –, force est de constater que les vestiges semblent s'étendre au-delà. Cette observation s'inscrit parfaitement dans le mouvement de redéfinition des *oppida*, initié au début des années 2000 face aux réalités multiformes et variées rencontrées sur le terrain¹³.

L'occupation antique

Seul le sondage 4 a révélé des vestiges de cette période **FIG. 2**. Les traces qui y furent dégagées se résument à un négatif de mur (ST 28) délimitant, au nord, une succession de niveaux de circulation **FIG. 5**.

La tranchée de récupération de mur ST 28, creusée dans les graviers fluvio-glaciaires et dont la nature du comblement permet d'identifier une élévation maçonnée, est orientée nord-ouest/sud-est et conserve une profondeur d'environ 1 m pour

une largeur de 50 cm et une longueur de 90 cm. Ses remblais contiennent par ailleurs des tessons de céramique datés entre la seconde moitié et la fin du II^e siècle apr. J.-C., mêlés à du matériel résiduel de la fin de l'époque de La Tène¹⁴.

Le niveau de marche le plus récent (ST 25) se compose de trois recharges de petits graviers liés à de l'argile grise. Il scelle, sur près de 65 cm de hauteur, une superposition de neuf strates¹⁵, restituant vraisemblablement les diverses phases d'entretien et de réfection d'un même sol. Ces dix couches contiennent du matériel résiduel de l'époque de La Tène finale et du début de l'époque augustéenne.

L'excavation du sondage n'ayant pas pu se poursuivre pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de comprendre à quel type de construction, apparemment abandonnée et démantelée au III^e siècle apr. J.-C., se rapportent la succession des sols et le mur décrits plus haut.

Ces témoins, bien que modestes, font écho aux habitations contemporaines mises au jour à proximité ces dernières années, notamment sur les chantiers archéologiques de l'ancienne prison et de l'esplanade Saint-Antoine. Des investigations

complémentaires permettraient de mieux comprendre le développement suburbain du flanc oriental de l'antique *Genava*¹⁶.

Le fossé défensif moderne

La pente orientale d'un fossé (ST 56), assez marquée, a été distinguée dans le sondage 5 **FIG. 6**, au nord des murs de l'observatoire érigé au début du XIX^e siècle. Matérialisé par une surface organique et charbonneuse brun foncé assez compacte, ce fossé est comblé par divers remblais de nature sablo-graveleuse alternant avec des strates sablo-limoneuses brun foncé¹⁷.

Il conserve, sur le secteur investigué, une profondeur de 1,20 m¹⁸. Son orientation sud-ouest/nord-est, bien perceptible sur la fouille, rend plausible son identification avec le fossé défensif aménagé devant le bastion Saint-Antoine, construit en 1560¹⁹ **FIG. 7**. Les tessons de céramique récoltés dans ces remblais confirment, pour leur part, une datation comprise entre les XVI^e et XVII^e siècles.

Quant aux cinq épais remblais (US 77) dégagés sur près de 2 m de profondeur dans le sondage 7²⁰, dont certains contiennent des éléments maçonnés en démolition, ils sont, en l'état d'avancement des recherches, considérés comme les comblements de ce même fossé. Le pendage des couches et le matériel moderne retrouvé fournissent des indices en faveur de cette hypothèse, même si le terrain naturel n'a pu être atteint.

L'observatoire du XIX^e siècle

Un premier observatoire avait été construit en 1773 par Jacques-André Mallet, au-dessus d'une ancienne casemate²¹. Il sera remplacé, entre 1829 et 1830, par un second, réalisé par Guillaume-Henri Dufour, près de 70 m plus à l'est sur le promontoire²². Parfaitement orientée, cette nouvelle construction, reportée notamment sur le plan cadastral de Grange (1896-1911), a fait l'objet d'une documentation détaillée **FIG. 7**. Elle se composait, à l'origine, d'une salle centrale rectangulaire, flanquée, à l'ouest comme à l'est, de deux tourelles circulaires élevées sur des fondations octogonales.

Le sondage 5 permet en effet d'observer le corps de bâtiment central de l'édifice. Délimité par deux murs en pierre de Meillerie mêlée à des boulets, large d'environ 1 m au nord (M 41) et de plus d'1,20 m au sud (M 55), le sol de cet espace quadrangulaire est constitué d'un radier de fondation en béton très solide (ST 42) **FIG. 6**.

Au nord de l'observatoire, trois négatifs de poteaux (ST 47, 49 et 51) ont été distingués: ils



5 Sondage 4, vue en direction du nord-est, avec la tranchée du mur ST 28, le sol ST 25, plus récent et plus haut, et le sol ST 37, plus ancien et en contrebas.

6 Sondage 5, vue vers le sud. Au premier plan, on distingue la pente du fossé ST 56. Au second plan, les fondations de la salle centrale de l'observatoire du XIX^e siècle.



7 Plan des vestiges des sondages 5 et 6 et indication de l'emprise des fortifications du XVI^e siècle.



8 Sondage 5. Sabot de fer renforçant la pointe du poteau ST 47, chantier de construction de l'observatoire, 1829-1830.

9 Sondage 6, vue vers le sud. On distingue le mur M 69 limitant le radier ST 68, percé par deux pilotis (ST 66 et ST 67), le tout recouvert par M 60 et 63. À l'arrière-plan, le niveau de l'entresol ST 61.

sont probablement liés au chantier de construction de l'édifice. L'exploration du secteur a permis, tout en mettant au jour le fossé ST 56 décrit au chapitre précédent, la découverte de sabots en fer cloutés, de section quadrangulaire, d'environ 40 cm de hauteur sur 25 cm de côté, renforçant la pointe taillée de chaque poteau²³ **FIG. 8**.

Le sondage 6 a révélé, pour sa part, les vestiges de la tourelle occidentale de l'édifice, mise en œuvre en deux étapes **FIG. 7**. La première phase de l'ouvrage est matérialisée par un radier de chantier (ST 68), une première assise de fondation (M 69) ainsi que des négatifs de pieux d'environ 20 cm de diamètre (ST 66 et 67) permettant d'ancrer solidement dans le terrain les fondations septentrionales de la tourelle. C'est dans une seconde phase que l'élévation nord de celle-ci (M 60) est édiflée, selon un nouvel axe attestant un repentir architectural. Cette élévation est alors reliée au mur nord de la salle centrale observé dans le sondage 5 (M 63, équivalant à M 41), le tout prenant appui sur les structures de l'étape antérieure **FIG. 9**. Le radier du sol en béton (ST 61) appartenant à cette seconde étape constitue l'entresol de la tourelle, un espace octogonal ménagé au nord d'une imposante maçonnerie (M 72), de plus de 3 m d'épaisseur,

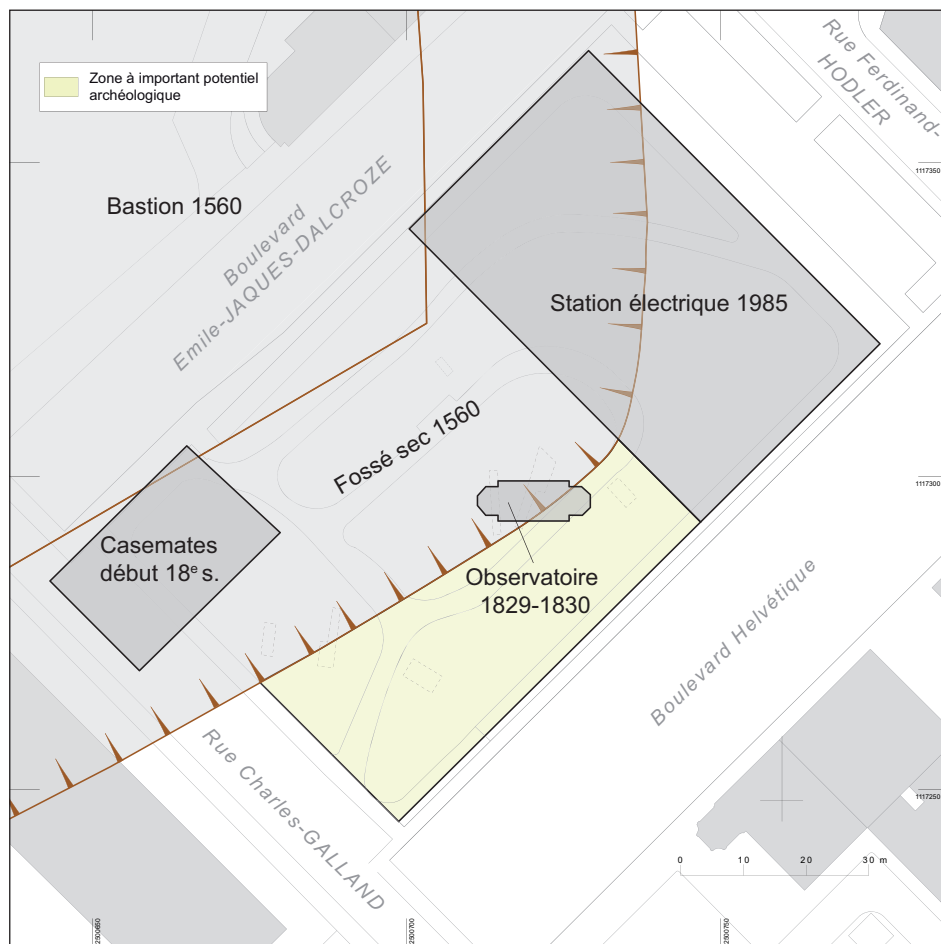
ponctuée de six pieux²⁴ qui assurent la stabilité de l'ensemble de l'édifice.

Grâce à une lettre d'Alfred Gautier, on apprend que les fondations ont été construites selon la méthode «des grillages appuyés sur de forts pilotis» et surtout que, «après avoir laissé [à celles-ci...] le temps de prendre leur assiette durant l'hiver rigoureux de 1829 à 1830», les travaux ont pu s'achever à partir du mois de mai 1830²⁵. Gautier affirme également que les deux tourelles latérales disposées de part et d'autre de la salle centrale, circulaires en élévation, étaient de forme octogonale dans leur partie inférieure²⁶.

Bilan

Notre intervention corrobore dans leurs grandes lignes les trouvailles et investigations préalablement réalisées aux alentours de la promenade de l'Observatoire. Elles apportent toutefois de nouveaux éclairages tout à fait déterminants.

Pour la fin de l'époque de La Tène, les fosses-dépotoirs assurent l'existence, à l'est de la colline de Saint-Pierre, d'une remarquable extension de l'habitat, vraisemblablement associé à des activités



10 Promenade de l'Observatoire. Délimitation de la zone conservant le plus important potentiel de vestiges archéologiques.

artisanales. Elles confortent ainsi les résultats de la recherche régionale actuellement menée sur les *oppida*. L'attestation d'une construction gallo-romaine, dont la nature devrait être précisée, dénote pour sa part la pérennité de l'occupation dans ce secteur suburbain de la cité. Quant au fossé défensif du bastion Saint-Antoine, construit en 1560, il n'avait jamais pu être identifié jusqu'ici sur le terrain. En ce qui concerne le second observatoire, construit en 1829-1830, les sondages ont permis d'en distinguer les principales composantes et d'en déterminer les étapes de construction, étayant ainsi le récit de certains auteurs contemporains.

Les découvertes archéologiques de cette opération permettent de délimiter un secteur particulier de la promenade de l'Observatoire où les vestiges les plus anciens sont assurément épargnés par la progression des fortifications de la ville à l'époque moderne **FIG. 10**.

Si des fouilles extensives devaient être envisagées sur cette aire préservée, elles feraient progresser notre connaissance des occupations protohistorique et gallo-romaine dans ce quartier. Elles seraient également susceptibles de révéler des vestiges de la « Belle-Rue », dont le tracé, hypothétique, n'a pas été confirmé par nos sept sondages. Elles serviraient, enfin, à compléter la documentation relative au second observatoire, notamment de sa partie orientale, qui n'a pas pu être explorée dans le cadre de notre intervention.

EVELYNE BROILLET-RAMJOUÉ
MAJA MARKOVIĆ

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE
ROUTE DE SUISSE 10
1290 VERSOIX
evelyne.broillet@etat.ge.ch
markovic.maja@ik.me

REMERCIEMENTS

Les investigations archéologiques ont été menées par Evelyne Broillet-Ramjoué, secondée par Maja Marković. L'équipe de fouille était composée de deux collaborateurs de l'entreprise Cuénod Constructions SA, placés sous la direction de Pascal Magnin: Marcial Limeres et Boris Paquet, que nous remercions chaleureusement. Nous exprimons également notre reconnaissance à Marc-André Haldimann qui a expertisé la céramique protohistorique et antique issue de nos fouilles, à Michelle Joguin Regelin qui s'est chargée de celle des époques médiévale et moderne et à Philippe Broillet qui nous a fait part d'utiles précisions sur le plan historique. Nos remerciements s'adressent enfin à Jean Terrier, alors encore archéologue cantonal, pour ses conseils et les sources historiques qu'il nous a transmises.

NOTES

- 1 Rappelons qu'outre la présence de quatre mégalithes dispersés (Haldimann/Terrier 2011, p. 94), la plus grande concentration de mobilier préhistorique découvert dans cette partie de la ville provient justement des alentours directs de la promenade de l'Observatoire (Blondel 1948, p. 44); Blondel 1919, pp. 64-65, Pl. I.
- 2 Blondel 1919, pp. 66-67 et Blondel 1948, p. 40.
- 3 Haldimann/Terrier 2011, pp. 94-96.
- 4 *Ibidem*, p. 98. La situation précise de cet édifice reste aujourd'hui encore mystérieuse, même si des sources du XIX^e siècle, selon une aimable communication de D. Ripoll (AEG, R. C. 402, p. 597 et R. C. 406, p. 1149), suggèrent de le restituer à l'emplacement de l'ancien ravelin de la Noue, édifié au sud-est du bastion Saint-Antoine au début du XVII^e siècle (Massé 1846, pp. 34-38 et Pl. IV, lettre H).
- 5 Broillet-Ramjoué 2017, pp. 20-26; voir aussi ci-dessus, pp. 19-30.
- 6 Concernant la juridiction épiscopale à Genève, dans la ville et la banlieue, à la fin du Moyen Âge, cf. Binz 1973, pp. 77-78 et 95-97.
- 7 Blondel 1919, pp. 66-72 notamment.
- 8 Des amphores romaines en place ont d'ailleurs été observées lors de la construction du second édifice, en 1829-1830, cf. Blondel 1919, Pl. I, chiffre VII.
- 9 Sauter 1970, pp. 15-16 et Paunier 1981, p. 83; Ripoll 2020, p. 24.
- 10 Blondel 1943.
- 11 Haldimann 1985, p. 2.
- 12 Broillet-Ramjoué 2017, pp. 19-20; Blondel 1932, pp. 56-65 et 75-76.
- 13 Salač 2012, pp. 319-328.
- 14 Les remblais supérieurs qui scellent ces structures ont livré du matériel céramique remontant aux XII^e-XIV^e siècles, mêlé à des tessons antiques, voire protohistoriques.
- 15 US 26, ST 27, US 29, US 30, ST 32, US 33, ST 34, US 36 et ST 37.
- 16 L'appellation *Genava* semble attestée depuis l'époque antonino-sévérienne en tout cas: Wiblé 2005, n° 819 et 820.
- 17 US 43, US 44, US 45, US 46, US 53, US 57 et US 64.
- 18 Alt. supérieure: 400,84 m; alt. inférieure: 399,61 m.
- 19 De la Corbière 2010, pp. 275-276.
- 20 Alt. supérieure: 401,28 m; alt. inférieure: 399,29 m.
- 21 Quételet 1832, p. 48.
- 22 Ripoll 2020, pp. 7-9.
- 23 Pour des attestations de sabots en fer de pilotis d'époque romaine cf. Blondel 1933, p. 29-33, Blondel 1954, p. 205-209.
- 24 ST 72, ST 73, ST 74, ST 79, ST 80 et ST 81.
- 25 Quételet 1832, pp. 52-53.
- 26 *Ibidem*, p. 50.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

MDG Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

- Binz 1973.** L. Binz, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, t. I. MDG, t. XLVI, Genève 1973.
- Blondel 1919.** L. Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XV^e s.* MDG, série in-4°, t. V, Genève 1919.
- Blondel 1932.** L. Blondel, Maisons gauloises et édifice public romain (basilique?). *Genava* X, 1932, pp. 55-76.
- Blondel 1933.** L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1932. *Genava* XI, 1933, pp. 27-37.
- Blondel 1943.** L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1941 et 1942. *Genava* XXI, 1943, pp. 33-34.
- Blondel 1948.** L. Blondel, Origines de Genève et source des Crêts de Saint-Laurent. *Genava* XXVI, 1948, pp. 61-68.
- Blondel 1954.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1953. *Genava* n. s. II, 1954, pp. 205-230.

Broillet-Ramjoué 2017. E. Broillet-Ramjoué, L'esplanade de Saint-Antoine. Nouvelles découvertes. *Archéologie genevoise 2014-2015. Patrimoine et architecture, série archéologie* 3, 2017, pp. 18-30.

De la Corbière 2010. M. de la Corbière (dir.), *Genève, ville forte*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, t. III, Genève 2010.

Haldimann 1985. M.-A. Haldimann, *Promenade de l'Observatoire 1985 – Rapport de surveillance archéologique*. Rapport déposé au Service d'archéologie, 1985.

Haldimann/Terrier 2011. M.-A. Haldimann et J. Terrier, L'archéologie à l'est de la cité. *Genava* n.s. LIX, 2011, pp. 93-100.

Massé 1846. J.-É. Massé, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la Ville de Genève*. Genève – Paris 1846.

Paunier 1981. D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève, de La Tène finale au Royaume burgonde (1^{er} siècle avant J.-C. – V^e siècle après J.-C.)*. MDG, série in-4°, t. IX, Genève 1981.

Quételet 1832. A. Quételet, *Correspondance mathématique et physique de l'Observatoire de Bruxelles*. Tome VII, Bruxelles 1832.

Ripoll 2020. D. Ripoll, *La promenade de l'Observatoire, conservation du patrimoine architectural. Etude historique*. Ville de Genève 2020² (2014).

Salač 2012. V. Salač, Les oppida et les processus d'urbanisation en Europe centrale. In: S. Sievers et M. Schönfelder (éd.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit*. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg. Bonn 2012, pp. 319-345.

Sauter 1970. M. R. Sauter, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1968 et 1969. *Genava* n. s. XVIII, 1970, pp. 5-34.

Wiblé 2005. F. Wiblé, Genève, ville et canton. In: B. Rémy (dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise (ILN): vol. III, Vienne*. Supplément à *Gallia* XLIV, Paris 2005, pp. 210-212.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Genève, promenade Saint-Antoine. Observatoire, Atelier Boissonnas, entre 1941 et 1942, Bibliothèque de Genève, FBB P GE 03-14 03 (fig. 1).
SAGE, M. Marković (fig. 2-7, 9-10);
M. Marković et E. Broillet-Ramjoué (fig. 8).

Sous les rosiers, la plage

Nouveaux sondages archéologiques sur le site néolithique du parc La Grange

EN FIN D'ANNÉE 2003, UN NOUVEAU SITE LITTORAL NÉOLITHIQUE ÉTAIT DÉCOUVERT FORTUITEMENT DANS LA PARTIE BASSE DU PARC LA GRANGE, SUR LA RIVE GAUCHE DE LA RADE DE GENÈVE. SA SITUATION PROCHE DU LAC ET SON ALTITUDE LÉGÈREMENT SUPÉRIEURE AU NIVEAU ACTUEL DU LÉMAN EN FONT UN ÉTABLISSEMENT LITTORAL, MAIS NON PALAFITTIQUE. EN 2020, LE PROJET DE RENATURATION DU JARDIN DES ROSES DE CE PARC A FOURNI L'OCCASION DE COMPLÉTER LES DONNÉES RÉCOLTÉES EN 2003, MAIS AUSSI D'EMPÊCHER DE NOUVELLES DESTRUCTIONS DU SITE **FIG. 1**.

1 Genève – Parc La Grange, site 4 (PLG 4). Vue générale du chantier de 2003, découverte du site lors de la construction d'une station de pompage, dans le bas du parc.

Le projet de réhabilitation de la roseraie du parc La Grange par le Service des espaces verts de la Ville de Genève était motivé par la dégradation biologique importante des sols qui, saturés en produits phytosanitaires, étaient devenus impropres aux plantations, en particulier celle des rosiers.

La rénovation de la roseraie nécessitait des remaniements de terrain importants, sur une profondeur d'au moins 0,5 m. Ils ne devaient donc normalement pas toucher les niveaux archéologiques du site néolithique PLG 4, du moins tels que reconnus lors de la fouille de sauvetage de



2003 (voir ci-dessous). En revanche, nous ignorions tout de la topographie de la couche archéologique dans son développement vers le lac et, surtout, vers le haut du parc, où elle devait remonter pour se rapprocher de la surface du sol actuel. Les travaux de terrassement prévus dans cette partie du parc fournissaient donc une opportunité bienvenue de pouvoir explorer les environs de la découverte de 2003, non seulement pour mieux les connaître, mais aussi pour mieux les protéger.

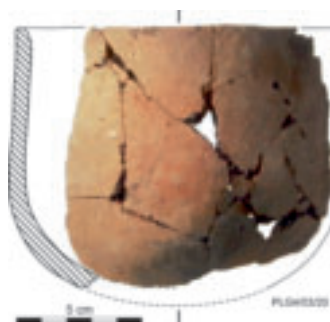
Rappel des découvertes et travaux précédents

Lors de terrassements effectués fin novembre 2003 à l'occasion de la construction en profondeur d'une station de pompage des eaux de pluie pour l'arrosage du parc La Grange, en bordure occidentale de la roseraie, des vestiges archéologiques (débris d'os de faune, fragments de céramique, etc.) ont été observés dans les déblais par Gaston Zoller, alors collaborateur du Service archéologique du canton de Genève **FIG. 2** et **3**. Ces restes ont très vite été identifiés comme provenant d'une couche archéologique située au fond de la fouille, recouverte par une épaisseur de plus d'un mètre et demi de sables et de graviers lacustres. Il s'agissait d'un nouvel établissement d'époque préhistorique, inconnu dans cette zone du parc. C'était aussi le quatrième ensemble archéologique, daté entre le Néolithique et l'époque romaine, reconnu et étudié dans le parc La Grange: il a donc été nommé Parc La Grange 4, ou PLG 4. Il s'agissait à l'évidence d'un établissement terrestre, situé un peu au-dessus de l'altitude du niveau du lac actuel, dans un environnement géographique et sédimentaire très particulier¹.

Une fouille de sauvetage a été entreprise aussitôt, qui s'est déroulée sur moins d'un mois en décembre 2003. Les résultats de cette intervention sont considérables, autant par la quantité et la qualité du mobilier récolté que par les connaissances archéologiques livrées. La fouille proprement dite a été limitée à une surface de 7 m², à l'observation des parois du terrassement et au relevé d'une coupe de terrain de 4,3 m de long par 2,1 m de hauteur. Dans ce profil, la couche archéologique supérieure apparaît à 1,6 m de profondeur. La base du niveau d'habitat repose sur l'argile glacio-lacustre déposée lors du dernier retrait glaciaire; elle atteint la profondeur de 2,1 m, soit l'altitude 372,50 m.



2 Couche archéologique contenant des fragments de faune et des tessons de céramique, dans une matrice de sable lacustre.



3 Fragment de bol en céramique fine récolté lors de la fouille de 2003.

La conservation étonnante de cet horizon archéologique est due au dépôt par le lac, pendant les plus hauts niveaux du Léman, de plusieurs couches de sables, de graviers et de galets, vraisemblablement amenés par le nant de Trainant, qui se jetait dans le lac 700 m en amont du site; ce cours d'eau est actuellement canalisé jusque dans le port de plaisance de la Société nautique.

Au total, en 2003, dix-huit pointes de pieux en chêne ont été prélevées, derniers vestiges de l'architecture des maisons. Ces bois n'étaient pas visibles dans la couche archéologique, tout au plus signalés par une coloration plus sombre du sable de la couche essentiellement minérale, mais ils étaient conservés plus en profondeur dans l'argile glaciaire du substrat **FIG. 4**. La dendrochronologie confirme la datation suggérée par le mobilier archéologique, soit le début du Néolithique final.

4. Sous les rosiers, la plage



4 Détail de la base de la séquence archéologique. Le pieu est enfoncé et conservé dans l'argile glaciaire, mais il n'apparaît pas dans la couche archéologique sableuse, ni dans la couche de graviers et de galets qui la recouvre, où il s'est décomposé.

5 Creuse du sondage S16, dans la partie du parc la plus proche du lac.

6 Coupe de terrain dans un des sondages étudiés en 2020. Depuis le sommet: limon brun et terre végétale rapportée, sables, graviers et galets apportés par le lac. Au fond du sondage: argile glaciolacustre sur laquelle repose la couche archéologique, lorsqu'elle est présente.

Ces analyses indiquent une phase ancienne entre le printemps 2947 et environ 2899 avant notre ère; une phase un peu plus récente est comprise entre 2830 et l'automne/hiver 2792/91 avant notre ère. Ces dates témoignent d'une occupation probablement discontinue, mais sur une période de plus de 150 ans au total. Les analyses dendrochronologiques des bois prélevés en 2020 s'intègrent dans cette fourchette globale d'occupation².

Il faut signaler que les dates mentionnées ci-dessus sont plus anciennes que celles obtenues en 2017-2018, lors de la fouille préventive de la partie nord de l'établissement lacustre présent en contrebas du parc La Grange³. Les quelque 300 pieux plantés dans l'argile lacustre ont alors révélé une durée d'occupation d'un peu plus d'un siècle, dans l'intervalle de temps de 2705 à 2602 avant notre ère. Cet établissement littoral immergé, décrit par Louis Blondel en 1921⁴ et dont la moitié nord a été fouillée complètement, dans un batardeau de palplanches, en 2017-2018, était menacé par la construction de la plage publique des Eaux-Vives. Il s'agit de la moitié seulement de la station observée et relevée en 1904 et 1921, car sa partie conservée au sud, du côté terre, est actuellement recouverte par les remblais déposés dès 1923 pour la création du quai Gustave-Ador. La zone fouillée est distante de 130 m du site étudié au Parc La Grange 4; elle est plus récente de 86 ans.

Il apparaît ainsi très improbable que les deux établissements n'en aient formé qu'un seul, occupé de manière continue pendant près de 350 ans, ou que la première occupation de PLG 4 se soit déplacée progressivement vers le lac jusqu'à la fin du XXVII^e siècle avant notre ère.



Réalisation de la campagne de sondages en 2020

La dimension des sondages a été fixée en fonction de la nécessité de pouvoir observer le fond de chaque terrassement sur une surface d'environ 1 x 2 m. L'extension au sommet de chaque sondage était d'environ 1,5 x 5 m. Cette modeste surface rendait très périlleux un accès au fond de l'excavation, les parois formées de sables et de graviers roulés par le lac menaçant de s'effondrer à chaque instant **FIG. 5**.

Les sédiments excavés furent donc examinés au fur et à mesure du creusement, à chaque coup de godet. En cas de doute ou de vestige apparent, le travail de la machine était interrompu, le temps de fouiller à la truelle le dernier coup de godet. Dans certains sondages, si la stabilité du terrain le permettait (ce qui ne fut que rarement le cas), il fut possible de préciser les observations sur le fond ou les parois. Chaque sondage fut rebouché au plus tôt après son examen, pour éviter l'éboulement des parois.

Les contours de chaque sondage ont été relevés au théodolite, et le point d'observation du profil



7 Plan d'ensemble des sondages de 2020 sur une vue aérienne du site, localisation de la fouille de 2003 et position du profil restitué de la figure 9.

mesuré avec l'altitude de son sommet. La séquence stratigraphique était immédiatement observée et décrite, selon un système de codification des niveaux sédimentaires standardisé, utilisé lors des prospections de sites littoraux (système STRATO)⁵.

Le nombre, la densité et la position des sondages ont été définis au cours du chantier, en fonction des observations effectuées dans les excavations voisines. Nous avons réalisé seize sondages archéologiques, sur une surface de terrain

d'environ 75 x 45 m, non comprise une tranchée exploratoire dans la partie haute de la roseraie, à 20 m au sud-est de ce périmètre (sondage 13) **FIG. 6** et **7**. Les sondages ont ainsi été creusés et étudiés jusqu'à ce que les vestiges archéologiques ne soient plus présents, sauf au sud-ouest, car cela nous aurait conduits en dehors du périmètre du chantier de rénovation de la roseraie; nous aurions rencontré les racines d'un groupe de six pins de grande taille qu'il convenait de protéger.

Résultats des sondages et mobilier archéologique récolté

Des seize sondages étudiés, sept ont livré des témoins tels que pieux, objets archéologiques ou restes fauniques.

Dans les grandes lignes, les séquences stratigraphiques observées sont tout à fait comparables à celles décrites lors de la fouille de sauvetage de décembre 2003, même si les profils n'ont pas pu être nettoyés avec soin en raison des risques d'éboulement des coupes. Nous avons ainsi retrouvé la séquence qui voit une alternance de couches lenticulaires plus ou moins étendues contenant des matériaux déposés très vraisemblablement en milieu humide: sables, graviers et galets roulés **FIG. 6**. La structure est typique d'une suite de plages successives, formées sous l'action d'un fort dynamisme du lac.

Néanmoins, une différence apparaît nettement entre les sondages de 2020 et la fouille de 2003. Dans la partie supérieure des nouveaux sondages, le limon brun est présent de manière régulière, sur une épaisseur variable de 0,5 à 1 m. Dans le secteur fouillé en 2003, en revanche, il ne dépasse pas 0,25 m. Nous attribuons cette différence au

fait que la surface explorée en 2003 a été épargnée par des remaniements de terrain, effectués entre la donation du domaine par William Favre en 1917 et la première photo aérienne disponible en 1934.

Quelle que soit la zone considérée, le sommet de l'argile glacio-lacustre est, lui, toujours intact, apparaissant à une profondeur de 1,80 à 2,70 m, et à une altitude relativement constante qui s'échelonne, depuis le côté lac vers le haut du parc, entre 372,01 m et 373,10 m. Il faut pourtant signaler un point bas de cette surface dans le sondage S9, tout au nord-est, à l'altitude de 371,76 m, sans que cette exception ne soit actuellement explicable.

La couche archéologique se signale par un niveau de sable contenant principalement des fragments de faune. Il n'a pas été possible de différencier les deux niveaux qui avaient été reconnus en 2003, mais les datations des deux pieux du sondage S2, analysés et datés par dendrochronologie (dates d'abattages en 2948/47 et 2918 ± 5 ans avant notre ère), qui révèlent un intervalle d'environ trente ans, suggèrent l'existence de deux occupations distinctes.

8 a Os de cheval (radius-ulna) récolté dans le sondage S2. Longueur 39 cm. **b** Détail: traces de décarnisation.



Interprétations et compréhension du site

Il convient d'abord de relever l'extension limitée des témoins archéologiques autour de la zone fouillée en décembre 2003. Le sondage le plus riche est le S3, ouvert à 4 m seulement au sud de cette zone. Dans un rayon plus large, les vestiges sont de plus en plus modestes, et les fragments d'os de faune de moins en moins nombreux. Quand ils sont présents, il s'agit de gros fragments, comme s'ils avaient été jetés depuis un point d'occupation central (par exemple dans les sondages S2 et S16, notamment le radius-ulna de cheval du sondage S2 **FIG. 8**).

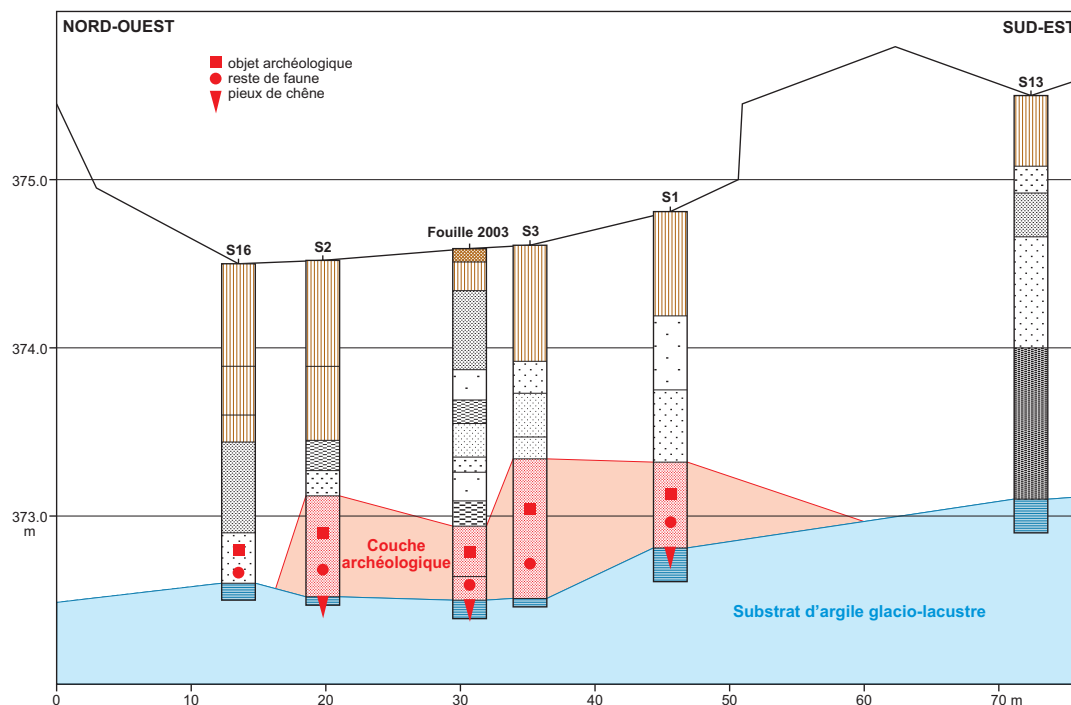
D'autre part, le nombre et la densité des pilotis observés dans les sondages proches de la zone fouillée en 2003 ne sont pas comparables à ceux qui ont été observés sur cette dernière (onze pieux sur environ 7 m² de surface, auxquels s'ajoutent les sept bois récoltés dans le reste du chantier de la station de pompage). En outre, les restes archéologiques des seize sondages examinés sont distribués sur environ 40 m parallèlement à la rive du lac et autant perpendiculairement (voir la surface tramée en rouge sur le plan du site **FIG. 7**).

Une telle extension peut être considérée comme modeste pour un habitat du Néolithique final. En comparaison, la station proche de La Grange, déjà mentionnée (voir p. 42), mesure au moins 75 m de largeur (non comprise la palissade brise-vagues construite en 2602 avant notre ère), parallèlement au lac, et devait atteindre au moins 50 m dans un axe lac-rive.

En revanche, l'extension du site de PLG 4 de la terre vers le lac semble bien circonscrite: elle s'étale à une altitude relativement constante, soit entre 372,50 et 372,80 m environ, si l'on se base sur le sommet de l'argile glacio-lacustre sur laquelle elle repose.

Les occupations littorales du Néolithique final sur les rives lémaniques

Il reste pourtant une inconnue quant à la fonction et à la signification de cette station, dont nous avons souligné qu'elle était littorale et non «lacustre». Elle est occupée à une période qui voit de nombreux villages s'établir sur la terrasse lacustre actuellement immergée, donc au cours d'un ou de plusieurs bas



9 Profil nord-ouest – sud-est restitué par une projection des séquences observées sur un même axe. Rapport des échelles verticale/horizontale 12,5 fois.

10 Tableau des établissements lémaniques datés du Néolithique final par des données dendrochronologiques, avec les altitudes probables de la base des couches archéologiques.

COMMUNES/LIEUX-DITS	ALTITUDES [m]	DATES ABSOLUES
Thonon-les-Bains/Rives I	> 368,5 env.	3094 à 3078
Thonon-les-Bains/Rives I	> 368,5 env.	3049
Chens-sur-Léman/Beauregard I	> 371,4	3043 (postérieure à)
Chens-sur-Léman/Beauregard I	> 371,4	3034
Genève/Parc La Grange 4	372,5	2947 à 2899
Tolochenaz/La Poudrière	> 369,2	2885 à 2879
Tolochenaz/La Poudrière	> 369,2	2870 à 2859
Tolochenaz/La Poudrière	> 369,2	2831 à 2828
Genève/Parc La Grange 4	372,5	2830 à 2791
Veytaux/Chillon	> 367,0	2791
Anières/Bassy II	> 367,7	2789 à 2734 (± 5 ans)
Thonon-les-Bains/Rives I	> 368,5 env.	2753 (avec réserve)
Thonon-les-Bains/Rives I	> 368,5 env.	2732 (± 5 ans)
Veytaux/Chillon	> 367,0	2699 à 2664
Genève/La Grange	> 370,0	2705 à 2602

niveaux des eaux du Léman. Le constat d'un apport important de sédiments, visiblement déposés par le lac immédiatement après la fin de l'occupation, soit au plus tôt après 2791 avant notre ère, indique la survenue d'une ou de plusieurs remontées importantes et rapides du lac. Ces transgressions devaient atteindre au moins la cote de 373,80 m, soit au minimum 1,8 à 2 m plus haut que le niveau actuel, si l'on se base sur la séquence sédimentaire où des graviers lacustres sont observés jusqu'à l'altitude de 374,40 environ (FIG. 9, S1). Une telle valeur pourrait correspondre à la fameuse terrasse lacustre de 375 m, connue à l'époque romaine, mais aussi à des périodes antérieures⁶.

Tout cela pourrait sembler contredire ce que l'on connaît des niveaux du Léman au Néolithique final. Le lac a en effet livré des occupations littorales à des altitudes bien inférieures, occupations dont les dates sont confirmées par la dendrochronologie⁷ FIG. 10. Citons par exemple Tolochenaz – La Poudrière, occupé dès 2885 avant notre ère, Anières – Bassy II dès 2789/88, et surtout l'étrange date obtenue à Veytaux – Chillon, de 2792/91, qui correspond à la date la plus récente obtenue à PLG 4.

Il semble en réalité que les niveaux du Léman au Néolithique final, surtout entre les années 3000 et 2600 avant notre ère, ont connu des fluctuations importantes, nombreuses et rapides. Il reste encore à le confirmer et surtout à en trouver l'explication. Mais, cela, c'est une autre histoire!

Conclusion

À la suite de cette seconde campagne d'étude, nous pouvons confirmer la présence d'un établissement riverain (ou littoral) dans le parc La Grange, occupé au Néolithique final et attribué à la culture de Lüscherz FIG. 11. Cet établissement semble de taille relativement modeste, mais nous n'avons pas pu rechercher sa limite en direction du sud-ouest (vers Genève). Nous n'avons toujours aucun indice qu'il s'agisse d'une extension de la station de La Grange, identifiée par Louis Blondel en 1921 et fouillée partiellement entre 2017 et 2018. Ni les datations dendrochronologiques ni la stratigraphie n'indiquent une possible continuité entre ces deux établissements.

Les quelques objets récoltés en 2020, compte tenu des faibles surfaces de couche archéologique explorées, confirment la richesse et la bonne conservation du site. Si l'occasion s'en présentait, une fouille complète de cet établissement livrerait vraisemblablement un mobilier considérable en relation avec une des plus anciennes occupations néolithiques du pourtour de la rade de Genève.

La découverte d'un nouvel établissement néolithique genevois et la confirmation de sa situation géomorphologique nous laissent espérer que d'autres vestiges préhistoriques sont encore présents et conservés entre le parc La Grange et le nant de Trainant, préservés grâce aux sables et graviers déposés lors des transgressions importantes

du Léman. Nous avons trouvé la confirmation de cette couche protectrice en effectuant des observations lors des terrassements pour une nouvelle propriété, sise au chemin du Port-Noir, quelques années après la découverte de 2003. On se situait alors 500 m plus au nord-est de PLG 4, mais encore à 200 m de l'ancien lit du nant de Trainant. Là, l'épaisseur de sables, graviers et galets roulés était de plus de 2 m, avec une composition sédimentaire plus grossière mais comparable à celle décrite lors de la fouille de 2003. Cette formation repose toujours sur l'argile glacio-lacustre. Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de cette brève campagne préventive, mais la présence d'un établissement littoral dans un tel contexte géomorphologique n'est pas à exclure pour autant.

Il serait donc opportun d'inscrire le site du Parc La Grange 4 à l'inventaire des monuments historiques du canton de Genève.

PIERRE CORBOUD

PASSAGE DANIEL BAUD-BOVY 2
1205 GENÈVE
pierre.corboud@bluewin.ch



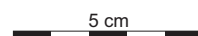
1



2



3



11 Choix de quelques objets archéologiques récoltés en 2020, typiques de la culture de Lüscherz (Néolithique final). **1** Hache polie en roche verte (S2); **2** racloir en silex du Grand-Pressigny, à taille bifaciale (S3); **3** grosse perle en bois de cerf, probablement une armature de flèche-assommoir pour la chasse aux oiseaux, éventuellement les oiseaux d'eau (S3).

4. Sous les rosiers, la plage

REMERCIEMENTS

Cette campagne de sondages archéologiques s'est parfaitement déroulée grâce à l'excellente collaboration avec le Service des espaces verts de la ville de Genève (SEVE). Nous tenons à remercier les collaboratrices et les collaborateurs de ce service pour leur compréhension et leur soutien technique lors du chantier.

NOTES

- 1 Corboud/Pugin 2004, Pugin/Corboud 2006.
- 2 Rapport LRD20/R7898, 2020, J.-P. Hurny et B. Yerly.
- 3 Corboud 2020.
- 4 Blondel 1923.
- 5 Corboud 1995.
- 6 Gallay/Kaenel 1981.
- 7 Pugin/Corboud 2006.

BIBLIOGRAPHIE

Blondel 1923. L. Blondel, Relevé des stations lacustres de Genève. *Genava* I, 1923, pp. 88-112.

Corboud 1995. P. Corboud, Le système STRATO: systématisation de la description des niveaux sédimentaires et programmes de traitement graphique. In: L. Valdés, I. Arenal, I. Pujana, (éd.), *Aplicaciones informáticas en arqueología: teorías y sistemas*. Colloque européen archéologie et informatique (Saint-Germain-en Laye, 22-24 nov. 1991). Bilbao 1995, pp. 116-133.

Corboud 2020. P. Corboud, La station littorale néolithique de Genève – La Grange: La fouille préventive d'un village oublié sous la plage publique des Eaux-Vives. *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2016-2018. Patrimoine et architecture, Série archéologie 4*, 2020, pp. 7-16.

Corboud/Pugin 2004. P. Corboud et C. Pugin, Une station littorale préhistorique du Néolithique final découverte au Parc de La Grange. *Genava* n.s. III, 2004, pp. 183-190.

Gallay/Kaenel 1981. A. Gallay et G. Kaenel, Repères archéologiques pour une histoire des terrasses du Léman. *Archives suisses d'anthropologie générale (Genève)* 45, 2, 1981, pp. 129-157.

Pugin/Corboud 2006. C. Pugin et P. Corboud, Un habitat littoral du Néolithique final en bordure de la rade de Genève. *Annuaire d'archéologie suisse* 89, 2006, pp. 25-50.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

P. Corboud (fig. 1-4, 8a, 9-11).
Studio NVP3D (fig. 5, 6, 8b).
SITG/P. Corboud (fig. 7).

Un habitat rural établi en marge de l'église Saint-Mathieu de Vuillonex

Anne de Weck

5.

DANS LES ANNÉES 1980-1990, UNE FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE AVAIT ÉTÉ EFFECTUÉE AU LIEU-DIT SAINT-MATHIEU À BERNEX PAR LE SERVICE ARCHÉOLOGIQUE, DANS LE BUT DE RETROUVER L'ÉGLISE DU MÊME NOM. CETTE INTERVENTION AVAIT ÉTÉ PLANIFIÉE EN RAISON DE L'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX D'UNE PETITE ENTREPRISE IMPLANTÉE SUR LES LIEUX. CES RECHERCHES ONT PU ÊTRE COMPLÉTÉES EN 2018-2019, DANS LE CADRE D'UN VASTE

PROJET IMMOBILIER, PRÉVU CETTE FOIS-CI SUR L'ENSEMBLE DE LA PARCELLE **FIG. 1**.

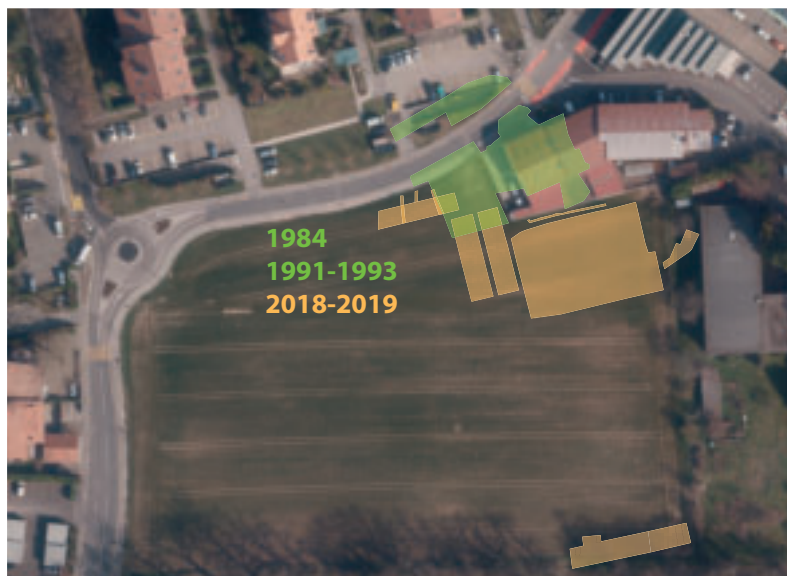
UN DIAGNOSTIC DE PLUS GRANDE ENVERGURE A PU ÊTRE RÉALISÉ, RÉVÉLANT LES TRACES D'UNE PARTIE D'UN HABITAT MÉDIÉVAL ET LA PRÉSENCE D'UN CIMETIÈRE.

LE SITE SE TROUVAIT À PROXIMITÉ D'UNE IMPORTANTE VOIE GALLO-ROMAINE, DONT UN TRONÇON A ÉTÉ DÉCOUVERT AU SUD DE CETTE OCCUPATION **FIG. 2 ET 3**.

1 Vue aérienne du site de Bernex-Vuillonex en cours de fouille, réalisée à l'aide d'un drone.



2 Vue aérienne du site avec l'emprise des deux campagnes de fouille.



Un centre ecclésiastique, siège du décanat

Au cours du Moyen Âge, le diocèse de Genève, qui s'étend de Nyon au lac du Bourget, est divisé en huit circonscriptions (décanats), correspondant chacune à une entité administrée par un doyen¹. Vuillonnex, hameau situé sur le haut des pentes nord menant au sommet du coteau, proche de Bernex et de Confignon, est le chef-lieu de l'un de ces décanats. Au XIV^e siècle, le décanat de Vuillonnex regroupe 45 paroisses et chapelles. Son territoire occupe une partie de la plaine du bassin genevois, limitée par le Vuache, les cours du Rhône et de l'Arve, ainsi que le versant sud-est du Mont Salève. Son extension va jusque dans l'avant-pays savoyard².

Les premières fouilles avaient non seulement mené à la découverte de l'église paroissiale de Saint-Mathieu, mais aussi à celle de tout un complexe religieux aux origines carolingiennes, qui deviendra le siège du décanat aux environs de l'an Mil **FIG. 4**.

Deux églises, l'une orientale et l'autre occidentale, qui ont coexisté pendant un certain temps, étaient entourées de dépendances et d'une batterie de fosses-silos située au nord-est. Une aire funéraire s'est progressivement développée autour de ces édifices, sur plusieurs périodes. Les plus anciennes tombes attestées en ces lieux sont installées au IX^e siècle, au nord d'une petite route pavée de galets, peut-être antique, et dans deux petites chapelles funéraires

en bois, futurs emplacements des deux églises. À partir des X^e-XI^e siècles, les tombes se regroupent autour de la petite église orientale, désormais maçonnée et pourvue d'une abside. Cette dernière deviendra par la suite l'église paroissiale de Saint-Mathieu, mentionnée pour la première fois dans le compte de la décime pontificale, impôt du Saint-Siège levé en 1275³. Aux XI^e-XII^e siècles, une clôture marque sans doute la limite de l'espace funéraire au nord, ce qui expliquerait que les sépultures se concentrent au sud de l'église. À partir de ce moment-là, ces dernières sont progressivement installées en rangées⁴. Aux XIII^e-XIV^e siècles, le cimetière s'étend plus au nord, entre les deux églises et à l'emplacement de l'église occidentale, qui a été détruite⁵. Il sera en fonction jusqu'au début du XVI^e siècle.

À la Réforme, l'église de Vuillonnex est délaissée au profit de celle de Bernex et n'apparaît plus dans les sources historiques. En 1600, les paroisses de Confignon, Bernex et Vuillonnex sont réunies en une seule. L'église Saint-Mathieu est entièrement démantelée au XVII^e siècle⁶.

Des traces d'occupation plus anciennes

La présence humaine en ces lieux remonte à la Protohistoire d'après la céramique de cette période retrouvée sur l'ensemble du site. Depuis La Tène finale et plus ou moins jusqu'aux



3 Localisation des sites antérieurs proches de Saint-Mathieu de Vuillonnex.

premières sépultures aménagées au IX^e siècle le long de la petite route de galets, il n'y a quasiment pas d'interruption. L'abondante céramique gallo-romaine, retrouvée à l'emplacement du complexe religieux et lors de la fouille de 2018-2019, proviendrait d'un domaine établi dans les environs dès le début du I^{er} siècle de notre ère⁷. Il est en effet fréquent que les occupations médiévales soient implantées près d'une *villa*⁸. Plusieurs domaines devaient jaloner la voie qui se trouvait à proximité, reliant *Genua* à la Gaule, dont un tronçon a été découvert au sud de Saint-Mathieu.

La seule *villa* clairement identifiée dans la région est celle située dans le village de Bernex, au lieu-dit En Saule, à environ un kilomètre au sud-ouest de Saint-Mathieu⁹ **FIG. 3**. Cependant, des traces d'autres établissements gallo-romains ont été reconnues aux alentours. Un probable domaine a par exemple été repéré par prospection aérienne à 500 m au nord-est du carrefour de Saint-Mathieu, non loin d'un autre tronçon de la voie antique récemment découvert (voir ci-dessous pp. 65-74)¹⁰. De même, au lieu-dit Les Boules, le long de la route de Soral, à un kilomètre au sud de Saint-Mathieu, des éléments de démolition d'un édifice maçonné important (tesselles de mosaïque, fragments de revêtements lithiques, *tegulae*, etc.) signalent vraisemblablement la présence d'une *villa* gallo-romaine¹¹.

Une occupation de la région au Haut Moyen Âge est également attestée par plusieurs

nécropoles isolées. L'une se situe au lieu-dit Les Boules, à côté de la supposée *villa* gallo-romaine mentionnée ci-dessus; une autre se trouve au lieu-dit Aux Gris, non loin du village de Bernex, au sud¹². La plus proche se situe au lieu-dit Crest d'Anières, à environ 200 m au nord-est de Saint-Mathieu. Au moment de sa découverte, ce cimetière avait été en grande partie détruit par l'exploitation d'une carrière de sable et de gravier¹³. Ces nécropoles ont été généralement abandonnées aux VIII^e-IX^e siècles, juste avant la fondation du complexe religieux¹⁴. Cette présence mérovingienne et carolingienne à proximité de Saint-Mathieu explique sans doute la découverte, sur le site, de fragments de dalles de molasse, de tessons de céramique des VI^e-VIII^e siècles et de quelques objets de cette période, qui pourraient provenir de sépultures.

Un habitat rural en marge des églises: bâtiments en bois et fosses-silos

Sur la surface explorée en 2018-2019, un grand nombre de structures témoignent de l'existence de plusieurs bâtiments construits sur des poteaux de bois plantés dans le sol, en marge des églises (voir **FIG. 4**). Les murs étaient en torchis montés sur clayonnages et les toits étaient faits de chaume. Parmi ces structures, plusieurs fosses-silos se distinguent par leur profil en forme de

5. Un habitat rural établi en marge de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex

4 Bernex-Vuillonnex
2018-2019. Plan général
des structures de l'habitat
(en couleur) et des sépultures
installés au sud du complexe
religieux de Saint-Mathieu
(en gris).





5 Deux fosses-silos avec leur embouchure encore conservée. Tombe dont l'emplacement a été marqué par une pierre dressée verticalement à l'origine.

poire. Tous ces aménagements ont été installés dans l'enceinte d'un fossé incurvé. Ils formaient certainement des unités agricoles comprenant un bâtiment principal entouré d'annexes.

La chronologie relative permet de distinguer plusieurs phases dans le développement de cet habitat. Sa liaison topographique avec les églises n'existe plus, détruite lors de la construction de l'extension des locaux de l'entreprise présente sur le site. Il est donc impossible de dire jusqu'où s'étendaient les bâtiments et la zone de stockage en direction du nord. Par la suite, une centaine de tombes du cimetière de Saint-Mathieu, dont un certain nombre ont été datées au radiocarbone des XI^e-XII^e siècles, seront installées dans l'enceinte du fossé et occuperont une partie de l'espace préalablement réservé à l'habitat (voir ci-dessous).

Une première phase d'habitat

Une batterie de fosses-silos **FIG. 5**, occupant la moitié nord du site, appartient à une première phase d'habitat antérieure au cimetière des XI^e-XII^e siècles (phase rouge et orange, voir **FIG. 4**). Elle est encadrée au sud et à l'est par des bâtiments sur poteaux (phase rouge) auxquels elle semble liée. Par ailleurs, deux groupes de trous de poteaux antérieurs aux sépultures, qui pourraient correspondre à deux bâtiments, l'un au nord-ouest et l'autre au nord-est du site,

appartiennent également à cette phase ancienne. Ils pourraient être postérieurs à la zone de stockage, ne s'organisant visiblement pas en fonction de la répartition des fosse-silos¹⁵. Ainsi l'hypothèse de deux périodes d'occupation successives peut être proposée pour cette première phase.

Les bâtiments situés en limite des fosses-silos devaient exister encore au moment où l'espace fut réservé aux inhumations, aux XI^e-XII^e siècles. En effet, les tombes les plus proches en tiennent visiblement compte puisqu'elles n'empiètent pas sur ces structures. Habitat et sépultures auraient alors coexisté, ce qui n'est pas inhabituel à cette période-là. Le cimetière attire les vivants par son statut de lieu protégé par le droit d'asile. Tout au long du Moyen Âge, toutes sortes d'activités profanes pouvaient avoir lieu dans les cimetières, telles que l'installation de dispositifs de stockage des denrées et celle d'habitats permanents, comme à Vuillonnex¹⁶.

Les fosses-silos sont abandonnées au XII^e siècle: un certain nombre d'entre elles sont coupées par des tombes. Cette période d'abandon est confirmée par le mobilier le plus tardif retrouvé dans celles qui n'ont pas été perturbées par les sépultures¹⁷, et par la présence, dans l'une d'elles, d'un squelette de porcelet daté par radiocarbone des XI^e-XII^e siècles **FIG. 10**. Par ailleurs, une monnaie mise au jour dans le remplissage d'un trou de poteau appartenant

6 Empreintes de contenant à l'intérieur d'une fosse-silo.



7 Deux creusements successifs, correspondant probablement à deux fosses-silos superposées.



8 Chapiteau de colonnette retrouvé dans le comblement supérieur de la fosse-silo ST260.

9 Deux épingles en bronze provenant de deux comblements différents de la fosse-silo ST260.



au bâtiment sud (phase rouge)¹⁸ indique que les structures liées à ces édifices pourraient avoir été définitivement comblées au XIII^e siècle au plus tôt, vraisemblablement au moment où de nouveaux bâtiments se construisent (phase verte, voir **FIG. 4**).

Les fosses-silos

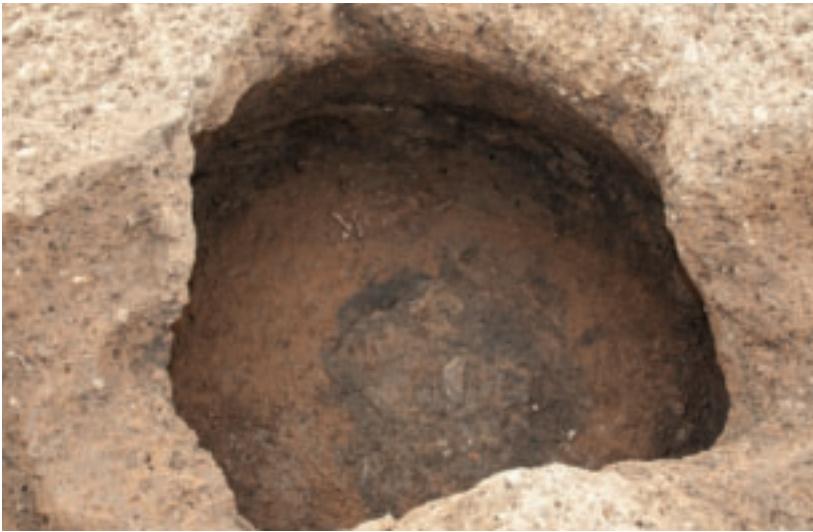
Les fosses-silos, au nombre de douze, se répartissent au nord du site **FIG. 4**; deux d'entre elles, l'une en bleu à l'ouest **FIG. 12** et l'autre en vert au nord-est, sont plus tardives car postérieures au cimetière. La majorité de ces fosses, de profils piriformes, ont conservé leurs bords, qui se resserrent vers le haut. En moyenne, leur profondeur va de 1,30 m à 1,45 m¹⁹. Certaines d'entre elles ont une embouchure circulaire relativement bien conservée. Elles étaient fermées hermétiquement par un bouchon, qui pouvait être en argile, pour obtenir une atmosphère anaérobie indispensable à la conservation du grain à long terme²⁰.

Dans plusieurs cas, des empreintes ou des traces visibles à l'intérieur pourraient correspondre à des restes de contenants en matière périssable, en bois ou en vannerie par exemple **FIG. 6**.

Dans plusieurs fosses, des pierres déposées au fond servaient peut-être d'isolant contre l'humidité, en ménageant un vide sanitaire. Au fond de la fosse la plus profonde, une planche était encore conservée, reposant sur une couche noirâtre, juste en-dessus de l'empierrement. Il pourrait s'agir d'un reste de plancher ou éventuellement d'un aménagement de paroi qui aurait basculé. L'une des fosses se distingue par une forme particulière: elle est constituée de deux creusements, d'une fosse supérieure large et d'une fosse inférieure plus étroite et piriforme; cette dernière pourrait correspondre à une phase antérieure **FIG. 7**. La fosse supérieure a été coupée au XII^e siècle par une série de tombes.

Les comblements de la plupart des fosses sont d'une nature similaire, constitués d'une couche noirâtre recouvrant des pierres, et sont parfois charbonneux et cendreaux. Ils pourraient donc être contemporains et peut-être consécutifs à un incendie.

L'une des fosses-silos (ST 260) se distingue par le riche mobilier que contenait son remplissage, composé de différentes couches. Dans la couche supérieure, un épais remblai noirâtre et charbonneux, se trouvait un chapiteau de colonnette en calcaire **FIG. 8**, orné de motifs végétaux,



10 Squelette de porcelet déposé dans le comblement inférieur de la fosse-silo ST260.



11 Fosse rectangulaire, postérieure au cimetière, appartenant probablement à la deuxième phase d'habitat.

provenant sans doute de l'une des deux églises. Il s'agit d'un remploi puisqu'il a été creusé à l'intérieur pour obtenir une vasque dotée d'une rigole, qui a peut-être servi de mortier ou de mesure à grains²¹. Le reste du mobilier retrouvé dans la fosse comprend deux épingles en bronze identiques, à tête creuse constituée de deux cônes assemblés **FIG. 9**. Le squelette de porcelet mentionné ci-dessus se trouvait dans l'une des couches inférieures de cette fosse **FIG. 10**²². D'autres squelettes d'animaux ont été retrouvés à Saint-Mathieu, non loin des églises: quatre squelettes de porcelets étaient enterrés sous une tombe et, à proximité, se trouvait un bœuf

presque entier²³. Ce phénomène est fréquent dans les sites d'époque médiévale. Il s'agit le plus souvent d'animaux malades que l'on ensevelissait pour des raisons sanitaires dans des fosses abandonnées, devenues des dépotoirs²⁴. Ces dépouilles d'animaux attestent que leur élevage était pratiqué à proximité de l'habitat.

Plusieurs fosses-silos ont livré des objets et de la céramique. Il s'agit le plus souvent de mobilier qui remonte à des phases anciennes, des VI^e-VII^e siècles et des IX^e-X^e siècles. Ces structures pourraient donc être antérieures à celles retrouvées dans le chœur de l'église occidentale et à celles aménagées au nord-est, à proximité d'une

unité domestique, datées des X^e-XI^e siècles²⁵. Ces zones de stockage sont généralement associées à une unité agricole; dans un contexte ecclésial, elles pouvaient servir à entreposer le prélèvement de la dîme. En France, on observe une émergence des zones de stockage dans la seconde moitié du VII^e siècle et une augmentation des structures et de leur capacité à partir du IX^e siècle²⁶.

Structures d'habitat postérieures aux XI^e-XII^e siècles

Une phase postérieure aux XI^e-XII^e siècles a pu être mise en évidence grâce à quelques trous de poteaux qui coupent des tombes (phase verte, voir **FIG. 4**). Ainsi, une deuxième phase d'habitat se développe sur l'aire funéraire abandonnée. La destruction de l'église occidentale, à partir du XIII^e siècle, a libéré un nouvel espace funéraire à proximité immédiate de l'église paroissiale, ce qui a pu provoquer l'abandon de cette partie de cimetière sud au profit d'une extension de l'habitat. Les alignements de trous de poteaux semblent dessiner deux corps de bâtiments orientés nord-sud, dont le plan doit encore être précisé. Deux fosses qui coupent des tombes, l'une circulaire, à l'est, et l'autre rectangulaire, à l'ouest, probablement des fosses-silos, se rattacheraient à cette phase. La fosse rectangulaire est elle-même percée par un trou de poteau appartenant à un bâtiment plus tardif **FIG. 11**. Des trous de piquets sont visibles dans ses quatre coins. À la fouille, des négatifs longilignes ont été observés le long des bords, peut-être des traces

de pans de bois. Il pourrait s'agir d'un grenier du type de ceux qui ont été découverts dans le sous-sol de l'église occidentale²⁷, même si la fosse en question est un peu plus grande. Ses dimensions se rapprochent également de celles du fond de cabane appartenant à l'unité domestique découverte au nord-est de cette même église²⁸. Les structures de ce type abritent fréquemment des activités artisanales telles que le tissage²⁹. Dans le cas de notre fosse, aucun objet retrouvé dans le comblement ne se rapporte à ce type d'activité, ni à aucun autre artisanat. Cependant plusieurs fusaïoles découvertes sur l'ensemble du site, dans d'autres contextes, attestent que la production de textiles y était pratiquée. Un pot à cuire à fond bombé a été retrouvé dans le comblement de la fosse rectangulaire, qui pourrait ainsi remonter au XIII^e siècle au plus tard.

Une autre fosse, circulaire, de grandes dimensions et très profonde, située à l'extrémité orientale du site, peut être rattachée à la même phase. Elle contenait dans son comblement une monnaie, un denier anonyme de Saint-Pierre, vraisemblablement de la première moitié du XIV^e siècle³⁰. La période d'abandon des structures d'habitat de cette phase peut donc être placée au XIV^e siècle au plus tôt.

Les trous de poteaux les plus tardifs se trouvent à l'ouest du site (en bleu, voir **FIG. 4**). En effet, l'un d'eux coupe la fosse rectangulaire attribuée à la deuxième phase d'habitat. En outre, ces constructions dépassent l'enceinte du fossé, comblé au plus tard à ce moment-là. La

12 Fosse circulaire, probablement un silo, qui a coupé trois tombes. Elle pourrait appartenir à une troisième phase d'habitat.

13 Applique en forme de papillon provenant du remplissage inférieur de la grande fosse ouest (voir **FIG. 4** en bleu, troisième phase d'habitat?).



phase d'habitat postérieure au cimetière semble donc s'être développée de l'est vers l'ouest. Une grande fosse circulaire, située un peu plus à l'ouest, de même qu'une fosse-silo qui coupe des tombes, pourraient avoir fonctionné avec ce ou ces bâtiments **FIG. 12**. Les structures en lien avec ces aménagements ont livré du mobilier pouvant dater au plus tard des XIII^e-XIV^e siècles **FIG. 13**³¹. Ils seraient donc peu éloignés dans le temps des bâtiments postérieurs au cimetière (phase verte, voir **FIG. 4**) situés plus à l'est. Cette chronologie paraît cohérente au regard de la durée moyenne d'occupation de la plupart des habitats en terre et bois (deux ou trois siècles, éventuellement quatre)³².

Le cimetière des XI^e-XII^e siècles

Cette portion de cimetière compte 106 tombes qui s'ajoutent aux 552 sépultures installées autour des deux églises.

Lors d'un agrandissement illégal des locaux de l'entreprise établie sur place à la fin des années 1980, un grand nombre de tombes ont été détruites dans la partie nord-ouest du site. Il manque notamment le lien entre la partie récemment fouillée et le reste du cimetière de Saint-Mathieu. Depuis, le creusement d'une tranchée moderne a une fois de plus détruit des sépultures dans ce secteur. Seule une petite bande de terrain le long de cette tranchée a été épargnée. Huit tombes y étaient encore conservées, parfois très partiellement.

Des 22 échantillons d'ossements humains sélectionnés sur l'ensemble du site, datés au radiocarbone, 20 remontent aux XI^e-XII^e siècles³³. Deux sépultures sont légèrement plus anciennes, l'une des X^e-XI^e siècles et l'autre du XI^e siècle. Il semble n'y avoir aucune tombe plus récente. Cette aire funéraire appartient donc bien au cimetière qui s'est développé à la même période au sud de l'église orientale, qui est alors rebâtie³⁴. La chronologie relative établie par les recoupements de tombes ne permet de déceler que trois périodes d'ensevelissement, ce qui tend à confirmer que cette partie de cimetière a connu une utilisation relativement courte.

On retrouve dans l'ensemble de cette zone les mêmes orientations que pour les sépultures installées autour de l'église orientale entre le XI^e siècle et le début du XVI^e siècle: ouest-est, nord-sud ou sud-nord, nord-ouest/sud-est. Un certain nombre de tombes, ouest-est, suivent



14 Tombe des XI^e-XII^e siècles aménagée avec des pierres qui soutenaient probablement un couvercle en bois. La fosse a coupé une fosse-silo fraîchement comblée.



15 Tombe d'enfant aménagée avec quatre pierres servant à caler un entourage de bois (XI^e-XII^e siècles).



16 Squelette en position accroupie dans une fosse exiguë (XI^e-XII^e siècles).

17 Fosse-silo coupée par deux tombes datées des XI^e-XII^e siècles.



encore l'axe des églises. Les différentes orientations des tombes reflètent peut-être des périodes chronologiques distinctes.

Différents types de tombes se côtoient: des sépultures en simple fosse, aménagée ou non, des sépultures en coffrage de bois et des sépultures en pleine terre. La majorité des tombes sont en coffrage de bois ou en simple fosse. Ces dernières se caractérisent par des fosses étroites recouvertes par un simple couvercle en bois, appuyé sur deux pierres placées aux deux extrémités de la fosse ou sur plusieurs pierres. Une série de tombes, principalement d'immaturs, sont aménagées avec un coffrage, maintenu par des pierres de calage **FIG. 14** et **15**. Quelques individus seulement semblent avoir été enveloppés dans un linceul. Seules quelques inhumations pourraient être en pleine terre. La plupart des défunts avaient la tête surélevée par un support en matériau périssable.

Une seule tombe en coffre, celle d'une adolescente, conserve un marqueur de son emplacement. Il s'agit d'un gros bloc de schiste de forme plus ou moins pyramidale qui a basculé dans la fosse, sur le côté droit du squelette **FIG. 5**³⁵. Il devait se trouver à l'origine en position verticale, à l'extrémité ouest de la tombe. À Saint-Mathieu, sur l'ensemble du site, les marqueurs de tombes sont rarement mis en évidence: ils devaient être le plus souvent en bois. Seules deux tombes des X^e-XI^e siècles, fouillées lors des premières campagnes, avaient des pierres dressées pour signaler leur emplacement³⁶.

À partir des X^e-XI^e siècles, les défunts sont installés dans une attitude de prière, ce qui n'était pas le cas auparavant³⁷. La position la

plus fréquente est celle des avant-bras placés parallèlement sur l'abdomen. Il existe d'autres positions: les mains jointes sur le thorax ou sur l'abdomen et les bras croisés sur l'abdomen ou sur le thorax. Quelques variantes ont été constatées, telles qu'un bras sur le thorax ou l'humérus et l'autre sur l'abdomen. Un certain nombre d'individus ont en tout cas un bras ou une main, parfois les deux, posés sur le pubis. Quelques-uns seulement ont un ou deux bras posés le long du corps.

L'une des positions les plus étonnantes est celle d'un individu en position accroupie **FIG. 16**. Le défunt, de constitution robuste et de grande taille, était installé dans une fosse trop petite. La bonne connexion anatomique de son squelette indique qu'il devait être enveloppé dans un linceul ou un sac de toile et que la fosse de la tombe a dû être comblée rapidement. Un autre individu a été enterré dans la même posture, à l'ouest de l'église orientale³⁸. À ce jour, il n'existe pas d'explication pour ce mode d'inhumation singulier. S'agit-il simplement d'une économie de place, ou d'un rituel particulier dû au statut du personnage? Deux autres défunts ont également une position atypique: l'un a les avant-bras croisés sur l'abdomen et les jambes croisées; l'autre, les jambes repliées sur le côté.

Un certain nombre de tombes ont été placées dans ou à proximité des fosses-silos abandonnées **FIG. 17**. Même s'il s'agit ici de sépultures aménagées dans des silos désaffectés, fraîchement comblés, on peut se demander s'il s'agit

d'un hasard dû à la place disponible au moment de l'ensevelissement, ou s'il n'y a pas un geste intentionnel en rapport avec une croyance ou un rituel particulier. Cette fréquente association entre silos et inhumations, constatée dans de nombreux sites d'habitats européens, est bien connue pour les périodes préhistoriques et protohistoriques³⁹. Des sépultures en silos sont également attestées pour le Haut Moyen Âge et le Moyen Âge, sur une période qui s'étend du VII^e au XII^e siècles. Il a été observé à de multiples reprises que les défunts placés dans ces fosses ou à proximité étaient majoritairement des immatures et des jeunes. Il pourrait donc y avoir une sélection des individus selon l'âge et peut-être aussi le sexe⁴⁰. À Vuillonnex, une même fosse-silo contient souvent plusieurs sépultures. L'une d'entre elles était occupée par huit individus, dont six étaient des bébés et des immatures

FIG. 18. S'agit-il d'une protection symbolique du défunt, placé dans un endroit qui conservait à l'origine les récoltes, sources de vie? Ou s'agit-il d'un geste lié à la notion d'intercession entre le monde des morts et celui des vivants? Le dépôt d'un défunt dans un silo le transforme peut-être en intermédiaire privilégié pour garantir aux vivants de bonnes récoltes⁴¹. Ou alors, dans un monde christianisé, l'association tombes et silos pourrait illustrer la métaphore du grain qui symbolise les cycles de la vie et de la résurrection, bien présente dans les Évangiles⁴².

Le mobilier des tombes

Seules trois tombes conservaient du mobilier en lien avec le squelette. Dans la première, datée des XI^e-XII^e siècles, il y avait un couteau en position primaire qui présentait des restes de textile minéralisés par le fer, posé transversalement sur la moitié gauche de la défunte **FIG. 19**⁴³. La soie était recouverte par un manche en bois tenu par des rivets. La pointe de la lame est courbée vers le bas, se terminant en crochet. Les restes d'un sergé en laine conservé sur les deux faces du couteau indiquent qu'il était emballé dans un tissu. Des traces de peau de mouton recouvrent par endroits la laine. Le couteau reposait donc sur un manteau ou une couverture en peau de mouton enveloppant la défunte. Ces restes organiques, bien étudiés pour le Haut Moyen Âge, sont particulièrement intéressants car très rarement conservés pour le Moyen Âge central. D'autres objets fragmentaires proviennent des vêtements de la défunte, des appliques et un probable ardillon de ceinture.



18 Fosse-silo coupée par plusieurs tombes, principalement de bébés et d'immatures.

19 Squelette avec un couteau en fer posé sur la partie gauche de son abdomen. Restes de bois du côté gauche, qui constituaient l'une des parois ou le couvercle du coffre, et pierre de calage du côté droit (XI^e-XII^e siècles).



20 L'une des boucles d'oreilles en bronze en place de part et d'autre du crâne (X^e-XI^e siècles).

21 Partie ouest du fossé incurvé, perturbée par des trous de poteaux postérieurs.



Dans la deuxième tombe, la plus ancienne de cette partie de cimetière (datée par radiocarbone des X^e-XI^e siècles) et orientée nord-sud, une paire de boucles d'oreille en bronze, parfaitement conservées, se trouvait encore en place de part et d'autre du crâne **FIG. 20**. Un troisième squelette possédait un anneau en fer appartenant à une ceinture posée sur son bassin.

Dans une autre tombe encore, une monnaie du IV^e siècle a été découverte le long de la jambe droite du défunt⁴⁴. Comme dans d'autres tombes de Saint-Mathieu, la pièce semble avoir été jetée dans la fosse au moment de l'inhumation⁴⁵. Deux tombes de Saint-Mathieu, datées du X^e siècle, aménagées dans le radier de la route nord, en lien avec l'église occidentale, contenaient également une monnaie du Bas-Empire⁴⁶. La présence de ces pièces n'est certainement pas fortuite, mais leur signification nous échappe. On pense aux monnaies gallo-romaines que l'on trouve parfois dans les tombes en dalles du Haut Moyen Âge, conservées dans une poche ou une sacoche pour la valeur du métal. Par ailleurs, la présence de cette pièce évoque l'antique tradition funéraire du dépôt de monnaies dans les tombes⁴⁷, qui a longtemps perduré. Par son ancienneté, on lui attribuait sans doute une valeur toute particulière. À Saint-Mathieu, d'autres tombes contenaient des oboles datant au plus tôt du XIII^e siècle⁴⁸.

Les fossés

Le fossé incurvé, à profil en V, est incomplet, coupé par les bâtiments modernes alentours⁴⁹ **FIG. 4** et **21**. Sa limite nord-ouest a été détruite par des tuyaux et sa limite orientale n'est pas connue. Comme il n'a pas été vu lors de la fouille des églises, il ne semble pas inclure le complexe religieux dans son périmètre.

Son remplissage contenait notamment du mobilier gallo-romain⁵⁰ et du mobilier médiéval⁵¹, dont deux tessons de cruche datant des XIII^e-XIV^e siècles. Il est en tout cas définitivement comblé au moment où l'on a construit les derniers bâtiments à l'ouest, au cours du XIV^e siècle au plus tôt. Parmi les quelques objets d'époque médiévale que contenait son remplissage, la présence d'un éperon du XII^e siècle mérite d'être mentionnée⁵². Un autre éperon retrouvé dans la grande fosse située à l'extrémité orientale du site, du même type, forme peut-être une paire avec le premier. Ce type d'équipement appartenait à un personnage de la classe des seigneurs. Cela montre que le siège du décanat a aussi été fréquenté par des personnes aisées, même si le compte rendu d'une visite par un évêque auxiliaire, au XV^e siècle, relate l'état de pauvreté des paroissiens de Saint-Mathieu⁵³.

Le fossé incurvé semble rejoindre un autre fossé, rectiligne, qui borde la petite route de galets damés. Il pourrait alors être de forme semi-circulaire **FIG. 4**. Le comblement de ce deuxième fossé contenait une majorité de

céramique gallo-romaine et un tesson daté des XI^e-XV^e siècles, trouvé à la surface⁵⁴. Si la route est en tout cas antérieure au X^e siècle, car elle est coupée par des tombes de cette période, elle peut être gallo-romaine, mérovingienne ou même carolingienne. Les deux fossés, de mêmes profil et dimensions, pourraient donc être contemporains et avoir fonctionné comme des limites parcellaires. Le fossé rectiligne marquerait alors une séparation entre l'habitat et les églises, alors que le fossé incurvé délimiterait l'habitat.

La vision partielle du site rend cependant difficile l'interprétation de ces fossés et la compréhension de leur lien avec le complexe religieux et l'habitat. On ne peut ainsi exclure que le fossé incurvé coupe le fossé rectiligne. Même s'ils ne s'intègrent pas vraiment dans son tracé, la majorité des bâtiments en bois, à l'exception de l'édifice le plus à l'ouest, s'insèrent dans l'espace qu'il délimite: il pourrait dès lors constituer une limite de propriété. Le cimetière semble également respecter cette limite, vu qu'aucune tombe ne sort de cette enceinte. En outre, les sépultures aménagées à l'ouest suivent son tracé. Il est probable que le fossé fonctionne avec le premier habitat et les tombes, et qu'il ait ensuite été comblé. Le fait que l'un des ensembles de trous de poteaux de la première phase, situé au nord-ouest du site, semble suivre son contour irait dans le sens de cette hypothèse.

Une voie ancienne à proximité

À 70 m au sud du complexe religieux se trouvait un tronçon d'une ancienne voie **FIG. 3** et **22**, d'environ 6 m de large, qui correspond à l'un des axes importants partant de *Genava* et permettant de se rendre en Gaule, en direction de Vienne en Isère. Elle est axée NE-SO, plus ou moins parallèle à la route de Chancy actuelle.

La voie est constituée de petits galets serrés les uns contre les autres, parmi lesquels s'intercalaient de plus gros galets. Cet aménagement repose sur une couche sablo-limoneuse brun orange. Il a ensuite été recouvert d'un limon argileux beige servant d'assise à un deuxième niveau de route **FIG. 23**. Une trace d'ornière est visible dans la partie sud-est du premier état. De la céramique paléochrétienne⁵⁵, datée des IV^e-V^e siècles, a été découverte du côté ouest, le long de la limite nord.

Le deuxième niveau correspond à une réfection. Il est réalisé avec de plus grands galets, mélangés par endroits à des blocs. Dans la partie est, la portion sud de la route ne semble pas avoir été rechapée. La recharge a sans doute permis de remettre à niveau la partie nord qui a dû s'affaïsser. Seuls quelques tessons de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine ont été retrouvés dans le rechapage.

Deux parcelles plus loin, environ 400 m plus à l'est, un autre tronçon d'une voie ancienne a été récemment découvert (voir pp. 65-74)⁵⁶ **FIG. 3**.



22 Partie est du tronçon de la voie gallo-romaine.



23 Niveaux supérieur et inférieur de la voie gallo-romaine.

Son axe diffère légèrement de celui du tronçon mentionné ci-dessus. Plusieurs aménagements antérieurs superposés étaient encore conservés, notamment de la période de La Tène. Le tronçon de Vuillonnex semble, quant à lui, correspondre au niveau d'une voie datée du Bas-Empire. Par ailleurs, du mobilier des IV^e-V^e siècles, bien présent sur l'ensemble de la fouille de Saint-Mathieu, atteste une occupation de cette période dans les environs.

Conclusion

Les datations absolues fournies par les sépultures ont servi d'ancrage pour établir des phases en fonction de la chronologie relative des structures. Elles confirment que la majorité des tombes datent des XI^e-XII^e siècles, faisant ainsi partie du cimetière qui s'est développé au sud de l'église orientale à partir du XI^e siècle. Cependant, il n'est pas complètement exclu qu'il y ait des tombes plus tardives.

Une partie des bâtiments les plus anciens au sud et à l'est (phase rouge) et la zone de stockage correspondante pourraient être contemporains de l'édification des premières églises, aux IX^e-X^e siècles. Ils étaient probablement existants quand le cimetière fut aménagé. Deux édifices de cette première phase, qui ne semblent pas s'ordonner en fonction des fosses-silos, pourraient être légèrement plus récents, peut-être des X^e-XI^e siècles. Viennent ensuite deux phases d'habitat plus tardives qui se développent sur

l'aire funéraire abandonnée, peut-être à partir du XIII^e siècle, et qui ne semblent pas aller au-delà du XIV^e siècle, si l'on s'en tient au mobilier retrouvé dans les structures.

Le fossé incurvé pourrait avoir été aménagé en lien avec le premier habitat, éventuellement aux IX^e-X^e siècles. Les aménagements plus tardifs ne paraissent pas s'aligner sur lui. Il est probable alors que, lorsque l'habitat s'étend sur l'ère funéraire désaffectée, le fossé soit déjà comblé. À partir de ce moment-là, les bâtiments semblent s'ordonner en fonction d'une autre limite, peut-être marquée par une clôture en bois, qui respectait celle marquée jadis par le fossé. Le ou les bâtiments ouest (phase bleue), sans doute les plus tardifs, sortent en tout cas du tracé du fossé. Ils sont peut-être peu éloignés dans le temps de ceux de la phase verte, mais peuvent aussi avoir été construits plus tardivement, au XV^e siècle, puisque l'église Saint-Mathieu et ses dépendances ont été abandonnées seulement peu après 1536, d'après les monnaies les plus tardives retrouvées sur le site⁵⁷.

Beaucoup de questions restent en suspens en raison de la conservation partielle du site: toute la partie orientale manque et le tracé du fossé n'est que partiellement connu. Néanmoins, les nouvelles découvertes ont permis de mieux comprendre l'environnement du siège du décanat, entouré de plusieurs bâtiments, certainement à vocation agricole.

Le centre ecclésiastique s'est établi en un lieu stratégique, proche d'une voie de communication antique importante, certainement encore en usage au Moyen Âge et favorisant les échanges et l'approvisionnement. Cet axe a en effet été utilisé jusqu'au XVI^e siècle par les marchands qui se rendaient à Lyon⁵⁸.

ANNE DE WECK

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE
ROUTE DE SUISSE 10
1290 VERSOIX
anne.deweck@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

Placé sous la responsabilité de l'auteure, le chantier s'est déroulé du 16 avril 2018 au 11 septembre 2019, en étroite collaboration avec G. Consagra et M. Berti, techniciens de fouille (SAGE), tant sur le plan scientifique que technique. Ils ont fourni un travail essentiel en effectuant les relevés topographiques, l'élaboration de la documentation de terrain et la mise au net du plan des structures tout au long du chantier. Nous avons pu bénéficier également de la précieuse aide de M. Joguín Regelin et de celle d'E. Broillet-Ramjoué pour la réalisation de relevés sur le terrain. Nous les en remercions chaleureusement. La fouille a été réalisée avec beaucoup de soin et de

minutie par sept ouvriers spécialisés de l'entreprise Cuénod Constructions SA: F. Almeida Marques, D. Arrondel, J.-P. Cipolat, M. Limeres, B. Paquet, D. Peter et J. Pinto. L'équipe était encadrée par P. Magnin (Cuénod Constructions SA) pour la coordination, la gestion administrative et la logistique. Son travail consciencieux a largement contribué au bon déroulement du chantier. Nous avons également pu bénéficier des compétences de G. Perréard Lopreno (ArchANTHRO) et de C. Vaucher (Archeodunum SA) pour l'étude et la documentation des tombes, ainsi que de celles de M. Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique (MAH), et de son successeur G. Perret, pour la détermination des monnaies, dont certaines

en cours de fouilles. Nos remerciements s'adressent également à M.-A. Haldimann, docteur en archéologie et chercheur à l'Université de Berne, et à M. Joguín Regelin (SAGE) pour leurs identifications et datations de la céramique en cours de fouille. Nous sommes également reconnaissants à Th. Mader, directeur chez OPALYS project SA, à S. Mosca, chargé d'affaires chez Pillet Développement SA et à Y. David, architecte H.E.S chez Atelier d'Architecture Roulin & Vianu, qui nous ont aidés à planifier notre intervention en fonction de l'organisation complexe du projet immobilier de Saint-Mathieu.

NOTES

- 1 Dans le cas de Genève, le doyen était un prêtre nommé par l'évêque; sa première mention dans les archives date de 1091. Il assurait le relais entre l'évêque et les paroisses éloignées. La plupart des doyens ne semblent pas avoir résidé dans le chef-lieu de leur décanat mais plutôt en ville, en tant que membres du chapitre de la cathédrale (Terrier 2014, p. 21).
- 2 Terrier 2014, p. 18.
- 3 Terrier 2014, p. 13.
- 4 Terrier 2014, p. 83.
- 5 Terrier 2014, p. 96.
- 6 Terrier 2014, p. 15.
- 7 Terrier 2014, pp. 32-36.
- 8 Nissen 2014, p. 4.
- 9 Paunier 1971, p. 139-149.
- 10 Paunier 1981, p. 112.
- 11 Paunier 1981, p. 130.
- 12 Paunier 1981 p. 112; Privati 1983, p. 79.
- 13 Paunier 1981, p. 111; Privati 1983, p. 78.
- 14 Terrier 2014, pp. 16-17.
- 15 De plus l'un des trous de poteaux semble couper l'une des fosses-silos.
- 16 Zadora-Rio 2014, pp. 1-2; Treffort 2015, p. 6.
- 17 Notamment des fragments de récipients à fond bombé datés des IX^e-XIII^e siècles. L'étude complète de la céramique et celle du reste du mobilier permettront d'affiner le phasage proposé.
- 18 Denier de l'évêché de Genève, anonyme, 2^e quart du XIII^e siècle (Campagnolo 2020, p. 89)
- 19 Une seule fosse-silo a une profondeur de 2,44 m.
- 20 Terrier 2014, p. 71.
- 21 Ce phénomène est connu pour les chapiteaux, souvent transformés en bénitiers, mortiers ou encore mesures à grain (Verbrugge/Cercy 2007). D'après les traces de rubéfaction visibles à sa surface, le chapiteau pourrait provenir de l'église occidentale, dont la nef a été détruite par un incendie aux X^e-XI^e siècles. Une étude stylistique permettra de le dater et peut-être de confirmer cette hypothèse.
- 22 L'animal a été soigneusement prélevé sur le terrain par P. Chiquet et J. Studer, archéozoologues (Museum d'histoire naturelle de Genève). Le squelette est actuellement conservé au Museum.
- 23 Olive 2014, p. 270.
- 24 Clavel/Robin 2012, p. 48.
- 25 Terrier 2014, pp. 76-77 et 78.
- 26 Peytremann 2013, p. 39.
- 27 Terrier 2014, pp. 63-65 et p. 71.
- 28 Dimensions des deux fosses: 2,74 × 1,70 m (fosse rectangulaire de l'habitat fouillé en 2018-2019); 2,20 m sur 3 m (unité domestique du complexe religieux).
- 29 Terrier 2014, pp. 55-56.
- 30 L'identification de cette monnaie est encore en cours. G. Perret pense qu'elle devrait se situer plutôt sur la fin de la période d'émission, soit à la fin des années 1350, peu après l'ouverture de l'atelier des comtes de Genève à Annecy. Il est toutefois aussi possible, d'après lui, que cette pièce ait été frappée au moment où un Savoie administrait l'évêché, puis désignait les évêques (vers 1444-1450).
- 31 Deux récipients culinaires à fond bombé des IX^e-XIII^e siècles, voire du XIV^e siècle, et une applique de ceinture en bronze en forme de papillon pouvant dater des XIII^e-XIV^e siècles (Plan 2014, pp. 230-231).
- 32 Nissen 2014, p. 4.
- 33 J.-P. Hurni, B. Yerly, Bx03-02, Rapport d'analyse par le radiocarbone, Réf. LRD20/R7930R. Laboratoire romand de dendrochronologie, 2021.
- 34 Terrier 2014, p. 83.
- 35 La pierre mesure 23 × 50 cm.
- 36 Terrier 2014, p. 59.
- 37 Terrier 2014, p. 106.
- 38 Terrier 2014, p. 175. Cette tombe a été attribuée à l'une des phases les plus tardives, qui correspond aux XIII^e-XIV^e siècles.
- 39 Peytremann 2013, p. 53. Ce phénomène a été observé surtout au Néolithique récent et à La Tène ancienne et moyenne: *ibidem*, p. 61.
- 40 Peytremann 2017, p. 68.
- 41 Delattre 2000, p. 28.
- 42 Peytremann 2017, p. 69.
- 43 A. Rast-Eicher, St-Mathieu de Vuillonex, analyses des restes organiques, couteau Bx03-02 (couteau en fer). ArcheoTex, Büro für archäologische Textilien, 2020, pp. 1-8.
- 44 La monnaie a été émise entre 364 et 375, sous les empereurs Valentinien I, Valens ou Gratien, selon la détermination de G. Perret.
- 45 Terrier 2014, p. 98.
- 46 Campagnolo 2014, pp. 192-193.
- 47 Dans l'Antiquité, le dépôt de pièces en contexte funéraire pouvait revêtir plusieurs significations selon la manière dont elles étaient disposées dans la tombe et selon leur iconographie. Il pouvait s'agir d'une monnaie de passage, le plus souvent brûlée, de monnaies de représentation en lien avec le défunt (série représentant des suites narratives) et de monnaies de fermeture (disposées au cours du rebouchage de la fosse): voir Doyen 2019, pp. 7-26.
- 48 Terrier 2014, pp. 102-106.

- 49 Il a une profondeur moyenne de 0,48 à 0,67 m et une largeur de 1 m à 1,75 m. Son diamètre conservé est de 36 m. Une petite portion de sa partie sud-ouest a été plus tardivement remplie de galets sur une épaisseur de 20 cm environ, probablement au XIX^e siècle. Le fossé rectiligne, quant à lui, mesure 1 m de largeur et 0,52 m de profondeur.
- 50 Fragments de *tegulae* en quantité, quelques tessons de céramique, dont les plus tardifs datent des IV^e-V^e siècles, et une monnaie du II^e siècle, un as émis entre 134 et 138 sous l'empereur Hadrien, selon la détermination de G. Perret.
- 51 Plusieurs morceaux d'un récipient culinaire à fond bombé des IX^e-XIII^e siècles.
- 52 Frey 2014, pp. 334-335.
- 53 Plan 2014, pp. 238-239; Terrier 2014, p. 14.
- 54 Trente-six fragments de cruche et un tesson de pot culinaire à pâte claire gallo-romains (Haldimann 2014, p. 204) ainsi qu'un bord de récipient à pâte grise d'époque médiévale (Terrier 2014, p. 34).
- 55 Il s'agit d'une céramique dite «dérivée de sigillée paléochrétienne», identifiée par M.-A. Haldimann (chercheur associé à l'Université de Berne).
- 56 La fouille a été réalisée sous la responsabilité de P. Ruffieux (SAGE), en collaboration avec I. André (SAGE), entre l'été 2019 et l'hiver 2020.
- 57 Terrier 2014, p. 108.
- 58 Blondel 1929, pp. 161-162; Paunier 1971, p. 140.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

MDG Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Blondel 1929. L. Blondel, La *villa* romaine et le *Castrum* de Montagny-Chancy. *Genava* VII, 1929, pp. 138-166.

Campagnolo 2014. M. Campagnolo, Les monnaies. In: Terrier 2014, pp. 189-195.

Campagnolo 2020. M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève de 2016 à 2018. *Archéologie genevoise 2016-2018, Patrimoine et architecture, Série archéologie* 4, 2020, pp. 84-89.

Clavel/Robin 2012. B. Clavel et O. Robin, Les animaux en ville. Des squelettes médiévaux et modernes à Amiens. In: «Vivre avec les bêtes», *Archéopages* 35, octobre 2012, pp. 48-51.

Delattre 2000. V. Delattre, De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes: l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne). *Revue archéologique du Centre de la France* 39, 2000, pp. 5-30.

Doyen 2019. J.-M. Doyen, J.-P. Duchemin, P. P. Lossif (éd.), *Proceedings of the International Conference. A coin for the dead. Coins for the living. Charon's obol: the end of a Myth?* The Journal of Archaeological Numismatics 9, 2019.

Frey 2014. J. Frey, Équipement équestre, armes et armures. In: U. Niffeler (dir.), *La Suisse du Paléolithique au Moyen-Âge VII, L'archéologie de la période entre 800 et 1350* (SPM VII), Bâle 2014, pp. 330-344.

Haldimann 2014. M.-A. Haldimann, La céramique antique. In: Terrier 2014, pp. 196-216.

Nissen 2014. A. Nissen, L'habitat rural au Moyen-Âge. In: Zadora-Rio (dir.) 2014, pp. 3-14.

Olive 2014. C. Olive, Les restes de la table: étude de la faune. In: Terrier 2014, pp. 268-283.

Paunier 1971. D. Paunier, L'établissement gallo-romain de Bernex GE. *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 56, 1971, pp. 139-149.

Paunier 1981. D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève: de La Tène finale au Royaume burgonde (I^{er} siècle avant J.-C. -V^e siècle après J.-C.)*. MDG, in-4^o, tome 9, Genève 1981.

Peytremann 2013. É. Peytremann, Structures et espace de stockage dans les villages alto-médiévaux (VI^e-XII^e s.) de la moitié septentrionale de la Gaule: un apport à l'étude socio-économique du monde rural.

In: A. Vigil-Escalera Guirado, G. Bianchi, J. A. Quiros (éd.), *Horrea, Barns and silos. Storage and Incomes in Early Medieval Europe*. Bilbao 2013, pp. 39-55.

Peytremann 2017. É. Peytremann, Des morts et des récoltes. Premières approches des inhumations dans des silos au premier Moyen-Âge (VI^e -XII^e s.). In: I. Leroy et L. Verslype, *Communauté des vivants, compagnie des morts*. Actes des XXXV^e journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Douai, 9-11 octobre 2014; *Mémoires de l'AFAM* 33, 2017, pp. 61-72.

Plan 2014. I. Plan, Les objets. In: Terrier 2014, pp. 226-251.

Privati 1983. B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (IV^e-VIII^e siècle)*. MDG, in-4^o, tome 10, Genève 1983.

Terrier 2014. J. Terrier, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève*. MDG 67, Cahier d'archéologie romande 149, Genève-Lausanne 2014.

Treffort 2015. A. Dierkens et C. Treffort, Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne: rapport introductif. In: C. Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*. Toulouse 2015, pp. 7-19.

Verbrugghe/Cercy 2007. G. Verbrugghe, C. Cercy, Des histoires de mortiers, de mesures à blé et de bénitiers. Conférence *Medieval Europe in Paris*, Paris 2007.

Zadora-Rio 2014. É. Zadora-Rio, Les cimetières paroissiaux médiévaux et modernes. In: É. Zadora-Rio (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e Supplément à la revue archéologique du centre de la France, FERACF, Tours 2014

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SAGE, M. Berti (fig. 1, 3-4, 8-9, 13); G. Consagra (fig. 5-7, 10-12, 14-23). SITG/SAGE, M. Berti (fig. 2).

Un axe de circulation depuis l'âge du Fer à Bernex

Isabelle André et
Philippe Ruffieux

6.

UN PROJET DE PARC AGRO-URBAIN, PORTÉ PAR L'OFFICE DE L'AGRICULTURE ET DE LA NATURE, VISE LA TRANSFORMATION D'UN TERRAIN AGRICOLE EN UN VASTE PARC, COMPRENANT UNE FERME MARAÎCHÈRE ET DES ESPACES DE LOISIRS ET DE PROMENADE ACCESSIBLES À TOUS. DANS LE CADRE DE CE PROJET, LE SERVICE ARCHÉOLOGIQUE A EFFECTUÉ DES SONDAGES PRÉLIMINAIRES, SUIVIS D'UNE CAMPAGNE DE FOUILLE, ENTRE LES MOIS DE JUILLET ET DE DÉCEMBRE 2019 FIG. 1.

Les communes de Bernex et de Confignon sont connues depuis le XIX^e siècle pour la richesse de leur patrimoine archéologique et font par conséquent l'objet d'une attention particulière de la part du Service d'archéologie. Localisé à l'extrémité orientale du village actuel de Bernex, à la limite avec la commune de Confignon, le terrain agricole destiné à accueillir le parc agro-urbain s'étend sur presque 8 ha, le long de la bretelle d'accès à l'autoroute de contournement depuis la route de Chancy¹ FIG. 2.

1 Vue aérienne du futur parc agro-urbain, avec la route antique au centre de l'image. L'emplacement du site de Vuillonnex est visible à l'arrière-plan, vers la gauche (flèche grise).



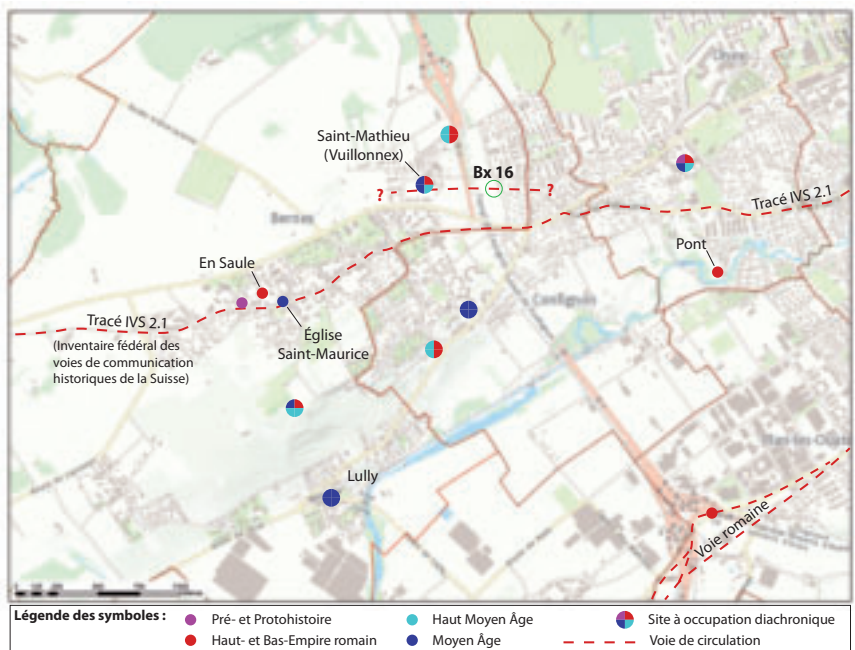
Des traces d'occupation depuis la Préhistoire

Les découvertes et les sites ponctuent la carte archéologique de ce secteur et sont généreusement représentés autour du terrain agricole (FIG. 3, Bx 16), dans un rayon de moins de 3 km. Si les vestiges pré- et protohistoriques, signalés dans le secteur du village et un peu à l'ouest, sont peu nombreux (mobilier du Hallstatt ou du Néolithique final, empierrements)², les sites d'époque romaine ou médiévale, en revanche, sont bien mieux connus et ont pu être fouillés à plusieurs reprises depuis les années 1960. Signalons pour mémoire la *pars rustica* de la *villa* gallo-romaine de Bernex – En Saule³, ainsi que les nombreux vestiges de constructions disséminés autour du village de Bernex, suggérant la présence d'un établissement gallo-romain occupé depuis le Haut-Empire⁴. À Confignon également, de nombreux restes de constructions sont à signaler: fragments de mosaïques, revêtements pariétaux lithiques,

pierres de construction, poteries, etc.⁵ Entre le Haut-Empire et le Haut Moyen Âge, des lieux d'inhumation parsèment en outre le pourtour du coteau de Bernex-Confignon⁶. Le développement de ce territoire durant la période médiévale s'accompagne d'une multiplication des établissements religieux: à Bernex, on trouvait l'église Saint-Maurice, bâtie dès le XIII^e siècle à proximité immédiate de la *villa* romaine d'En Saule⁷; au sud de Bernex, le village de Lully ne comptait pas moins de trois châteaux ou maisons fortes ainsi qu'une église prieurale⁸. Plusieurs autres domaines seigneuriaux et maisons fortes ont été érigés dès le XII^e siècle sur ce territoire. Au nord, l'église Saint-Mathieu de Vuillonex, située à 400 m à l'ouest du site qui nous concerne, devint un lieu de culte et d'inhumation dès le Haut Moyen Âge. Siècle du Décanat de Vuillonex, le site connu également un habitat jusqu'au Bas Moyen Âge (voir ci-dessus, pp. 49-64). Au sud de cet établissement, un tronçon de route orienté est-ouest, remontant au moins à l'Antiquité tardive, a récemment été fouillé⁹.

2 Carte de la commune de Bernex et localisation du site du parc agro-urbain fouillé en 2019 (Bx 16).

3 Carte des principales découvertes archéologiques dans la commune de Bernex et ses environs. Bx 16: site archéologique du parc agro-urbain présenté dans cet article.



Les réseaux de circulation régionaux

Les données archéologiques concernant les axes de circulation dans le sud-ouest du canton de Genève ne sont pas nombreuses. On connaît un tronçon de route romaine passant par Plan-les-Ouates et Perly, qui aurait relié Genève à Lyon et Seyssel¹⁰. Un autre témoignage archéologique intéressant est apparu en 1972, lors de la construction d'une villa à Onex, au lieu-dit Le Vieux Moulin. Plusieurs alignements de pieux en chêne, datés des environs de 100 av. J.-C., ont été identifiés comme les vestiges d'un pont traversant l'Aire en direction de Plan-les-Ouates et du secteur des Cherpines¹¹. Les sites de Vuillonex et du chemin des Molliers (parc agro-urbain) sont donc parmi les seuls à avoir livré des restes de routes antiques.

Certaines cartes anciennes montrent par ailleurs que le village de Bernex se trouvait sur un important axe de circulation reliant Genève à Chancy, pour rejoindre ensuite Bellegarde, en passant par le Fort de l'Écluse. Les cartes de Genève et du Chablais (1670) et de Cassini (1780) témoignent de la complexité du réseau viaire entre Genève et Chancy, en particulier à Bernex, qui apparaît comme un carrefour.

Sondages préliminaires: méthodologie et premiers résultats

Près de 180 sondages d'environ 8 m de long sur 1,20 m de large ont été planifiés sur la parcelle agricole, orientés selon un axe nord-sud et implantés dans un maillage de 20 m **FIG. 4**. La profondeur atteinte dans les sondages varie entre 0,5 m et 1,20 m, en fonction des niveaux d'apparition du substrat naturel.

Dans la zone la plus au nord, les travaux de construction du tunnel autoroutier dans les années 1980-1990 ont fortement endommagé le sous-sol; les sondages ont révélé une stratigraphie perturbée, composée de remblais de chantier déposés directement sur la moraine glaciaire. Sur le reste de la surface exploitée, les sondages se sont révélés négatifs pour la plupart; seul un réseau de drains modernes en tubes de céramique a pu être observé, qui traverse le terrain selon un axe de direction générale est-ouest.

Les niveaux géologiques ont été rapidement atteints, parfois immédiatement sous la terre arable. Le substrat naturel est composé de deux

types principaux de moraine: un niveau brun-ocre argileux, très caillouteux et à galets volumineux, et une moraine de fond grise, sableuse et caillouteuse.

Dans trois sondages (S 88, 93 et 185) situés au sud-est du chemin des Suzettes, des couches archéologiques étaient préservées et deux voies de galets superposées ont pu être dégagées sur plus de 7 m de large et au moins 20 m de long. La position et l'orientation de ces tracés selon un axe est-ouest semblaient correspondre au tronçon de route ancienne déjà observé sur le site proche de Vuillonex.

La campagne de fouille

L'ouverture d'une zone de fouille d'un peu plus de 500 m² autour des sondages était nécessaire pour délimiter précisément l'emprise de ces voies et retrouver d'éventuelles structures ou le mobilier associé. La surface ouverte est divisée en deux secteurs (est et ouest), séparés par une berme témoin transversale de 2 m de large environ, imposée par la présence d'un collecteur des eaux claires **FIG. 5**.

La fouille s'est déroulée dans des conditions météorologiques peu favorables: sa localisation dans une sorte de cuvette argileuse a entraîné à



4 Implantation des sondages et limites de la zone de fouille sur le terrain du futur parc agro-urbain.

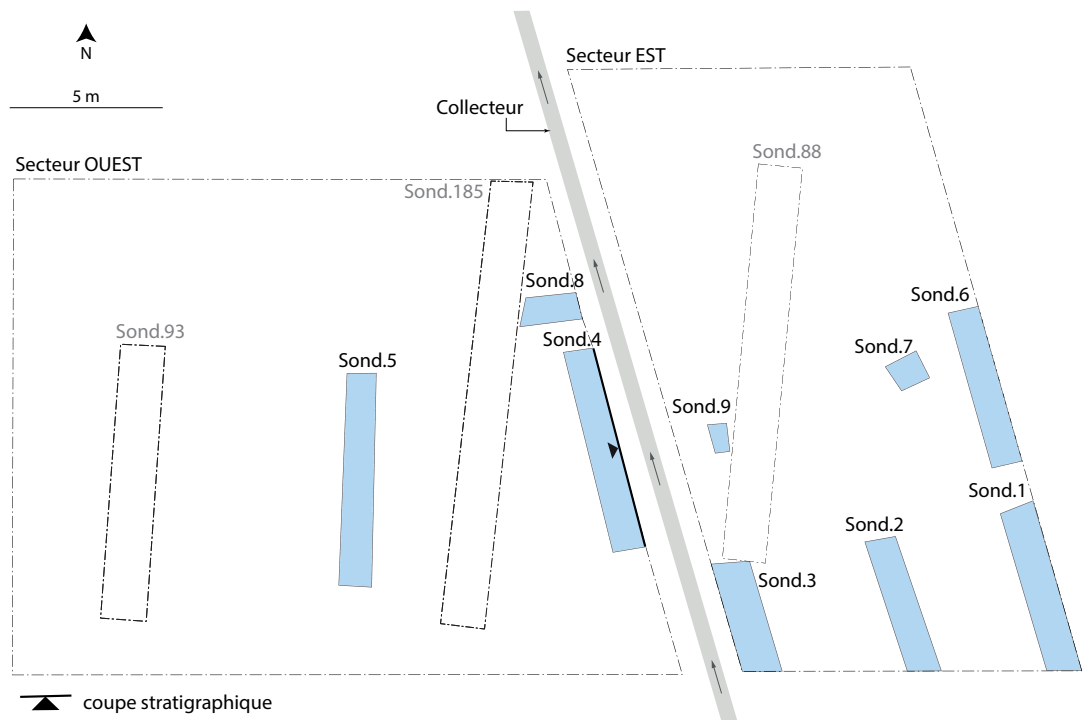
plusieurs reprises des inondations qui ont considérablement ralenti et compliqué le travail. Ces contraintes nous ont orientés, après le dégagement en planimétrie des structures les plus élevées, vers une approche par sondages dans les structures et en périphérie, plutôt que vers un démontage systématique. Celui-ci aurait certes présenté l'avantage d'offrir une vision d'ensemble optimale, mais il n'était pas compatible avec les conditions météorologiques du moment.

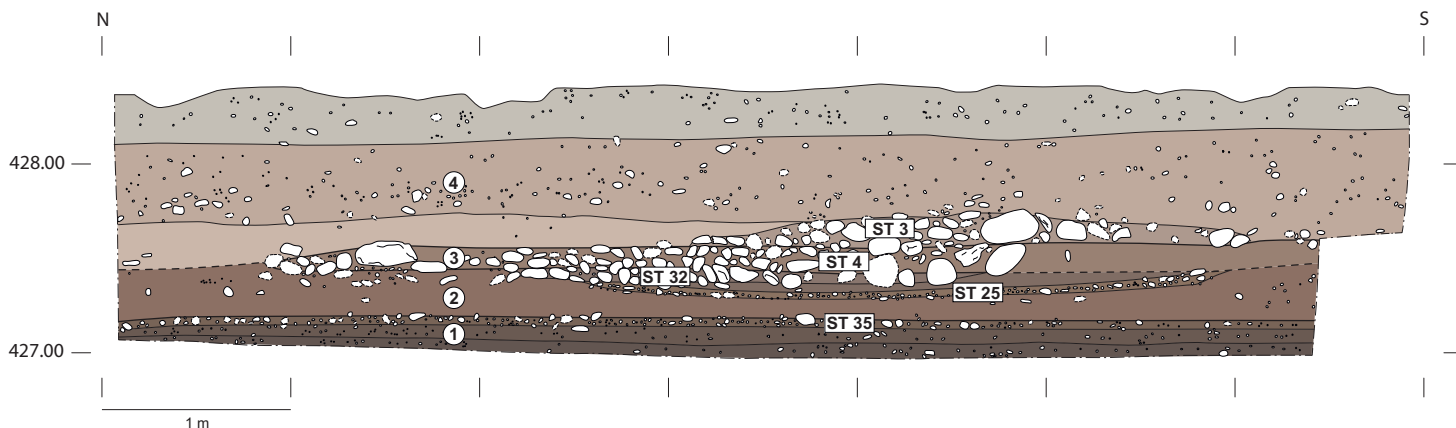
Résumé de la séquence chrono-stratigraphique

La stratigraphie relevée dans le sondage 4 permet d'observer quatre grandes phases chronologiques **FIG. 6**. Les niveaux archéologiques sont extrêmement compactés et les structures empierrées se superposent les unes aux autres, quasiment sans sédimentation interstitielle, en particulier dans la moitié est de la zone de fouille. La phase 1 regroupe des couches datées de l'âge du Bronze final/Hallstatt, qui correspondent aux premiers niveaux anthropiques, directement installés sur la

moraine de fond. Les couches de la phase 2 constituent les niveaux de La Tène moyenne, datés entre 350 et 200 av. J.-C. Dans cette phase, les premières voies de circulation sont mises en place (ST 25 et 32), orientées selon un axe sud-est/nord-ouest. La troisième phase est marquée par la construction d'une voie beaucoup plus massive et bien aménagée, faite de galets de taille moyenne, jointifs et bordés par une double rangée de blocs (ST 4). L'axe de circulation dévie légèrement vers une orientation est/ouest. Ce niveau a fourni une datation ¹⁴C du Bas-Empire, entre 333 et 413 apr. J.-C. (voir ci-dessous, p. 74, note 15). Enfin, la dernière phase (phase 4) correspond aux couches d'époque moderne et contemporaine situées sous la terre arable. Les sédiments sont brassés, comme l'indiquent le mélange et la fragmentation du mobilier de périodes variées (essentiellement romain et moderne). La base de ces niveaux est marquée par un dernier aménagement de voie (ST 3), fait de gros galets et de blocs, dont la date précise d'installation n'est pas connue. Néanmoins, l'absence de mobilier médiéval sur l'ensemble du site montre un hiatus chronologique pour cette période et suggère un aménagement plutôt à l'époque moderne.

5 Emprise du site fouillé et des sondages réalisés pendant les fouilles (en bleu).





Description des vestiges

Une fréquentation du site au Bronze final/Hallstatt (phase 1)

Les premiers niveaux archéologiques du Bronze final/Hallstatt sont déposés directement sur la moraine géologique. Trois couches sédimentaires fines (entre 5 et 10 cm d'épaisseur à peine) ont pu être observées dans les sondages du secteur ouest (sondages 4, 5 et 8). Cette phase peut être subdivisée en deux événements chronologiques. Un premier niveau du Bronze final, daté entre 901 et 809 av. J.-C.¹², est installé directement sur la moraine. Aucune structure ni aménagement n'est attesté, mais cette couche contient des tessons de céramique à pâte grossière et sableuse, dont un bord d'écuelle à paroi oblique et lèvres biseautées **FIG. 7.1**. Au-dessus, un aménagement de galets épars est installé (ST 35) et a également livré des céramiques à pâte grossière, dont un fragment de jarre (?) à cordon décoré d'impressions rectangulaires **FIG. 7.2** et un fragment de fond d'écuelle à pâte sableuse **FIG. 7.3**. Les datations ¹⁴C de ce deuxième niveau nous fournissent un intervalle chronologique correspondant au Hallstatt C/D, malheureusement très imprécis, entre 770 et 404 av. J.-C.¹³

Les premières voies de circulation à La Tène B/C (phase 2)

Deux voies empierrées, aménagées à l'âge du Fer, ont pu être suivies sur l'ensemble de la zone de fouille à travers les sondages 4, 5, 6 et 9.

La première structure (ST 25) est un radier de graviers et de petits galets repéré sur une

longueur de 22 m et sur une largeur atteignant 4 m par endroits **FIG. 8**. Cette route est très fine et ne comporte qu'un seul niveau de petites pierres enchevêtrées; elle forme néanmoins une structure compacte et bien délimitée. Deux sillons rectilignes parallèles, creusés dans ce radier, ont été observés dans le sondage 6 et pourraient être des traces d'ornières. Leur largeur n'excède pas 10 cm, leur profondeur est de 3 cm, et elles sont espacées d'environ 1,50 à 1,60 m. Une datation ¹⁴C effectuée sur un charbon de chêne découvert entre les deux aménagements laténiens nous fournit un intervalle chronologique entre 360 et 272 av. J.-C.¹⁴, correspondant à La Tène B1/B2.

Une deuxième voie (ST 32) est constituée d'un aménagement de galets jointifs de taille moyenne, repéré dans le sondage 5 et en stratigraphie, sur 2 m de large et plus de 12 m de long **FIG. 9**. Une datation ¹⁴C effectuée sur un charbon prélevé dans les sédiments scellant cette route nous donne un intervalle entre 313 et 205 av. J.-C., correspondant à La Tène B2/C1.

Le mobilier céramique retrouvé dans cette deuxième phase est rare (à peine une quinzaine de tessons), et comprend des éléments à pâte sableuse grise ou claire, et à pâte grossière. Un bord d'écuelle à lèvres aplaties **FIG. 7.4** constitue l'unique élément typologique de ce petit lot.

Reconstruction des voies à partir du Bas-Empire (phase 3)

La voie ST 4 d'époque antique reprend le tracé des voies précédentes, mais son orientation est légèrement redressée selon un axe est-ouest quasi parfait. Elle est aménagée avec des galets de taille

6 Relevé stratigraphique du profil est du sondage 4. Phases chronologiques:

1 Bronze final/Hallstatt, **2** La Tène B/C, **3** Bas-Empire, **4** période moderne.

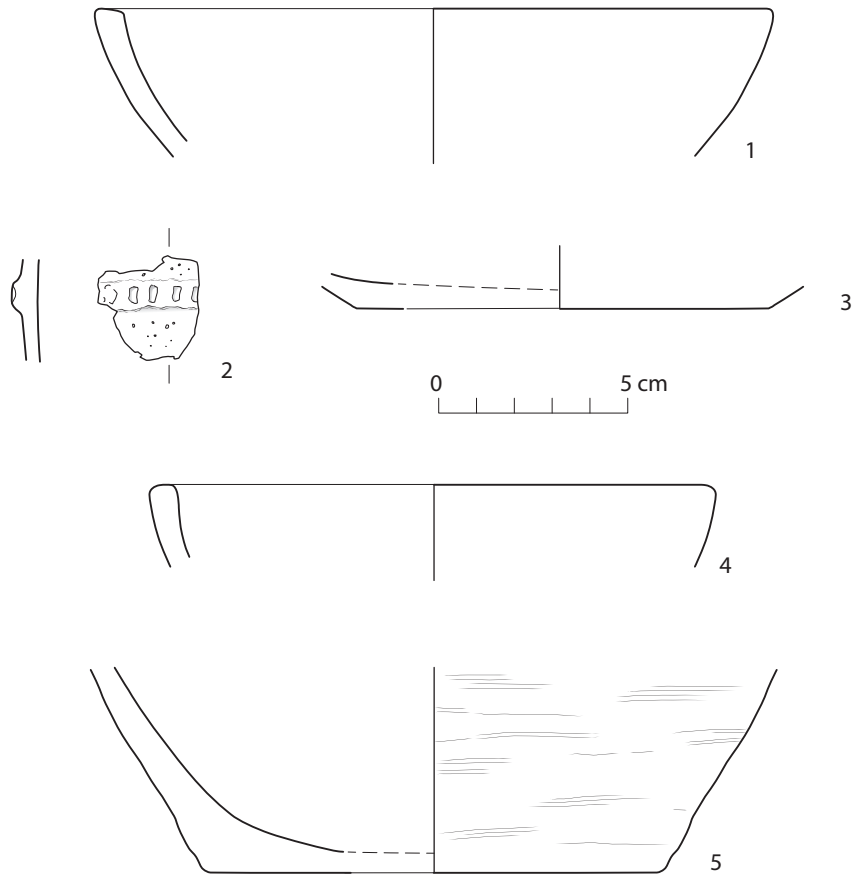
Structures: ST 35 radier Hallstatt, ST 25 et ST 32 voies laténiennes, ST 4 voie romaine, ST 3 voie moderne (?).

7 Mobilier céramique du site de Bernex, parc agro-urbain.

Bronze Final/Hallstatt:
1 Écuelle à paroi oblique, pâte grise sableuse, surfaces claires (inv. US 50), **2** tesson décoré d'un cordon à impressions, pâte grise grossière (inv. US 34/44), **3** fond de jatte à pâte grise sableuse (inv. ST 44).

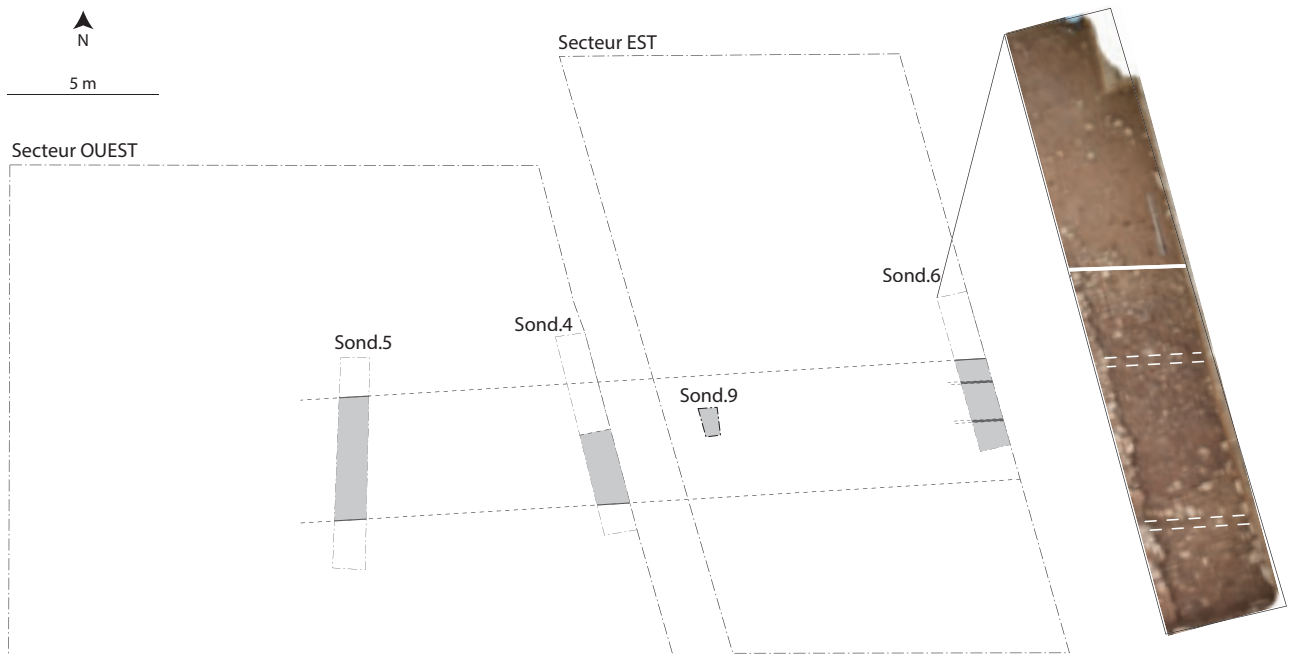
La Tène B/C: **4** bord d'écuelle à lèvre aplatie, pâte claire sableuse (inv. US 31).

Période romaine: **5** fond de pot à pâte grise (inv. US 02).

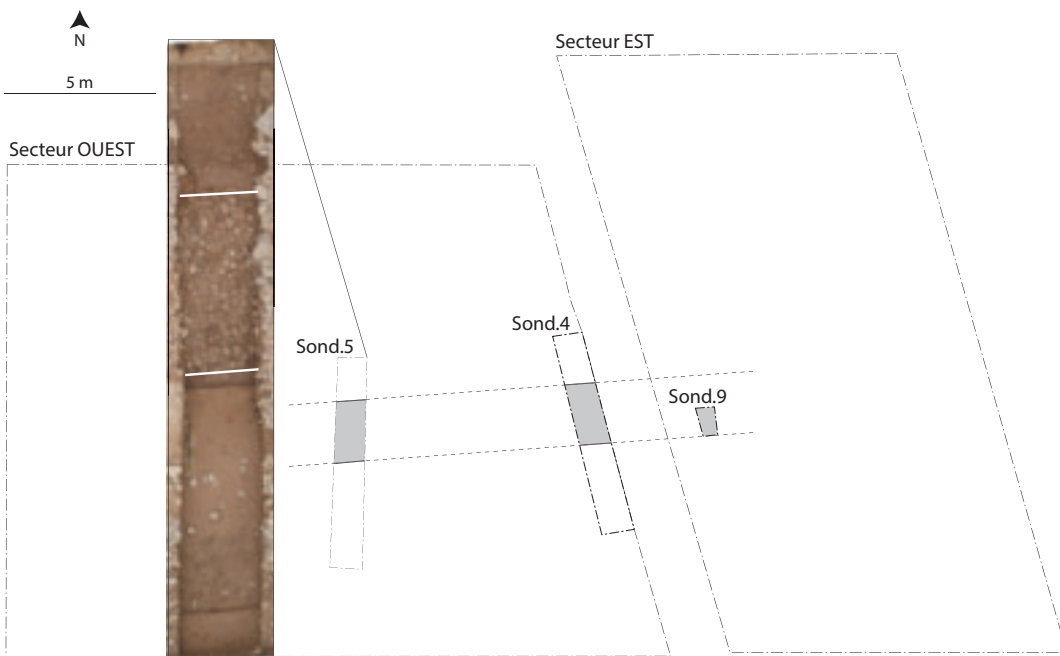


homogène, disposés de façon jointive et soignée **FIG. 10**. La surface de cette structure n'a pas pu être entièrement dégagée au sud, mais ses limites ont pu être observées dans les sondages 4 et 5, ce qui nous permet de restituer son emprise. D'une largeur d'environ 6 m, elle est délimitée sur les bords par des blocs de gros calibre, pouvant atteindre 40 cm de large. À l'est, elle se prolonge au-delà de la zone de fouille, tandis qu'à l'ouest elle s'effrite et disparaît vers le milieu du secteur, probablement en raison de son démantèlement pour la récupération de matériaux. Dans la partie est, cette voie a été en partie rechapée à une époque indéterminée (ST 9), par un assemblage de galets et de blocs déposés de façon irrégulière.

Aucun matériel n'est associé à cette voie, en dehors d'un petit morceau de fer. Un fond de pot à pâte grise trouvé à proximité de la voie appartient probablement aussi à cette phase **FIG. 7.5**. En revanche, un épandage cendreux (rejet de foyer?) situé au même niveau stratigraphique, dans le sondage 1, a fourni une datation au Bas-Empire¹⁵, entre 333 et 413 apr. J.-C.



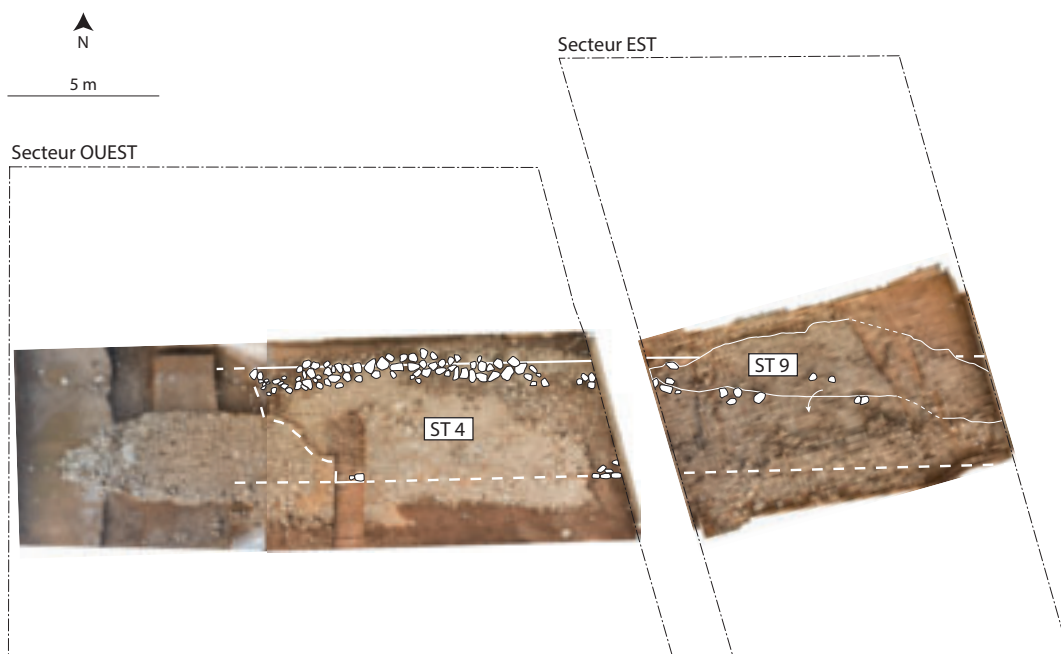
8 Voie de circulation de La Tène B (ST 25), constituée d'un radier de graviers et petits galets jointifs. Dans le sondage 6, à l'ouest, des sillons rectilignes parallèles semblent représenter des traces d'ornières.



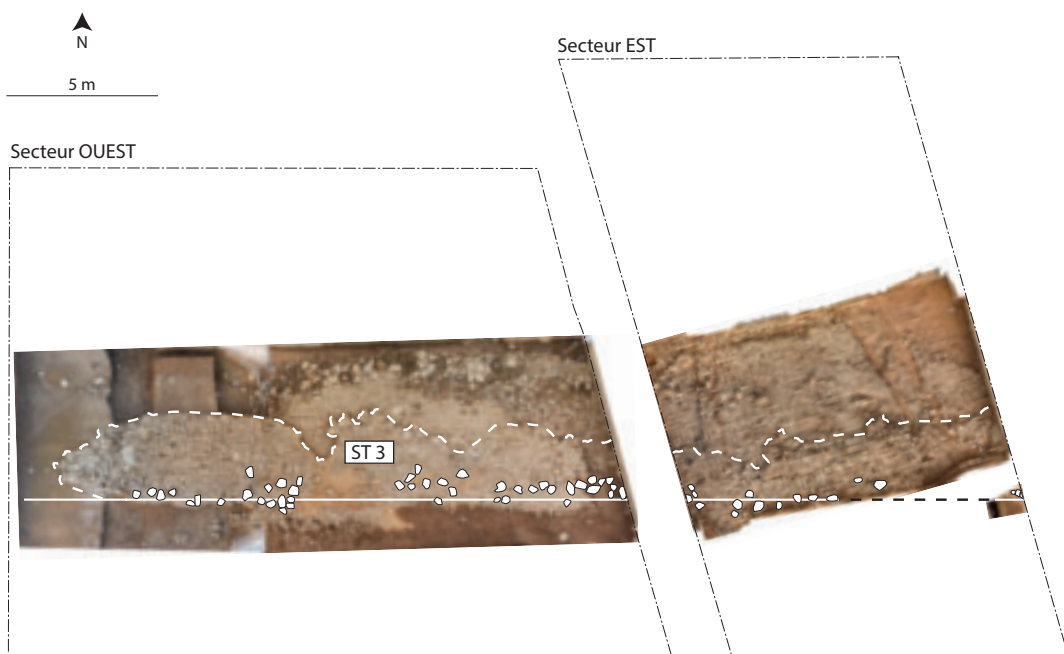
9 Voie de La Tène B2/C1 (ST 32), formée de petits galets de taille moyenne.

6. Un axe de circulation depuis l'âge du Fer à Bernex

10 Aménagement de la voie antique ST 4 et rechapage ST 9.



11 Vestige de la voie empierrée ST 3.



Les dernières traces d'occupation (phase 4)

Un nouveau tronçon de route empierrée (ST 3) est installé directement sur la voie d'époque romaine

FIG. 11-12. Cette dernière voie est aménagée avec des galets de taille variable, entre 5 et 12 cm, disposés irrégulièrement, et surtout de nombreux blocs atteignant plus de 40 cm, créant une structure d'aspect peu soigné. Elle est conservée sur un peu plus de 3 m de large dans le secteur ouest et seulement 2 m à l'est, mais sa largeur initiale est inconnue, car elle a sans doute été détruite au fil des années. La limite sud, très abîmée, est partiellement bordée de gros blocs, et a pu être suivie sur une trentaine de mètres. Sur cette route, très peu d'indices de datation nous sont parvenus: le mobilier est constitué d'un mélange d'objets de différentes périodes, de l'âge du Fer à l'époque moderne. La date d'abandon de cette voie reste donc inconnue, mais coïncide probablement avec un déplacement plus au sud du réseau viaire entre Genève et Chancy, à proximité immédiate du village de Bernex. Le terrain est alors affecté à l'agriculture et aménagé avec de nombreuses structures drainantes en pierre ou, plus récemment, en tubes de céramique.



12 Voies ST 3 et ST 4 en cours de fouille.

Les datations et la durée d'utilisation de ces tronçons de routes ne sont pas toujours faciles à préciser. Ils offrent toutefois des possibilités de circulation entre les différents établissements antiques et médiévaux qui s'échelonnent sur le territoire des communes entre Genève et Chancy. Le lien entre la structure antique (ST 4) et la voie découverte sur le site de Saint-Mathieu (Vuillonex) tout proche semble évident. L'aménagement du site de Bernex – Molliers en parc agro-urbain permet aujourd'hui de lui rendre son caractère de lieu de vie et de passage.

ISABELLE ANDRÉ

PHILIPPE RUFFIEUX

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE

ROUTE DE SUISSE 10

1290 VERSOIX

isabelle.andre@etat.ge.ch

philippe.ruffieux@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

La planification et le déroulement des campagnes de diagnostic et de fouille ont été grandement facilitées par la collaboration de A.-L. Cantiniaux, coordinatrice du projet de parc agro-urbain à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), que nous remercions chaleureusement.

NOTES

- 1 L'intervention archéologique était placée sous la responsabilité de P. Ruffieux et I. André, avec le support technique de G. Consagra. L'équipe de fouilleurs, collaborateurs de l'entreprise Cuénod Constructions SA, était composée de deux à quatre ouvriers spécialisés.
- 2 Blondel 1950, pp. 72-73; Zoller 2013, pp. 47-51.
- 3 Sauter 1970, pp. 30-32; 1972, pp. 117-121; 1974, pp. 234-237; Paunier 1970, pp. 12-15; 1981, pp. 112-126. Voir également Blondel 1947, pp. 21-22; Bonnet 1992, p. 22; Genequand 2020.
- 4 Sauter 1972, p. 122.
- 5 Reber 1901, pp. 53-54; Sauter 1972, p. 116; Paunier 1981, p. 130; Terrier 2010, p. 177.
- 6 Reber 1892, pp. 311-313; 1901, pp. 53-56; Montandon 1922, p. 167, no 115, p. 170, no 157; Sauter 1972, p. 116; Paunier 1981, pp. 111-112 130; Bonnet 1982, p. 24; Privati 1983, pp. 79-80, 82; Terrier 2010, p. 177.
- 7 Blondel 1946, pp. 43-45; Bonnet 1992, p. 22; Brulhart/Deuber-Pauli 1985, p. 332.
- 8 Blondel 1947, pp. 23-26, 28; Brulhart/Deuber-Pauli 1985, p. 332; Sauter 1974, p. 246, n. 74
- 9 Bonnet 1986, p. 64-66; Terrier 1994; 1997; 1998; 1999; 2014; de Weck 2020.
- 10 Blondel 1923, p. 79; 1925, p. 63; 1936, pp. 33-36; Bonnet 1990, pp. 19-20.
- 11 Sauter 1974, pp. 233-234; Bonnet 1994, pp. 51-52.
- 12 Les échantillons de charbon ont été transmis à J.-P. Hurni et B. Yerli, Laboratoire Romand de Dendrochronologie (réf. LRD20/R7878R), n° laboratoire ETH-106 749: 2705 ± 24 BP.
- 13 N° laboratoire ETH-106 746: 2534 ± 24 BP, n° laboratoire ETH-106 747: 2482 ± 22 BP et n° laboratoire ETH-106 748: 2427 ± 24 BP.
- 14 N° laboratoire ETH-106 744: 2239 ± 22 BP.
- 15 N° laboratoire ETH-106 744: 1701 ± 21 BP.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

MDG Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

- Blondel 1923.** L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1922. *Genava* I, pp. 78-87.
- Blondel 1925.** L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1924. *Genava* III, pp. 62-71.
- Blondel 1936.** L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1935. *Genava* XIV, pp. 32-46.
- Blondel 1946.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1945. *Genava* XXIV, pp. 16-49.
- Blondel 1947.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1946. *Genava* XXV, pp. 17-37.
- Blondel 1950.** L. Blondel, Mailet à rainure trouvé à Sézenove (commune de Bernex, Genève). *Archives suisses d'Anthropologie générale* 15, pp. 72-73.
- Bonnet 1982.** C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981. *Genava* n.s. XXX, pp. 5-27.
- Bonnet 1986.** C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985. *Genava* n.s. XXXIV, pp. 47-68.
- Bonnet 1990.** C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1988 et 1989. *Genava* n.s. XXXVIII, pp. 5-21.
- Bonnet 1992.** C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991. *Genava* n.s. XL, pp. 5-23.
- Bonnet 1994.** C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993. *Genava* n.s., 42, pp. 31-54.
- Brulhart/Deuber-Pauli 1985.** A. Brulhart et É. Deuber-Pauli, *Art et monuments, Ville et canton de Genève*. Genève 1985.
- Genequand 2020.** D. Genequand, Bernex, En Saule. Sondages préventifs. *Archéologie genevoise 2016-2018. Patrimoine et architecture, Série archéologie* 4, pp. 92-93.
- Mayer 1830.** J.-R. Mayer, *Plan des Communes de la République et Canton de Genève*. Genève 1830.
- Montandon 1922.** R. Montandon, *Genève des origines aux invasions barbares*. Genève 1922.
- Paunier 1970.** D. Paunier, L'établissement gallo-romain de Bernex. *Helvetica Archaeologica* 1(1), pp. 12-15.
- Paunier 1981.** D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*. MDG, série In-4°, tome 9, Genève 1981.

Privati 1983. B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (IV^e – VIII^e siècle)*. MDG, série In-4°, tome 10, Genève 1983.

Reber 1892. B. Reber, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*. MDG, tome 23, Genève 1892.

Reber 1901. B. Reber, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*. Genève 1901.

Sauter 1970. M.-R. Sauter, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1968 et 1969. *Genava* n.s. XVIII, pp. 5-34.

Sauter 1972. M.-R. Sauter, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1970 et 1971. *Genava* n.s. XX, pp. 61-129.

Sauter 1974. M.-R. Sauter, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1972 et 1973. *Genava* n.s. XXII, pp. 219-247.

Terrier 1994. J. Terrier, Les fouilles de l'ancienne église Saint-Mathieu à Vuillonex, siège de décanat dans le diocèse de Genève. *Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive* 3, pp. 51-52.

Terrier 1997. J. Terrier, Les églises de Vuillonex. *Patrimoine et architecture* 3, pp. 44-45.

Terrier 1998. J. Terrier, Saint-Mathieu de Vuillonex, une église en bois édiflée au X^e siècle dans la campagne genevoise. *Genava* n.s. XLVI, pp. 41-50.

Terrier 1999. J. Terrier, Les églises de la campagne genevoise. *Patrimoine et architecture* 6-7, pp. 45-49.

Terrier 2010. J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009. *Genava* n.s. LVIII, pp. 149-182.

Terrier 2014. J. Terrier, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève*. MDG, tome 67, Cahiers d'archéologie romande 149, Genève-Lausanne 2014.

De Weck 2020. A. de Weck, Bernex, église Saint-Mathieu de Vuillonex, route de Pré-Marais. Fouille préventive – Habitat et cimetière médiévaux. *Archéologie genevoise 2016-2018. Patrimoine et architecture, Série archéologie* 4, pp. 93-95.

Zoller 2013. G. Zoller, Occupations préhistorique, protohistorique et gallo-romaine à proximité de la villa de Bernex. *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011. Patrimoine et architecture, Série archéologie* 1, pp. 47-51.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SAGE, P. Ruffieux (fig. 1-3); I. André (fig. 4-11); M. Berti (fig. 7); G. Consagra (fig. 12).

La région de *Genua*

Maja Marković

Origines, développement et essor d'un espace-clé

LA RÉGION DE *GENUA*, CENTRE URBAIN DE GENÈVE À L'ÉPOQUE GAULOISE, EST LE THÉÂTRE DE PROFONDES MUTATIONS ENTRE LA FIN DE L'ÂGE DU FER ET LES DÉBUTS DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. AFIN DE MIEUX COMPRENDRE LES DYNAMIQUES D'OCCUPATION AU COURS DE CETTE PÉRIODE CHARNIÈRE, UNE ÉTUDE S'EST EFFORCÉE DE RASSEMBLER TOUTE LA DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE PERTINENTE. ELLE OFFRE UNE VISION GLOBALE DE L'ÉVOLUTION DE L'IMPLANTATION HUMAINE ET, PAR-LÀ, UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE DE L'ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE GENEVOIS.

Ce travail d'archéologie du paysage, mené entre 2018 et 2020, s'est penché sur l'occupation du bassin genevois durant la période située entre La Tène moyenne et le tournant de l'ère – soit de 250 à 1 av. J.-C. **FIG. 2.** Ces vingt dernières années, la recherche archéologique a beaucoup progressé, tant grâce aux fouilles de sauvetage que grâce à des fouilles programmées. L'information concernant cette époque s'est dès lors considérablement accrue, méritant une approche synthétique.

Afin de respecter la logique du phénomène d'occupation anthropique, la région étudiée comprend tout le canton de Genève, une partie du canton de Vaud et des parties de la Haute-Savoie et de l'Ain proches de la frontière **FIG. 3.** Ce secteur a été délimité d'après les frontières naturelles que sont les crêtes des reliefs environnants; il intègre Nyon, la *Colonia Julia Equestris*, colonie romaine et pôle politico-commercial de la région. L'étude réunit toute la documentation disponible dans cette zone afin de dresser un inventaire exhaustif des sites occupés durant cette période. Elle rassemble également les marqueurs chronologiques



1 Statue en bois découverte dans le port gaulois de Genève. Env. 80 av. J.-C.

pour chacun d'entre eux, permettant ainsi une réévaluation de leur datation. Cette révision fournit une nouvelle base pour l'analyse diachronique des dynamiques territoriales.

Histoire d'un espace à la croisée des frontières

Le bassin genevois bénéficie d'une position propice à l'implantation humaine. Irrigué par de nombreux cours d'eau et à l'exutoire du lac Léman, il se trouve aussi à un carrefour du réseau viaire. Sa localisation à l'extrémité occidentale du plateau suisse, lui-même verrouillé par les chaînes du Jura et des Alpes, en fait une zone-clé pour les échanges.

Cette région souffre toutefois d'un manque d'informations quant à l'occupation et aux événements qui s'y déroulent durant le III^e siècle av. J.-C., alors que le nord de l'Italie connaît les premières expansions de la Rome républicaine, qui le conquiert progressivement. Il faut remonter au début du II^e siècle av. J.-C. pour percevoir les prémices des contacts entre le bassin genevois et Rome: les premières traces d'échanges se matérialisent par quelques amphores et des céramiques campaniennes. Dès la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. s'épanouit la civilisation de La Tène finale, caractérisée par les premiers *oppida*, centres urbains celtiques comme *Genua*, qui se forment au nord des Alpes à cette époque. L'Europe centrale est alors partagée entre plusieurs populations: Allobroges, Helvètes, Éduens, Arvernes... Ces dernières sont marquées par une longue série de luttes contre l'hégémonie romaine. Elles connurent leur première défaite en 122/121 av. J.-C.: l'armée romaine s'empare alors de la Gaule méridionale et du couloir est de l'axe rhodanien, annexant ainsi le territoire allobroge **FIG. 4**. C'est dans ce contexte que la rive gauche de la zone étudiée est soumise,

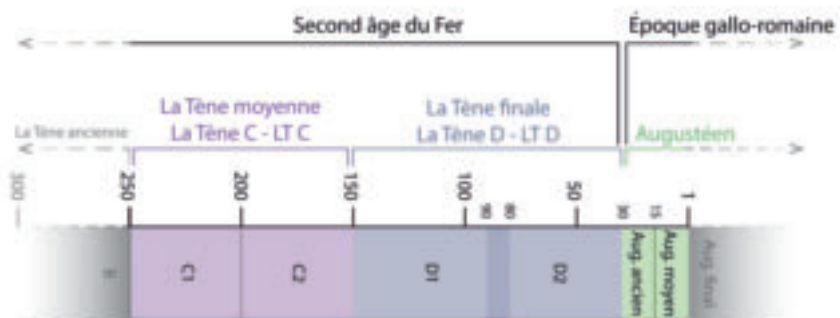
le Rhône faisant désormais office de frontière entre la Gaule transalpine, sous le contrôle de Rome, et le monde celtique.

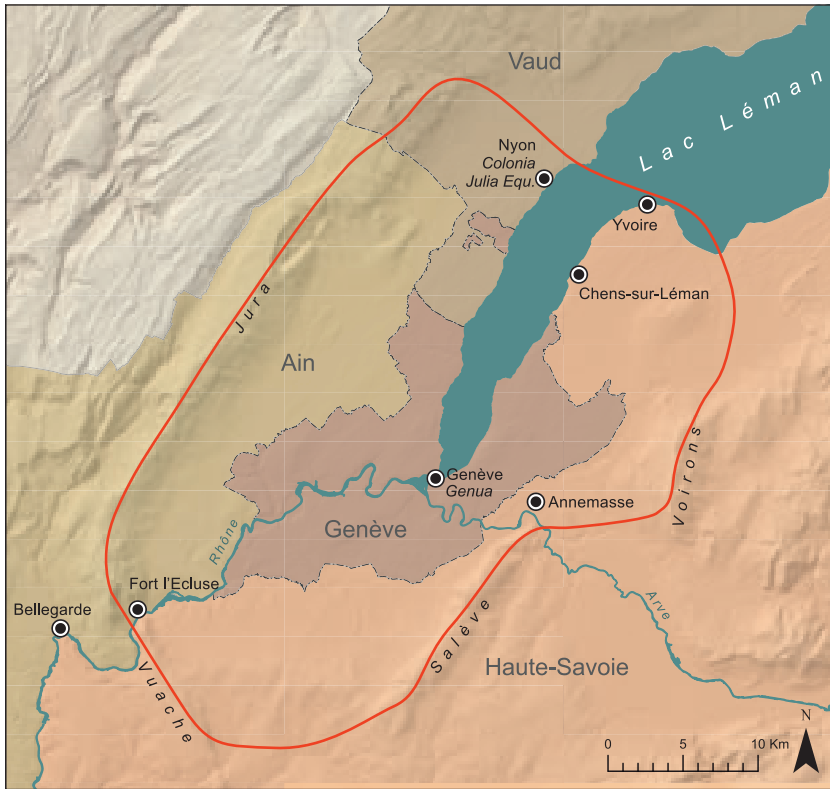
En 58 av. J.-C., les Helvètes entreprennent un exode qui les mènera aux portes de *Genua*: désireux de s'installer à l'ouest, ils souhaitent emprunter le passage par Genève, sur la rive gauche du Rhône, qui traverse le territoire romain. César, alors proconsul, leur interdira cet accès, les vaincra quelque temps plus tard au cours de deux batailles, avant de les renvoyer sur le plateau suisse¹. Tandis que le reste des Gaules est progressivement intégré dans le territoire romain, la situation dans la région genevoise est scellée par la fondation de la *Colonia Julia Equestris* à Nyon en 45/44 av. J.-C., à laquelle est rattaché le territoire sur la rive droite du Léman. Désormais entièrement sous l'autorité romaine, la région de Genève connaît de profondes mutations économiques et culturelles durant la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Il en est de même pour les autres territoires conquis: beaucoup d'*oppida* celtiques sont abandonnés et le processus de romanisation est engagé dans le vaste espace géographique que forme l'empire romain.

Historique des recherches

L'intérêt pour la fin de l'âge du Fer dans la région genevoise trouve ses origines dans la première moitié du XX^e siècle avec les travaux de Louis Blondel. Ce dernier esquaissa les premières hypothèses sur la localisation exacte de l'*oppidum*. S'appuyant sur l'emplacement des enceintes romaines du Bas-Empire ainsi que sur la topographie – les *oppida* découverts jusque-là se trouvant souvent sur une hauteur de type éperon barré –, il situe *Genua* sur la colline de Saint-Pierre² **FIG. 5**.

2 Phases chronologiques abordées dans l'étude.





3 Territoire pris en compte dans l'étude.

4 Localisation traditionnellement admise des populations celtiques dans la région genevoise (vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C.)





5 L'oppidum de Genève d'après Louis Blondel et sa localisation dans la ville actuelle. **a** Ateliers; **p** port; **c** citadelle; **m** marché; **f** fonderie; **T** plateau des Tranchées.

Les décennies qui suivirent furent ponctuées de découvertes multiples dans le bassin de Genève, qui rendirent la réalisation d'une synthèse indispensable. C'est en 1981 que Daniel Paunier amorça la première étude dans ce sens, avec sa thèse sur la céramique gallo-romaine de Genève³.

Plusieurs survols sur une échelle géographique plus large furent opérés vers la fin des années 1990 et durant les années 2000, livrant chacun un rapide panorama de l'état de la question⁴. Ces études indiquaient l'importance d'une réflexion globale, au niveau territorial, pour faire avancer les connaissances. Aucune ne comportait cependant un inventaire exhaustif des sites, empêchant ainsi des réflexions complètes.

L'inventaire des sites et le mobilier

La réalisation d'un inventaire de tous les sites occupés ainsi que d'une liste de marqueurs chronologiques par site constitue la base de la synthèse réalisée en 2018-2020. Ce travail a permis d'établir une chronologie actualisée de l'occupation, sans laquelle une analyse chrono-territoriale aurait été sinon vaine, du moins hasardeuse.

Outre le mobilier céramique, qui constitue le marqueur le plus fréquent avec un bilan s'élevant à plus de 55 000 tessons, pour un total atteignant presque 9000 vases, d'autres types de mobilier ont pu être enregistrés: monnaies, objets en métal et en verre ou encore inscription. Par ailleurs, des structures datées par ¹⁴C ou par dendrochronologie ont permis d'étayer cet inventaire **FIG. 6**.

L'ensemble de ces marqueurs se répartit sur un total de 74 sites occupés, du moins en partie, entre 250 et 1 av. J.-C.

Bilan de l'évolution de l'occupation

La Tène C: l'émergence des établissements (250 à 150 av. J.-C.)

À l'instar du reste de l'Europe, les établissements de La Tène moyenne dans la région considérée sont rares **FIG. 7**. Le paysage n'est que peu structuré et l'occupation du sol est discrète: le secteur de l'oppidum est peu fréquenté, tandis que la campagne montre une activité modérée avec l'émergence des premiers établissements ruraux, tel celui du parc La Grange, comme l'atteste du mobilier daté de cette période⁵ **FIG. 7a** et **8**. La répartition

Catégorie de marqueurs	Total
Céramiques	57540 (8947 NMI)
Tessons	57501 (8926 NMI)
Estampilles	39 (21 NMI)
Ensembles céramiques non-détaillés	16
Monnaies	419
Objets	86
Métal	65
Verre	17
Autre (bois, lithique...)	4
Structures (dendrochronologie, ¹⁴C)	182

6 Statistiques de l'inventaire des marqueurs chronologiques.



7 Densité d'occupation durant La Tène C.

a Bracelet en verre du Parc La Grange (**FIG. 8**).

b Inhumé assis de la prison Saint-Antoine (**FIG. 9**).

8 Fragment de bracelet en verre de type Haevernick 7b découvert au Parc La Grange en 1995-2001 (200-150/40 av. J.-C.).

9 Inhumation assise de la prison Saint-Antoine, découverte en 1997-1998 (400-180 av. J.-C.).



de cette poignée de sites semble suivre l'hydrographie du bassin genevois: ils se trouvent à une distance modérée du lac ou du Rhône, ce qui souligne l'importance des voies navigables pour l'installation des populations.

On note aussi l'émergence de pratiques cultuelles qui prennent alors des formes variées. Souvent révélées par des dépôts votifs ou un tri de céramiques – c'est-à-dire des proportions inhabituelles de certains types de vases, incompatibles avec de simples résidus d'habitat⁶ – elles sont aussi, dans un cas particulier, associées à une inhumation: ainsi, à la prison Saint-Antoine, la position assise d'un défunt enseveli entre 400 et 180 av. J.-C. indique la vocation cultuelle de ces lieux⁷ **FIG. 7b** et **9**.

La Tène D1: le développement de l'agglomération (150 à 90/80 av. J.-C.)

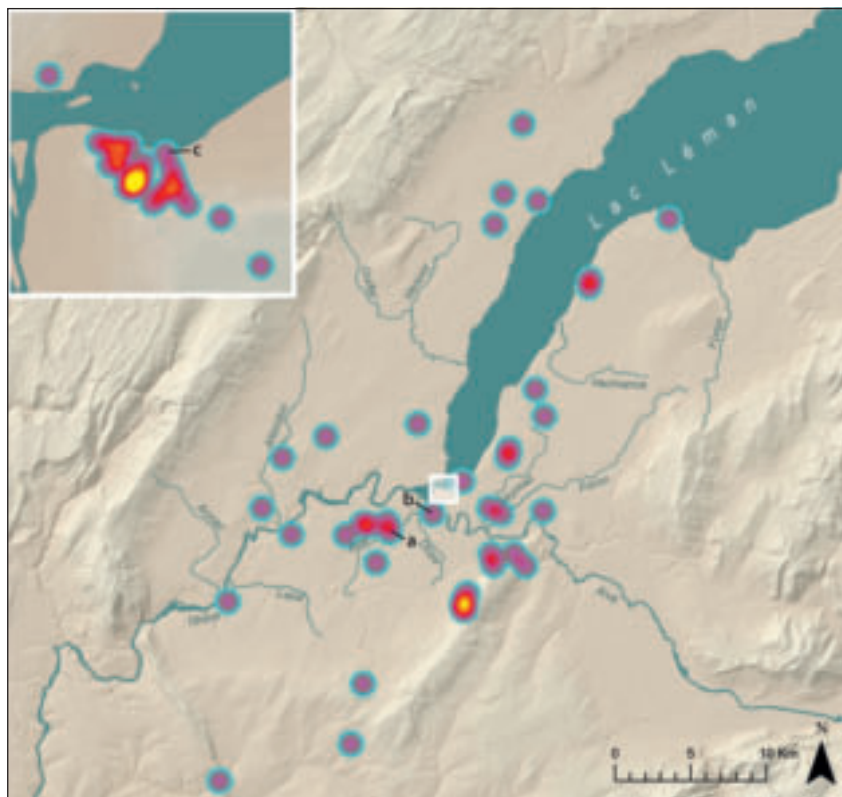
Les premières décennies de La Tène finale sont marquées par l'amorce des principaux changements dans la région étudiée et par une amplification de l'activité. C'est également vers le milieu de cette période qu'un tournant s'opère dans l'histoire de la région lorsque la rive gauche passe sous le contrôle de Rome, en 122-121 av. J.-C.



7. La région de *Genua*

10 Densité d'occupation durant La Tène D1.

a Pont sur l'Aire à Onex.
b Pont sur l'Arve à Carouge.
c Port de *Genua* (FIG. 11).

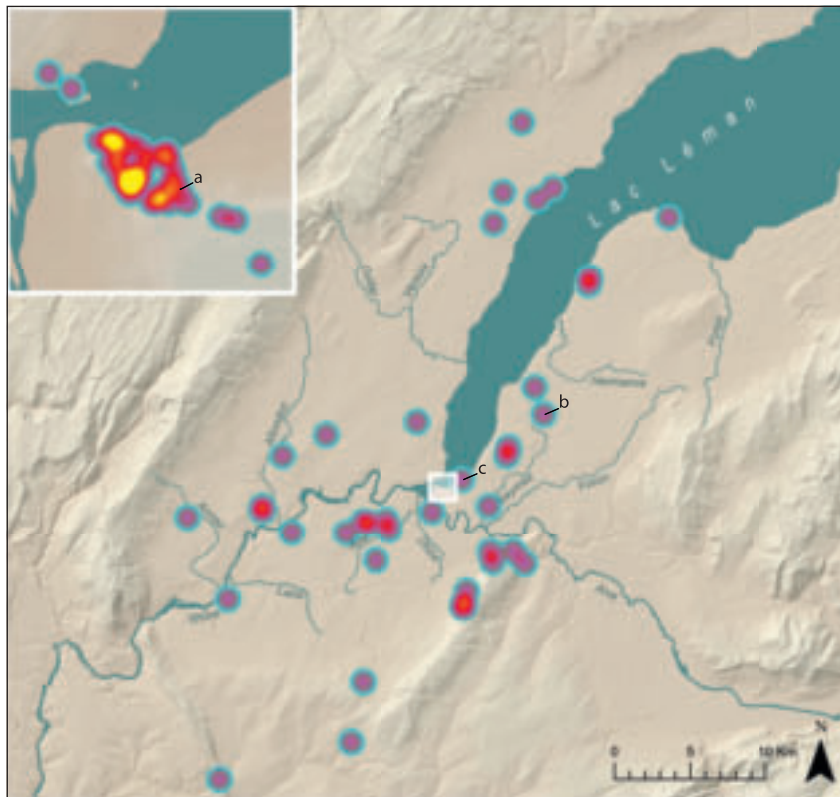


11 Vestiges du port de *Genua*, découverts en 1986-1988 (123-117 av. J.-C.).

Dans le centre genevois FIG. 10, l'agglomération de *Genua* se développe, comme dans toute l'Europe où, à quelques exceptions près, le nombre d'*oppida* explose dès La Tène finale. L'éminence concentre désormais des activités variées sur son sommet et aux alentours: lieux de culte, habitat, structures commerciales et potentielles zones artisanales constituent une diversité fonctionnelle propre aux centres proto-urbains. Cette densification de l'occupation s'accompagne d'une urbanisation dont les premiers signes apparaissent dès La Tène D1b (dès 120 av. J.-C.), avec la construction de voies et d'édifices.

En milieu rural, de nouveaux sites voient le jour, quadrillant désormais le territoire. Leur création indique la nécessité de multiplier les structures d'exploitation agricole, en relation directe avec le développement de l'*oppidum*. On observe également un phénomène de fréquentation des grottes dans les reliefs qui forment la «cuvette genevoise», particulièrement dans les cavités du Salève qui ont livré quelques tessons, témoins discrets de passages occasionnels.





12 Densité d'occupation durant La Tène D2.
a Mégalithe à cupules de la prison Saint-Antoine (FIG. 13).
b Mégalithe de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier (FIG. 14).
c Parc La Grange.

La Tène D1 signe aussi l'apparition des premiers vestiges de voies de communication. Deux ponts, l'un traversant l'Aire à Onex et l'autre traversant l'Arve au niveau de Carouge FIG. 10a et b, soulignent l'importance de constituer un réseau routier fiable qui traverse les zones rurales et isolées afin de les desservir convenablement. Cette volonté de créer un réseau solide transparaît également de manière évidente au travers de la construction d'un port, mis en place dès 123 av. J.-C. au pied de l'*oppidum* FIG. 10c et 11. L'accès à de grands axes comme celui du Léman, qui s'ouvre à l'est sur le plateau suisse, est en effet primordial et justifie cet aménagement précoce, reflet de l'intérêt que suscitent alors les échanges commerciaux.

Un déséquilibre considérable est perceptible entre la rive gauche et la rive droite, tant sur le plan de l'occupation que sur celui du réseau de communication, du moins en l'état actuel des données. La densité d'établissements plus forte sur la rive gauche peut s'expliquer en partie par son intégration dans la sphère d'autorité romaine, qui pourrait avoir accéléré la structuration du paysage.

La Tène D2: des transitions et réaménagements (90/80 à 30 av. J.-C.)

La période de la fin de La Tène est marquée par des avancées militaires dans toute la Gaule avec la conquête que mène César dès 58 av. J.-C. La région de *Genua* est impliquée directement dans ces événements avec la migration des Helvètes, interrompue aux environs de Genève. La fondation de la *Colonia Julia Equestris* (Nyon) en 45/44 av. J.-C. constitue le second fait historique majeur de cette époque.

S'agissant des dynamiques d'occupation, la région ne semble pas affectée par les événements qui s'y déroulent FIG. 12. L'épisode de 58 av. J.-C. n'est pas perceptible archéologiquement: aucune destruction n'a été recensée à ce jour et les fortifications qu'auraient érigées César et son armée, venus défendre la rive gauche contre l'ennemi helvète, n'ont pas été découvertes. Au contraire, la continuité prime dans le paysage genevois, dont la densité d'occupation ne connaît guère de modifications. En revanche, de nombreux établissements subissent des réaménagements ou une évolution dans la nature de leur occupation. Ce processus est visible dans le secteur de l'*oppidum*, où les structures dans le quartier Saint-Antoine sont

abandonnées. Un large fossé, en usage jusqu'alors, est comblé entre 70 et 40 av. J.-C. après y avoir renversé un mégalithe à cupules **FIG. 12a** et **13**. Ces gestes attestent une réorganisation du lieu, probablement vers une fonction d'habitat, qui ne sera cependant identifiée avec certitude qu'à partir de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C., avec la construction d'une grande maison (*domus*)⁸.

Le milieu rural connaît un processus identique de réaménagement des sites déjà occupés, comme à l'église de Meinier, où l'on retrouve exactement le même geste de basculement volontaire d'un mégalithe à la fin de La Tène D2 **FIG. 12b** et **14**. En d'autres lieux, les structures en usage jusqu'alors sont remplacées: ainsi, au parc La Grange, de nouveaux édifices voient le jour, qui semblent se disposer en un plan séparé de type *pars urbana/pars rustica*, plan des domaines ruraux romains par excellence⁹ **FIG. 12c**.

Une légère augmentation d'activité est à noter à proximité de la *Colonia Julia Equestris*. La création de cette colonie, qui fut un acte fondateur visant à officialiser l'intégration de la rive droite dans le territoire romain, ne signifie pas pour autant les débuts d'une occupation soutenue: quelques vestiges – structures légères, fosse et céramiques – indiquent

une activité discrète dès 60 av. J.-C.¹⁰ et constituent les témoins fugaces de cette phase de fondation et de l'occupation qui l'a précédée.

Le début de la période augustéenne: la progression de la romanisation (30 à 1 av. J.-C.)

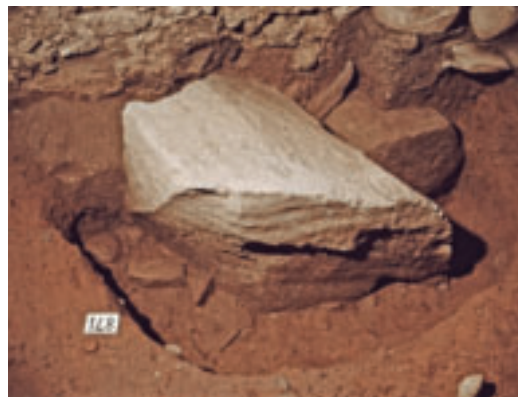
Les décennies qui précèdent le tournant de l'ère signent la poursuite de la romanisation de *Genua*, désormais désigné comme un *vicus* au sein de l'Empire romain qui se stabilise. La répartition spatiale des établissements **FIG. 15** esquisse les débuts d'un modèle de structuration territoriale centralisée, avec trois pôles de concentration d'activités: *Genua*, la *Colonia Julia Equestris*, où les témoins de fréquentation augmentent considérablement, et la région d'Annemasse, l'*Adnamatia* romaine¹¹ **FIG. 15a**.

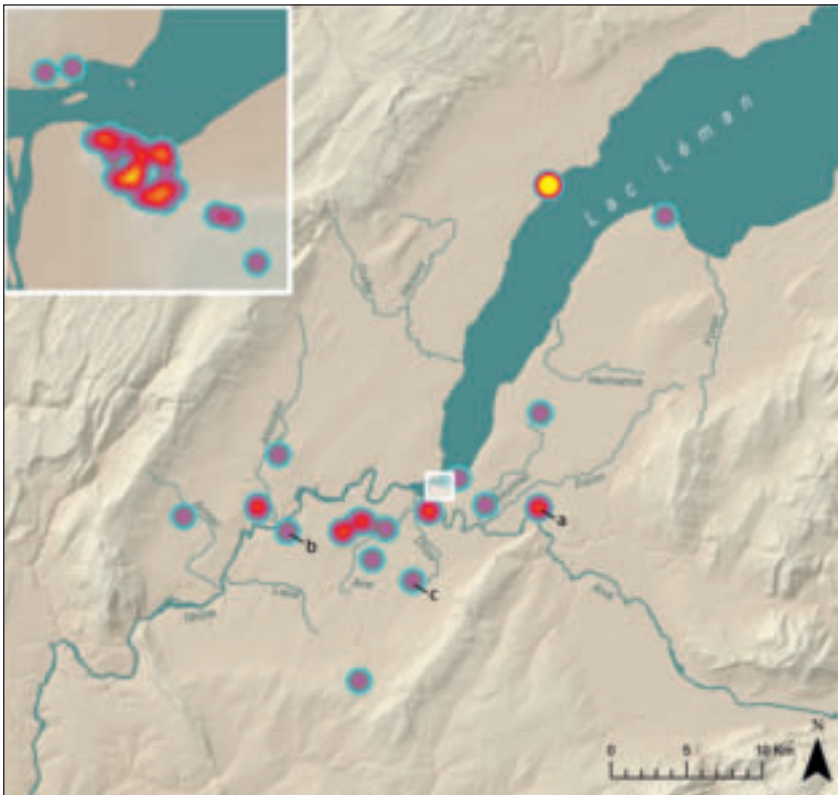
La volonté de Rome de structurer son territoire se cristallise par la mise en place du réseau d'axes routiers traditionnellement appelé «réseau d'Agrippa», réalisé durant ces années. Néanmoins, aucun vestige de ces voies n'a été découvert dans la région pour cette période précoce.

Les zones rurales livrent en revanche des témoins clairs de romanisation avec d'une part la première nécropole augustéenne découverte à ce jour, localisée à Cartigny **FIG. 15b** et **16**, et d'autre part la construction des premières *villae*, comme à Landecy, dans la commune de Bardonnex, où les vestiges d'un édifice de ce type ont pu être datés d'au moins 8 av. J.-C. grâce à une inscription¹² **FIG. 15c** et **17**. Il est important de noter que la plupart des *villae* sont construites sur un établissement laténien préexistant. Cette continuité d'occupation contredit la vision classique d'une romanisation brutale des campagnes par la construction *ex nihilo* d'établissements

13 Mégalithe basculé volontairement dans un fossé découvert à la prison Saint-Antoine en 1987-1990 (70-40 av. J.-C.).

14 Mégalithe basculé volontairement dans une fosse, découvert à l'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier en 1985-1986 (fin de La Tène D2).





15 Densité d'occupation au début de la période augustéenne.
a Annemasse / *Adnamatia*.
b Nécropole de Cartigny (FIG. 16).
c Villa de Landecy (FIG. 17).

ruraux et reflète plutôt une intégration progressive des campagnes.

L'influence romaine dans les zones rurales est également perceptible par une concentration de l'activité sur la plaine du bassin genevois, les hauteurs du Salève n'étant plus fréquentées. La situation sur la rive droite reste cependant particulière: bien que la colonie de Nyon ait été fondée depuis déjà plusieurs décennies, il faudra attendre le changement d'ère pour voir l'occupation de la rive se densifier et l'apparition des premières grandes *villae*. L'influence de la *Colonia* semble ainsi s'opérer de manière progressive.

Vers une meilleure compréhension de l'âge du Fer

Malgré les acquis indéniables de ces dernières décennies au sujet de la fin de l'âge du Fer, les connaissances pour la région genevoise nécessitent une mise à jour. Sans avoir résolu toutes les questions, cette étude a permis une amélioration de la compréhension des dynamiques territoriales pour cette époque.

Il apparaît que le bassin genevois connaît un développement progressif durant cette période de transition. Peu structuré durant La Tène moyenne, il ne livre alors que quelques établissements disséminés sur le territoire, mais à proximité des principaux cours d'eau. Avec le développement d'un *oppidum* à La Tène D1, la densification de la région commence, soulignée par une volonté d'échanges et de commerce matérialisée par la construction d'un port et de deux ponts. Les témoins de fréquentation augmentent fortement, accompagnés par les premiers vestiges d'urbanisme qui s'intensifieront considérablement à La Tène D2. Le passage à l'époque augustéenne est marqué par la progression de la romanisation, cristallisée par le développement des *vici*, des colonies et la construction de *villae* gallo-romaines.

La région, dynamisée par son *oppidum*, connaît un processus d'adaptation et de transition, avec des activités qui évoluent. Les abandons de sites sont rares, contrairement à d'autres régions de la Gaule. En effet, la recherche a mis en exergue des processus non linéaires de centralisation sur différentes aires géographiques¹³. On y retrouve un schéma récurrent de rupture et de réorganisation

7. La région de *Genua*

16 Urne cinéraire de la nécropole augustéenne de Cartigny, contenant deux fibules à plaquettes (entre 20 av. J.-C. et le tournant de l'ère).



17 Inscription découverte à Landecy (8 av. J.-C.).

Transcription:

*P(ublius) Decius Troucetei
Vepi f(ilius)/Voltin(ia)
Esunertus/[---?]/C(aio)
Asinio Gallo]]/C(aio) Marcio
Censorino/co(n)s(ulibus).*

Traduction: Publius Decius Esunertus, fils de Trouceteius Vepus, de la tribu Voltinia, ... (?) sous le consulat de Gaius Asinius Gallus et de Gaius Marcus Censorinus.



des agglomérations durant La Tène moyenne et finale qui fait défaut dans la région de *Genua*. Les exemples sont nombreux, mais citons l'un des cas les plus proches, l'habitat ouvert de Bâle – Gasfabrik, qui est abandonné à La Tène finale au profit d'un site fortifié sur une hauteur (Bâle – Cathédrale)¹⁴. On retrouve une situation similaire à Chalon-sur-Saône et Verdun-sur-Doubs, avec un déplacement de l'habitat visible entre La Tène D1 et La Tène D2¹⁵. Si ces processus d'abandons-crétions sont récurrents, ils ne sont toutefois pas exclusifs: l'occupation d'un certain nombre de sites se maintient dans le temps, comme à Mandeure, Besançon ou encore Yverdon. L'*oppidum* de *Genua* et sa région s'inscrivent parfaitement dans cette catégorie dont la stabilité semble liée, du moins en partie, à un emplacement favorable dans l'articulation des axes de communication.

MAJA MARKOVIĆ

ARCHÉOLOGUE
RUE DANCET 16
1205 GENÈVE
markovic.maja@ik.me

REMERCIEMENTS

Ce travail a bénéficié du soutien et des conseils de J. Terrier, alors archéologue cantonal, auquel j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance. Je souhaite également remercier tous les collaborateurs du Service archéologique ainsi que M.-A. Haldimann qui ont régulièrement fourni des informations et ressources permettant de mener à bien ce projet. Mes remerciements s'adressent enfin à T. Luginbühl et à D. Genequand pour leur accompagnement tout au long de cette étude, ainsi qu'à R. Dell'Era, doctorant en histoire ancienne à l'Université de Lausanne et à Sapienza Università di Roma, pour sa transcription et sa traduction de l'inscription de Landecy.

NOTES

- 1 Batailles de la Saône et de Bibracte, en 58 av. J.-C. Ces événements sont relatés par César: *De Bello Gallico*, I, 2-28.
- 2 Blondel 1934, pp. 43-49; Blondel 1936; Blondel 1941, pp. 98-105. La localisation de *Genua*, exclusivement sur la colline, peut être reconsidérée au vu des recherches récentes: voir ci-dessus, pp. 33-34.
- 3 Paunier 1981.
- 4 Haldimann *et al.* 1997; Tarpin *et al.* 1999; Haldimann 2007; Carrard 2009.
- 5 Haldimann *et al.* 2001. Identification du bracelet (**FIG. 7**) par M. Poux.
- 6 Site du Parc La Grange pour les dépôts votifs: Haldimann *et al.* 2001. Site de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier pour le tri de céramiques: Terrier 2004, Haldimann 2004. Pour ce dernier, la vocation culturelle est hypothétique au vu du faible nombre de céramiques.
- 7 Haldimann/Moinat 1999.
- 8 Haldimann/Terrier 2011, pp. 95-96.
- 9 Haldimann *et al.* 2001, pp. 6-8.
- 10 Brunetti/Henny 2012, pp. 21-24.
- 11 Le toponyme d'*Adnamatia* est avancé ici avec réserve. Il est en effet attribué à Annemasse dans le dictionnaire Viret (Viret 2013, p. 153) et par différents chercheurs, notamment P. Broise (Broise 1988). Néanmoins, aucune source épigraphique ne mentionne *Adnamatia* en tant que *vicus* d'Annemasse. L'*Itinéraire antonin* et la *Table de Peutinger* nous renseignent quant à eux sur l'existence d'*Annamatia*, mais il s'agit d'un *castrum* situé en Hongrie.
- 12 *CIL* XII 2623, ILN-05-03 00868; Deonna 1929, p. 32, inv. 91. Inscription funéraire découverte en remploi dans un mur du domaine Micheli. Elle fut gravée sous le consulat de *C. Marcus Censorinus*, ce qui permet de dater précisément l'objet.
- 13 Gaule du Centre: Collis *et al.* 2000, Lallemand 2007; Gaule du Centre-Est: Barral/Nouvel 2012, Nouvel *et al.* 2013; Europe centrale: Féliu 2008, Salač 2012.
- 14 Spichtig 2009, Deschler-Erb 2009.
- 15 Barral/Nouvel 2012, pp. 142-145.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

- AFEAF Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer
 ARS Association pour l'archéologie romaine en Suisse
 as. Archéologie suisse, Bâle
 MDG Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Barral/Nouvel 2012. P. Barral et P. Nouvel, La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France. In: S. Sievers, M. Schönfelder (éd.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit*. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg. Bonn 2012, pp. 139-164.

Blondel 1934. L. Blondel, Fortifications préhistoriques et marché romain au Bourg-de-Four (Genève). *Genava* XII, 1934, pp. 39-63.

Blondel 1936. L. Blondel, Les fortifications de l'oppidum gaulois de Genève. *Genava* XIV, 1936, pp. 47-64.

Blondel 1941. L. Blondel, De la citadelle gauloise au forum romain. *Genava* XIX, 1941, pp. 98-118.

Broise 1984. P. Broise, *Le vicus gallo-romain de Boutae et ses terroirs*. Annecy 1984.

Brunetti/Henny 2012. C. Brunetti et C. Henny (éd.), *Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris. Les basiliques (Nyon, Canton de Vaud)*. Cahiers d'archéologie romande 136, Noviodunum V, Lausanne 2012.

Carrard 2009. F. Carrard, Organisation territoriale et espaces ruraux à La Tène finale en Suisse occidentale: un état des questions. In: I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny 2009, pp. 321-361.

Collis et al. 2000. J. Collis, S. Krausz, V. Guichard, Les villages ouverts en Gaule centrale aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. In: V. Guichard, S. Sievers, O. H. Urban (dir.), *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer*. Actes du colloque organisé par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998. *Bibracte* 4, Glux-en-Glenne 2000, pp. 73-100.

Deonna 1929. W. Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève*. Genève 1929.

Deschler-Erb 2009. E. Deschler-Erb, Le site de Bâle – Colline de la cathédrale durant La Tène finale (Suisse, BS). In: O. Buchsenschutz, M.-B. Chardenoux, S. Krausz, M. Vaginay (éd.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*. Actes du XXXII^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 1^{er}-4 mai 2008. Supplément à la Revue archéologique du centre de la France 35, Tours 2009, pp. 397-404.

Féliu 2008. C. Féliu, *Leuques et Médiomatiques à La Tène moyenne et finale: organisation sociale et territoriale de l'habitat dans deux cités du nord-est de la Gaule du III^e au I^{er} siècle avant notre ère*. Thèse non publiée, Université Marc Bloch (Strasbourg), 2008.

Haevernick 1960. T.-E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen des Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*. Bonn 1960.

Haldimann 2004. M.-A. Haldimann, Aux origines du site de Meinier: le mobilier céramique entre La Tène moyenne et le haut Moyen Age. *Genava* n.s. LII, 2004, pp. 261-272.

Haldimann 2007. M.-A. Haldimann, *Genava: entre questionnements et faits*. In: Ph. Barral, G. Kaenel (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges: dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005. *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 826, Besançon 2007, pp. 325-331.

Haldimann/Moinat 1999. M.-A. Haldimann, P. Moinat, Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève. *as.* 22.1999.4, pp. 170-179.

Haldimann/Terrier 2011. M.-A. Haldimann, J. Terrier, L'archéologie à l'est de la cité. *Genava* n.s. LIX, 2011, pp. 93-100.

Haldimann et al. 1997. M.-A. Haldimann, S. Berti, F. Rossi, Le bassin lémanique: une charnière entre archéologie et histoire. In: P. Curdy, L. Flutsch, G. Kaenel, P. Simon (éd.), *D'Orgétoirix à Tibère: 60 BC-15 AD*. Actes du colloque de l'ARS, Porrentruy, 2-3 novembre 1995. Lausanne 1997, pp. 65-76.

Haldimann et al. 2001. M.-A. Haldimann, P. André, E. Broillet-Ramjoué, Entre résidence indigène et «villa» gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE). *as.* 24.2001.4, pp. 2-15.

Lallemant 2007. D. Lallemant, L'organisation du peuplement au nord du Massif central, le carrefour des Cités arverne, biturige et éduenne. In: C. Mennessier-Jouannet, Y. Deberge (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003. Lattes 2007, pp. 111-133.

Marković 2020. M. Marković, *Dynamiques territoriales dans le bassin genevois de La Tène moyenne au changement d'ère*. Mémoire de master non publié, Université de Lausanne, 2020.

Nouvel et al. 2013. P. Nouvel, S. Izri, L. Gaëtan, C. Laplaige, S. Venault, Les premières agglomérations gauloises du Centre-Est de la Gaule. *L'Archéologue* 126, 2013, pp. 20-27.

Paunier 1981. D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève: de La Tène finale au Royaume burgonde (I^{er} siècle avant J.-C. – V^e siècle après J.-C.)*. MDG série in-4^o, tome IX, Genève 1981.

Salač 2012. V. Salač, Les oppida et les processus d'urbanisation en Europe centrale. In: S. Sievers et M. Schönfelder (éd.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit*. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF, Aschaffenburg, 13-16 mai 2010. Bonn 2012, pp. 319-345.

Spichtig 2009. N. Spichtig, L'habitat de La Tène finale de Bâle – Usine à gaz: archéologie en milieu industriel. In: O. Buchsenschutz, M.-B. Chardenoux, S. Krausz, M. Vaginay (éd.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*. Actes du XXXII^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 1^{er}-4 mai 2008. Supplément à la revue archéologique du centre de la France 35, Tours 2009, pp. 455-458.

Tarpin et al. 1999. M. Tarpin, S. Berti, M.-A. Haldimann, F. Rossi, L. Steiner, Le bassin lémanique gallo-romain. *Gallia* 56, 1999, pp. 33-44.

Terrier 2004. J. Terrier, L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier: les fouilles archéologiques. *Genava* n.s. LII, 2004, pp. 215-260.

Viret 2013. R. Viret, *Dictionnaire français-savoyard comportant plusieurs variantes de la langue savoyarde*. Cran-Gevrier 2013³ (1998).

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

© Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Genève, F. Bevilacqua. Remis par la Ville de Genève au Musée archéologique, 1898 (fig. 1)
 M. Marković (fig. 2-4, 5 bas, 6-7, 10, 12, 15)
 Tiré de: Paunier 1981, p. 10, d'après Blondel 1936, p. 58 (fig. 5 haut)
 SAGE, M. Delley (fig. 8); J.-B. Sevette (fig. 9, 11, 13-14); G. Consagra (fig. 16)
 Banque de données Clauss Slaby, EDCS (fig. 17)

CRÉDITS DES GÉODONNÉES

SITG, ASIT VD, IGN (fig. 3-4, 5 bas, 7, 10, 12, 15)

Notices

1. Genève, centre-ville, place Kléberg 3 Intervention d'urgence – Grenier de Chantepoulet

Coord. 2°50'239/1°11'18 169, alt. 372 m



1 Orthophotographie des vestiges en fin de fouille.
Photo SAGE, G. Consagra



2 Détail des pieux en sapin blanc et de la semelle en galets de rivière liés au mortier. Vue en direction du nord-est. Photo SAGE, G. Consagra

Au début de l'année 2020, le Service archéologique a été appelé à intervenir au sous-sol d'un immeuble en rénovation, le long de la route de Chantepoulet. Une série de pieux encore bien enfoncés dans le sol demandait une intervention en urgence afin d'examiner les vestiges et de permettre la suite des travaux sur une surface d'environ 25 m²

FIG. 1. Entre le 20 et le 31 janvier 2020, une petite équipe a œuvré pour dégager, étudier puis extraire 97 pieux en bois de sapin blanc (*Abies alba*). La tête de ces pieux, implantés dans un substrat de limon argileux et dans du gravier, était recouverte par une maçonnerie de pierres et de mortier de chaux constituant la fondation d'un bâtiment massif **FIG. 2.** L'état de conservation des pieux variait sensiblement (entre 0,88 et 1,52 m de long), comme le diamètre des arbres utilisés (entre 0,14 et 0,22 m). L'analyse stratigraphique et le niveau d'enfoncement des pointes des pieux, qui s'échelonnait entre 371,93 et 371,16 m, ont montré que le terrain avait une déclivité du nord vers le sud, soit en direction du rivage du Léman.

La structure en pilotis mise au jour avait une largeur de 1,60 m et une longueur égale à celle de la pièce au sous-sol de l'immeuble, soit 4,90 m. Les analyses dendrochronologiques effectuées sur douze pieux¹, facilitées par le bon état de conservation du bois ainsi que par la présence de l'écorce et de l'aubier sur tous les éléments analysés, ont pleinement confirmé les données historiques transmises par les archives disponibles². Ces dernières situent le début de la construction d'un grenier à blé au 1^{er} octobre 1645; elles mentionnent en outre l'aménagement d'une tranchée ainsi que l'implantation de pieux de sapin achetés au port de Nyon pour aménager la fondation du grenier, qui devait ensuite connaître diverses extensions et transformations³. Situé près du bastion du Cendrier, qui faisait partie de l'enceinte fortifiée du XVI^e siècle, le grenier de Chantepoulet était un édifice imposant, construit sur quatre étages, flanqué d'une tourelle qui dominait les autres bâtiments du quartier. Entré en fonction au début de l'année 1648 comme un des principaux greniers de la ville de Genève, il fut transformé

en caserne militaire en mai 1798. Par la suite, après 1860 et jusqu'à sa démolition en 1872, le bâtiment abrita une école. Les sources iconographiques illustrent bien le bâtiment primitif du milieu du XVII^e siècle; parmi les plus anciennes photographies de Genève, certaines témoignent de son état peu avant sa démolition⁴.

G. Consagra

- 1 LRD20/R7850: abattage des arbres entre l'automne 1645 et l'hiver 1646 (datation sur aubier).
- 2 AEG Finances P 27, AEG travaux B 2/135-142 (plans); voir A. Mélo, Le grenier à blé de Chantepoulet. In: A. Winiger-Labuda (dir.), *Genève, Saint-Gervais: du bourg au quartier*. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Genève, t. II, Berne 2001, pp. 232-236.
- 3 Je tiens ici à remercier chaleureusement A. Dubois (archiviste) et I. Brunier (historienne) pour leur aide à la recherche et la lecture des textes d'archives.
- 4 Pierre Chouet (éditeur), *Vue prise du lac et du nord*, estampe de 1655 (inv. CIG: 16M 04, Bibliothèque de Genève; voir ci-dessous, fig. 3, p. 88); Auguste Louis Garcin, *Genève, rue du Mont-blanc*, avant 1872 (inv. CIG: Phot31P Mon 02, Bibliothèque de Genève).

2. Genève, centre-ville, pont des Bergues Prélèvement des pieux d'une ancienne pêcherie

Coord. 2°50'310/1°11'17930, alt. 369 m



Fin novembre 2020, des travaux de génie civil dirigés par les Services industriels du canton de Genève étaient en cours dans la partie sud du Pont-des-Bergues, afin de consolider le lit du Rhône à l'amont des piles du pont. Pour réaliser ces travaux, il était nécessaire de perturber profondément le lit du Rhône, où une ligne d'anciens pieux de bois dépassant du sol avait déjà été observée lors de la sécheresse exceptionnelle de l'été 1921. Louis Blondel l'avait alors interprétée comme étant la poursuite de la fameuse « ligne des fiches », une ligne de pieux destinée à protéger la rive orientale de la Rade d'un débarquement non souhaité, visible sur le retable de Conrad Witz, *La Pêche miraculeuse*, peint en 1444. L'hypothèse de Blondel était plausible, même si, en 1843, le futur Général Dufour l'avait interprétée comme appartenant à un ouvrage destiné à la pêche⁵. C'est une gravure de la collection de Pierre Chouet⁶ FIG. 3, éditée en 1655, qui confirme l'hypothèse de Dufour plutôt que celle de Blondel pour ces pieux profondément plantés dans le cours du Rhône. Dans tous les cas, la destruction de ces restes de bois lors des travaux de renforcement des piles du pont aurait pu faire disparaître des données importantes sur l'histoire de Genève et des dispositifs anciens installés

dans le lit du Rhône, à une époque qui restait à préciser.

Il a donc été décidé de prélever et de faire analyser par dendrochronologie les pieux qui devaient être arrachés pour faciliter les travaux. Ces prélèvements ont été effectués en plongée, le 27 novembre 2020, par l'équipe de travaux subaquatiques d'Antoine Schaad (Genève), avec l'appui d'une pelle mécanique sur ponton fournie par l'entreprise Rampini FIG 4. Les mesures, les descriptions et l'échantillonnage des bois arrachés ont été réalisés sur place, le jour même, par Jean-Pierre Hurni et Bertrand Yerly, du Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Cudrefin.

Au total, 33 bois ont été prélevés et échantillonnés en vue d'analyses dendrochronologiques. Très vite, il est apparu qu'ils devaient appartenir à des époques différentes, malgré leur organisation rigoureuse sur une même ligne: leur conservation, leur taille et leur essence n'étaient pas du tout homogènes. Pour les essences, il s'agissait de 12 pieux de sapin, 11 d'épicéa, 5 de chêne, 4 de hêtre et 1 d'érable.

Les résultats des analyses livrent des dates d'abattage pour 19 des bois prélevés⁷. Les mesures des pieux non datés restent inscrites dans la base de données du laboratoire, et pourront peut-être fournir une



3 Vue de Genève gravée en 1655 pour le libraire Pierre Chouet. CIG BGE.

4 Arrachage d'un des pieux en amont du pont des Bergues. Photo P. Corboud.

datation, en cas de nouveaux prélèvements. Les dates obtenues se répartissent entre le XV^e et le XIX^e siècle:

Dates d'abattage	Essence	Nbre de pieux
1458/59 (automne/hiver)	Hêtre	4
1459/60 (automne/hiver)	Érable	1
1641/42 (automne/hiver)	Chêne	1
1718 (<i>terminus post quem</i> avec réserves)	Chêne	1
1739/40 (automne/hiver)	Épicéa	4
1739/40 (automne/hiver)	Sapin	5
1744/45 (automne/hiver)	Chêne	2
1819 (printemps)	Chêne	1

Il faut relever que cette distribution des dates n'est certainement pas exhaustive, puisque les prélèvements ne se sont déroulés que sur la zone concernée par les travaux, soit sur 2 à 3 m de long, les pieux non menacés plus en amont ayant été laissés en place. La diversité des essences et des

dates indique en tout cas que cet ouvrage a été constamment entretenu, en plantant de nouveaux pieux dans le lit du fleuve.

L'interprétation et la fonction de cet alignement de bois devient évidente lorsque l'on consulte la gravure du milieu du XVII^e siècle déjà mentionnée **FIG 3**. On y distingue une ligne de pieux en zigzag, barant le lit du Rhône entre ses deux rives et passant par l'île des Barques (aujourd'hui l'île Rousseau). La gravure est assez précise pour faire apparaître des pieux de divers diamètres plantés à intervalle régulier et reliés par des branches horizontales entrelacées. Ce type d'ouvrage est décrit par Alain Mélo, dans *La Genève sur l'eau*, comme un dispositif de pêcheries⁸ vraisemblablement en usage dès le XIII^e siècle et principalement destiné à piéger les truites, qui remontaient ou descendaient le lit du fleuve, suivant les saisons. Ce dispositif est bien connu à cette époque, par exemple dans le cours de la Loire⁹.

Un autre document, plus récent, reproduit précisément cet ouvrage de pêcherie, installé de part et d'autre de l'île Rousseau: il s'agit du *Plan d'entrée du Rhône dans la ville de Genève*, daté de 1829, topographiquement plus précis¹⁰. Si l'on replace les éléments relevés sur ce plan sur le cadastre actuel **FIG 5**, on constate que la ligne de pieux prélevée partiellement en 2020 représente vraisemblablement l'un des derniers vestiges de la pêcherie, dans un secteur du lit du Rhône fortement perturbé par des installations de conduites et des dragages fréquents.

Le pont des Bergues a été construit entre 1828 et 1834, puis remplacé en 1881 par un ouvrage plus résistant, mais reposant toujours sur les piles édifiées lors du premier chantier. C'est sans doute les travaux liés à ce premier pont qui ont mis fin à l'utilisation de la pêcherie, dont le pieu le plus récent est daté du printemps 1819.

P. Corboud



- 5 L. Blondel, Relevé des stations lacustres de Genève. *Genava* I, 1923, pp. 88-112, p. 97.
- 6 Vue de Genève gravée en 1655 pour le libraire Pierre Chouet. CIG BGE. Voir note 4, page 87.
- 7 Rapport LRD 21/R7984, 2021, J.-P. Hurny et B. Yerly.
- 8 A. Mélo, La pêcherie du Rhône. In: P. Broillet (éd.), *La Genève sur l'eau*. Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève 1, Bâle, 1997, pp. 236-239.
- 9 E. Miejac, A de. Saulce, E. Yeny, Les pêcheries de fleuves et de rivières: aménagements médiévaux et modernes dans le centre et l'ouest de la France. *Archéopages* [en ligne] 26, 2009, pp. 38-46.
- 10 *Plan d'entrée du Rhône dans la ville de Genève*, annexé au rapport fait par Fazy-Pasteur au Conseil Représentatif et Souverain le 10 mars 1829. CIG BGE.

5 Situation de la zone de prélèvement des pieux en 2020 (en rouge) et positionnement des lignes de pieux de la pêcherie d'après le plan de 1829. Photo de fond: SITG Genève.

3. Genève, centre-ville, place de Neuve 5 – Conservatoire de musique Intervention d'urgence – Éléments des fortifications des XVII^e et XVIII^e siècles

Coord. 2'499955/1'117413, alt. 375 m

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et de modernisation du Conservatoire de musique de Genève, plus précisément lors de la création de nouvelles salles de cours, les restes d'un pavage et de différents murs ont été mis au jour. Le Service archéologique, épaulé par trois ouvriers de l'entreprise Cuénod Constructions SA, a pu dégager, relever et étudier les vestiges entre le 3 février et le 5 mars 2019. Ces derniers se trouvaient 3 à 4 m sous la fondation de l'aile sud du Conservatoire

FIG. 6, appelée aussi «aile Bartholoni», en hommage au riche financier mélomane Jean-François Bartholoni. À cet endroit précis, au Moyen Âge déjà et jusqu'au XVI^e siècle, se rencontraient deux chemins qui menaient aux portes de la Vieille-Ville, où se trouvaient l'ancien couvent des dominicains de Palais et son oratoire¹¹. Par ailleurs, et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le terrain qui est actuellement occupé par le Conservatoire de musique correspondait au dernier tronçon du chemin d'accès à la Porte Neuve, qui croisait un chemin couvert et un fossé inondé.

Les vestiges les plus anciens mis au jour dans ces fouilles sont aussi les mieux conservés. Il s'agit des restes d'un pavage réalisé avec beaucoup de finesse en galets

de rivière, appartenant à un chemin couvert qui, à la fin du XVII^e siècle, parcourait les fortifications de Genève. Il a été possible de les étudier sur environ 16 m de long et 8 m de large. À l'est, l'absence complète de pavement marquait le début du fossé inondé, creusé en avant des fortifications comme l'indiquent les anciens plans et dessins conservés aux archives. Sur un côté du chemin, on repère le négatif d'un petit bâtiment carré, fait d'un sol en galets et

de parois très probablement en bois, ainsi que deux blocs de molasse présentant des traces de feu. On peut interpréter cet édifice comme une petite guérite, occupée par une modeste garnison, aménagée le long du chemin couvert et qui servait à la défense et au contrôle du pont donnant accès à la Porte Neuve. Les trouvailles sous le pavement de cette guérite ont livré un *terminus post quem* du dernier quart du XVII^e siècle, en accord avec les sources historiques.



6 Le pavage de la fin du XVIII^e siècle en cours de dégagement sous l'aile Bartholoni du Conservatoire de musique, soutenue par des micropieux. Photo SAGE, G. Consagra.

7 Silex d'allumage d'une arme à feu. Ce système fut en vogue entre le début du XVII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Photo SAGE, G. Consagra

8 Un des murs qui délimitait le chemin d'accès à la ville au milieu du XVIII^e siècle, à proximité du pont-levis, en avant de la Porte Neuve. Photo SAGE, G. Consagra



Par ailleurs, un silex d'allumage d'une arme à feu **FIG. 7**, retrouvé au-dessus de son pavement, renforce l'idée de la présence de soldats armés à cet endroit.

Les fouilles ont également mis au jour les restes de quatre murs appartenant à un état constructif plus récent. Il s'agit d'un long mur en blocs de molasse et en pierres de rivière liés au mortier, de 1,50 de largeur **FIG. 8**, et de trois autres murs dessinant la base d'une construction maçonnée carrée. Tous ces vestiges ont pu être facilement identifiés grâce aux sources iconographiques. Datant du

milieu du XVIII^e siècle, ils font partie de la dernière phase de fortification de la ville de Genève. Le large mur longeant le côté sud du chemin qui amenait au pont-levis a été construit en avant de la deuxième Porte Neuve (1738-1740); les trois autres murs appartenaient à une autre guérite, positionnée exactement au début du pont, sur le côté nord du chemin.

Signalons enfin qu'une petite partie de ces vestiges est aujourd'hui visible au sous-sol du Conservatoire de musique.

G. Consagra

- 11 L'oratoire de Palais a été construit vraisemblablement au début de la deuxième décennie du XVI^e et a été détruit en 1630. Il s'agissait d'une chapelle, peut-être à plan central, placée sous le patronage de saint Antoine et de saint Sébastien, peut-être aussi de saint Pierre et de saint Paul. Elle conservait les offrandes réservées aux pauvres frappés par la peste, conformément à la volonté du procureur de l'hôpital des pestiférés de l'époque, Jean Nergaz, qui l'édifia au moment d'une forte épidémie de peste dans la région (L. Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XV^e siècle*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4°, t. 5, Genève, 1919, pp. 44-46).

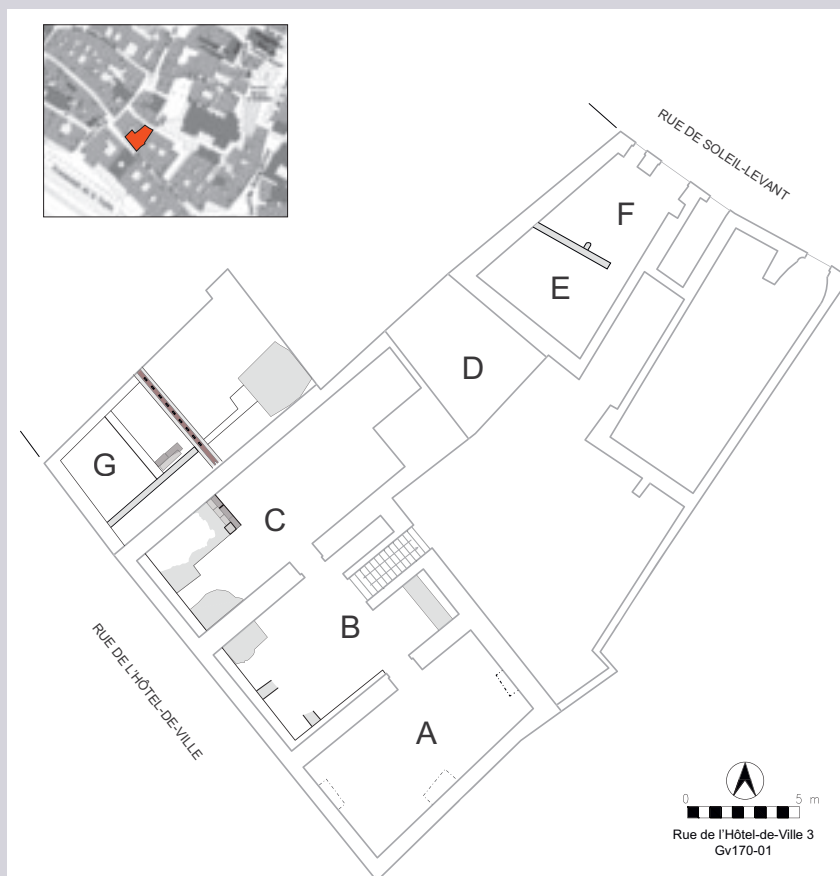
4. Genève, centre-ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 3

Analyse du bâti, fouille de sauvetage non programmée (rénovation et transformation de l'immeuble)

Coord. 2°50'329/1°11'17431, alt. 400 m

La Maison Micheli, située au cœur de la Vieille-Ville de Genève, est un édifice classé depuis 1947. Dans son état actuel, elle résulte de la réunion de six corps de logis distincts – quatre du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville et deux du côté de la rue du Soleil-Levant **FIG. 9** – lors de différents chantiers réalisés entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Des bâtiments y sont en outre attestés dès le XIV^e siècle. Le Service archéologique est intervenu dès le mois de septembre 2020, à la suite de la mise au jour de vestiges dans les caves du bâtiment, dans le cadre de travaux de rénovation et de transformation toujours en cours¹².

Une analyse du bâti a déjà été menée dans deux des trois caves situées du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville **FIG. 9.A** et **B**. Les murs sud en particulier nous renseignent sur l'évolution du parcellaire depuis l'époque médiévale ainsi que sur l'organisation interne des bâtiments, les niveaux de plancher, les accès aux caves depuis la rue, etc. Le nettoyage de la base des murs et du sol a fait apparaître, dans la cave orientale **FIG. 9.A**, un sol aménagé en galets parfaitement conservé, d'époque moderne, et, dans la cave occidentale **FIG. 9.C**, les premières marches d'un escalier probablement médiéval ainsi que la base d'un escalier en colimaçon légèrement postérieur. Ces éléments seront mis en rapport avec l'étude du bâti auquel ils sont liés. Des sondages



9 Plan de la Maison Micheli avec indication des différents espaces d'occupation. Dessin SAGE, G. Consagra.

ponctuels effectués à l’aplomb des murs ont aussi permis de repérer des structures en creux (petites fosses) dont le remplissage a révélé des éléments de la fin de l’âge du Fer.

Dans la cave occidentale, la fouille a montré que la construction des sous-sols à l’époque médiévale et leur extension à l’époque moderne ont largement oblitéré les niveaux archéologiques antérieurs, de même qu’une partie du substrat naturel morainique qui se situait à l’origine de 1 à 2 m au-dessus de son niveau d’apparition actuel. Seul subsistait le comblement de deux larges et profondes fosses découvertes à l’intérieur de la cave. Celui-ci était constitué d’une accumulation de couches plus ou moins fines de sédiments à forte teneur organique, contenant un mobilier abondant, en particulier des tessons de céramique majoritairement de la fin de l’Antiquité, un important lot de monnaies du IV^e siècle apr. J.-C., ainsi que des restes de faune et des fragments de mortier de chaux. Ces fosses sont vraisemblablement les vestiges d’une exploitation de sables et graviers destinés à la préparation de mortier pour les chantiers de construction voisins. Elles ont été comblées rapidement après leur exploitation.

À proximité immédiate, dans l’arcade voisine à l’ouest **FIG. 9.G**, l’absence de cave a préservé les couches archéologiques. Les aménagements intérieurs des XVIII^e et XIX^e siècles comprennent un couloir desservant deux pièces dans la moitié sud et une grande pièce à sol en galets au nord **FIG. 10**, probablement une sorte de grange, dotée d’un escalier en colimaçon dont subsiste la base maçonnée. Ce dernier a été construit dans l’angle nord-est de la pièce, après condamnation d’une porte à jambage en molasse et arc brisé, de style gothique. La fouille en profondeur de la moitié sud de cette arcade a mis en évidence une chaussée antique constituée de petits galets et de fragments de tuiles, extrêmement tassée et marquée localement par des ornières. L’étude de cet aménagement devrait permettre de définir plus précisément sa nature et sa datation. Compte tenu de sa situation et de son orientation, on peut penser

au *decumanus*, la voie est-ouest de la ville romaine, que Charles Bonnet proposait de faire passer précisément sur cet axe, qui est par ailleurs celui de la Grand-Rue¹³.

De l’autre côté de l’immeuble, au rez-de-chaussée de la rue du Soleil-Levant, les couches antiques sont également bien préservées et apparaissent immédiatement sous les aménagements de la fin du Moyen Âge ou de l’époque moderne. Un bâtiment du Haut-Empire – dont les contours restent incertains – est révélé par une importante accumulation de débris de démolition contenant des matériaux caractéristiques, en particulier des fragments d’enduits peints et de torchis rubéfiés, du charbon et une céramique abondante. Ces couches sont recouvertes par un épais remblai argileux dont la surface a été stabilisée par une multitude de piquets de bois, qui témoignent peut-être d’une aire de travail en plein air. Une construction maçonnée, dont ne subsistent que les tranchées de fondation des murs, a recouvert cette surface. Un foyer était aménagé dans ce bâtiment à l’aide de dalles de molasse. Le mobilier céramique nous situe clairement au Bas-Empire et l’orientation de l’édifice correspond exactement au parcellaire antique mis au jour par Louis Blondel dans la rue du Soleil-Levant, au cours des années 1930¹⁴. La dernière phase de construction préservée est

apparue sous la forme de trous de poteaux massifs dont certains présentent un contour quasi quadrangulaire. Ils témoignent d’un changement profond dans la technique de construction, avec une architecture presque exclusivement en bois que l’on serait tenté de dater des débuts du Haut Moyen Âge.

I. André et P. Ruffieux

- 12 L’intervention archéologique était dirigée par P. Ruffieux, secondé par I. André, avec le soutien technique de G. Consagra. Nous avons également bénéficié de l’aide de M. Berti et de M. Marković. Plusieurs personnes de l’entreprise Cuénod Constructions SA sont intervenues: D. Peter, D. Arrondel, M. Limeres et P. Magnin. L’entreprise VK Construction nous a également fourni un soutien ponctuel. Les fouilles archéologiques se sont déroulées dans d’excellentes conditions, grâce à la collaboration avec le Service des monuments et des sites, avec le propriétaire de l’immeuble et avec le bureau d’architecture Leopizzi Architectes Associés SA.
- 13 C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995. *Genava* n.s. XLIV, 1996, pp. 30-32.
- 14 L. Blondel, *Praetorium*, palais burgonde et château comtal. *Genava* XVIII, 1940, pp. 69-87; *Idem*, De la citadelle gauloise au forum romain. *Genava* XIX, 1941, pp. 98-118.



10 Photo des structures découvertes dans l’arcade du rez-de-chaussée (espace G). Photo SAGE, G. Consagra.

5. Genève, centre-ville, bastion Saint-Léger, cour du Palais Eynard

Intervention d'urgence – Porte Saint-Léger et galerie souterraine

Coord. 2°50'336/1°11'216, alt. 381-387 m

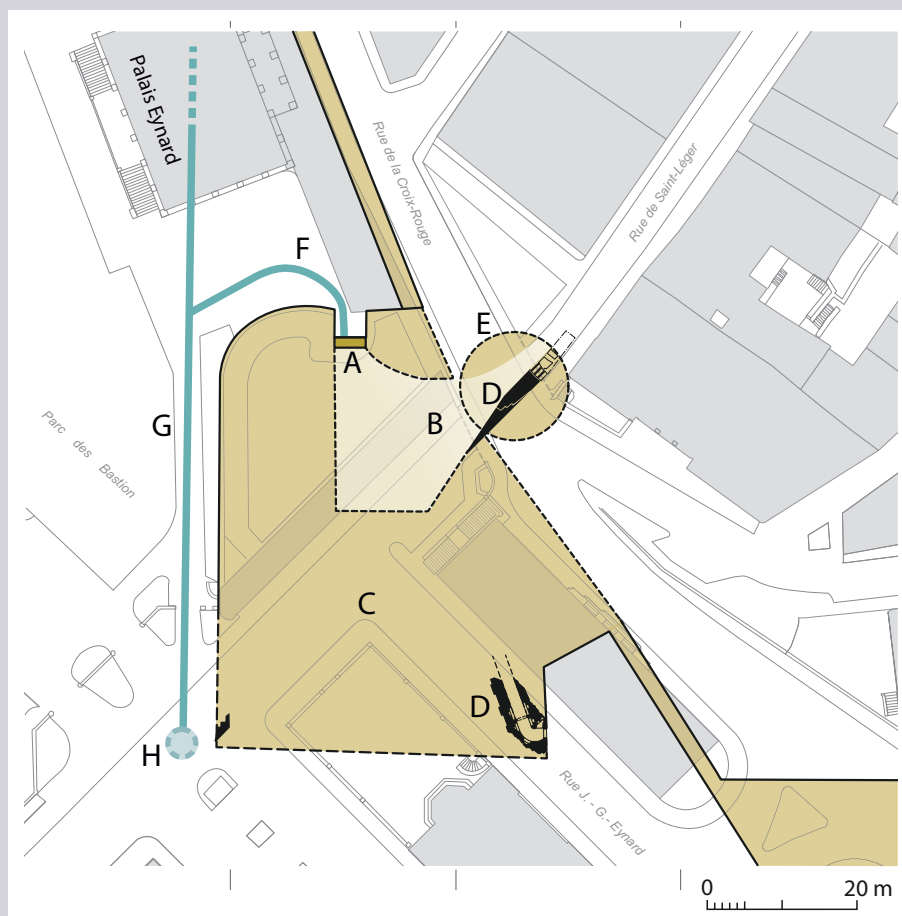
À l'occasion de travaux techniques entrepris au niveau de la cour du Palais Eynard, dans le décrochement nord du bastion Saint-Léger¹⁵, les murs d'escarpe ont été débarassés du lierre qui les recouvrait, révélant les vestiges d'une imposante ouverture rectangulaire de 3,30 m de largeur sur 3,50 m de hauteur, obturée postérieurement **FIG. 11** et **12.A**. Les deux piédroits de la structure ainsi qu'une partie de son couvrement, composé d'une plate-bande à claveaux irréguliers, sont encore visibles. Dix-huit marques de tâcherons ont, par ailleurs, pu être distinguées sur les blocs calcaires qui la constituent. On observe également, dans la zone supérieure, deux bouchons hauts de 90 cm et larges de plus de 30 cm chacun. Ils

évoquent un aménagement caractéristique des loges habituellement réservées au passage des flèches d'un pont-levis. Les sources historiques attestent, pour leur part, l'existence d'une porte réalisée simultanément au premier bastion Saint-Léger, entre 1537 et 1538¹⁶. Elles indiquent aussi que le pont de bois qui y menait et qui permettait le franchissement du fossé, alors en eau, fut transformé en 1540 en plateforme mobile. On sait de plus que l'accès public, stratégiquement situé dans le recoin le plus septentrional de la fortification bastionnée, fut officiellement condamné en 1565. Il semble toutefois que notre structure n'ait jamais été identifiée jusqu'ici.

12 Bastion Saint-léger, repositionnement des dispositifs mis en place dans l'ouvrage du début du XVI^e siècle jusqu'en 1565 (en beige) et indication des galeries souterraines du XVIII^e siècle, aménagées autour dudit bastion (en bleu). **A** Porte Saint-Léger, **B** espace permettant la circulation civile au pied de la rue Saint-Léger, passant sous la tour d'artillerie (**E**), **C** terre-plein du bastion Saint-Léger, **D** vestiges de la poterne militaire, mis au jour en 2004, **E** tour d'artillerie construite dans la gorge du bastion, **F** galerie d'évacuation des eaux de la colline de Saint-Pierre, **G** collecteur principal, **H** puits. Dessin SAGE, M. Berti.



11 Bastion Saint-Léger, porte de ville édifée entre 1537 et 1540, condamnée en 1565. Photo SAGE, G. Consagra.





En repositionnant cette découverte dans le bastion originel **FIG. 12.A**, on peut reconstituer les divers dispositifs mis en œuvre au début du XVI^e siècle en matière d'aménagements militaires, comme de circulation civile **FIG. 12.B**. On distingue ainsi l'ouvrage bastionné de Saint-Léger **FIG. 12.C**, doté d'un orillon au nord et d'un flanc brisé au sud, une poterne réservée au passage de la garnison **FIG. 12.D**¹⁷ et, enfin, une tour d'artillerie faisant office de cavalier **FIG. 12.E**¹⁸.

Finalement, le déblaiement du terrain en place dans le décrochement nord du bastion Saint-Léger, au pied de la porte précédemment évoquée, a permis le dégagement du sommet voûté d'un ouvrage souterrain en brique, qui avait déjà été remarqué en 1913 par Louis Blondel¹⁹ **FIG. 13**. Il a longtemps été considéré comme appartenant au vaste réseau de galeries militaires, construit en même temps que la nouvelle ceinture fortifiée dans les secteurs non inondés de la ville, entre 1721 et 1728²⁰. Toutefois, grâce aux nouvelles observations réalisées en 2011 par l'entreprise Hydro-Géol Sàrl, mandatée pour effectuer un repérage des anciens passages souterrains connus²¹, notre structure a pu être explorée et son usage a été précisé. Elle récoltait, en réalité, les eaux

d'une canalisation antérieure, contemporaine du bastion d'origine **FIG. 12.F**. Après avoir contourné l'orillon de celui-ci, elle rejoignait un collecteur principal, reconnu sous le palais Eynard, qui aboutissait à un profond puits établi au bas du Cours des Bastions **FIG. 12.G** et **H**. Ces deux galeries doivent ainsi être interprétées comme des conduites d'évacuation, drainant les eaux provenant de la colline de Saint-Pierre, le puits recueillant probablement aussi celles qui s'écoulaient du plateau de Champel. Cet agencement permettait d'assainir un secteur particulièrement humide de la périphérie urbaine, sur lequel s'étendaient les marais de Plainpalais, tout en protégeant des remontées humides les nouvelles galeries d'écoute et de contremines, qui se développaient plus au sud et surtout plus à l'est.

E. Broillet-Ramjoué

13 Bastion Saint-Léger, vue zénithale du décrochement nord du bastion, avec la galerie d'assainissement du début du XVIII^e siècle.

Photo SAGE, E. Broillet-Ramjoué.

- 15 À la suite d'une communication de P. Tourvielle de Labrouhe, conseiller en conservation à la Direction de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève, le Service archéologique du canton de Genève est intervenu sur les lieux à des fins d'observation et de documentation. Menée par l'auteur, cette mission s'est déroulée entre les 12 et 23 juillet 2019. G. Consagra a assuré les relevés photographiques d'ensemble et la photogrammétrie de la porte, ce dont nous le remercions vivement. Cette intervention a bénéficié de l'aide de B. Paquet (Entreprise Cuénod Constructions SA), que nous remercions également. Nous exprimons enfin notre reconnaissance à G. Deuber, pour ses conseils concernant la restitution graphique de notre fig. 2.
- 16 M. de la Corbière (dir.), *Genève, ville forte*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève III, Berne 2010, pp. 213, 271-272 et 278-280. La porte en question n'est pas replacée dans le bastion même de Saint-Léger, mais plus au nord, dans la courtine qui le relie au bastion Calabri, sur la base d'un plan d'espion réalisé vers 1560 (fig. 256, p. 272).
- 17 Cette poterne, initialement repérée par Louis Blondel, fut explorée de façon plus étendue en 2004 par le Service archéologique: voir L. Blondel, Notes d'archéologie genevoise. Boulevard de Saint-Léger. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* IV, 1914, pp. 23-27, en particulier fig. 1, p. 25; J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005. Rue Eynard et rue Saint-Léger – Segment de poterne du bastion de Saint-Léger. *Genava* n. s. LIV, 2006, pp. 330-334.
- 18 Construite dans la gorge du bastion, elle est surtout connue grâce à sa représentation sur le plan de la ville que Matthäus Merian a établi vers 1612-1614, voir M. de la Corbière (dir.) 2010, *op. cit.*, fig. 97, pp. 110-111.
- 19 L. Blondel 1914, pp. 24-25.
- 20 M. de la Corbière (dir.) 2010, *op. cit.*, pp. 285-287.
- 21 L. Savoy, *Inventaire et recherche des souterrains des anciennes fortifications de la ville de Genève*. Hydro-Géol Sàrl, Genève 2011.

6. Genève, Grand-Saconnex, route de Ferney

Intervention d'urgence – Puits

Coord. 2'498861.60/1'120553.20, alt. 455 m

Lors de travaux effectués par les Services Industriels Genevois (SIG) en août 2020, le long de la route de Ferney, à la hauteur du croisement avec la route des Morillons, une structure carrée de 1,32 m de côté a été mise au jour à 0,7 m sous le niveau de circulation actuel. Composée de deux blocs calcaires symétriques, celle-ci présentait en son centre une ouverture quasiment carrée (0,48 × 0,51 m) fermée par deux morceaux de dalles (ou tampons) symétriques. Sur l'un des côtés, ces blocs sont taillés de manière à réserver un orifice circulaire de 0,28 m de diamètre **FIG. 14**. Décentré sur le bord de la structure, ce dernier atteste la mise en place d'une pompe «à bras» en métal, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Aujourd'hui disparue, la pompe devait utiliser le principe de l'aspiration par le mouvement d'un piston, afin de puiser l'eau de la nappe phréatique.

Au-dessous de cette structure, avec l'aide des ouvriers de l'entreprise Scrasa, nous avons pu reconnaître un puits circulaire de 0,92 m de diamètre aménagé avec des moellons et descendant jusqu'à au moins 11 m de profondeur **FIG. 15**. Or, la nappe phréatique se situe à 10,50 m de profondeur, soit à une altitude de 444,24 m (relevé du 10.08.2020). Si le niveau de l'eau relevé correspond à celui de la période d'utilisation, nous pouvons émettre l'hypothèse que la pompe à eau utilisée à l'époque était «à piston immergé», plus efficace que celle «à piston aspirant». L'emplacement de cette pompe et de son puits de captation ne figure pas sur les anciens cadastres. Le choix de cet endroit aux XVIII^e-XIX^e siècles pourrait s'expliquer par la nécessité d'irriguer les cultures ou les vergers sur des terrains appelés «Champs-de-la Croix», situés entre les hameaux du Grand-Morillon et du Pommier d'une part, le village du Grand-Saconnex d'autre part.

G. Consagra



14 Dalle calcaire bipartite avec son bouchon carré et l'orifice qui abritait une pompe à eau, au moment de sa découverte.
Photo SAGE, G. Consagra.

15 Aménagement circulaire en moellons correspondant à un puits, situé sous la dalle calcaire.
Photo SAGE, G. Consagra.

7. Genève, Petit-Saconnex, avenue de la Paix, Villa Rigot

Intervention d'urgence – Puits

Coord. 2'499913,469/1'119835,062, alt. 402,84 m

Situé au nord-ouest de la ville actuelle, en face du Palais des Nations, le domaine Rigot est un ensemble du début du XVIII^e siècle constitué d'une maison de maître classée à l'Inventaire des monuments et des sites et agrémentée d'un parc arboré. L'ensemble est géré par l'Office du patrimoine de l'État de Genève, qui souhaite restructurer et mettre en valeur la propriété à travers un projet paysager. Des travaux de terrassement en vue de l'installation de plates-bandes paysagères à l'avant de la villa Rigot ont permis de mettre au jour un ancien puits maçonné, couvert d'une dalle calcaire. Le Service archéologique est intervenu pour observer et évaluer l'intérêt historique et l'état de conservation de cette structure, dans le but d'assurer sa mise en valeur dans le futur projet d'aménagement du parc.

La première cartographie connue des lieux, sous le nom de «domaine de Varembe», est visible sur la carte Micheli-du-Crest, établie vers 1720²². À cette époque, les bâtiments sont flanqués de tours et s'organisent avec des cours, dans lesquelles on trouve déjà une fontaine qui témoigne d'un approvisionnement en eau *in situ*. La villa actuelle, construite en 1767, résulte d'une transformation complète de l'ensemble, avec deux bâtiments d'exploitation (dont il ne subsiste aujourd'hui que le bâtiment sud) de part et d'autre d'une cour centrale **FIG. 16**. La maison de maître est pourvue de jardins d'agrément particulièrement luxueux et élaborés, d'une cour d'honneur, de potagers et de jardins thématiques. Entre le début du XIX^e et le XX^e siècle, le domaine change de propriétaires régulièrement et les jardins subissent des transformations au gré des nouveaux habitants. Les terrains sont petit à petit morcelés, du fait de ventes successives ou de constructions comme la voie de chemin de fer et les nouveaux tracés routiers dans ce secteur. Ainsi, la dépendance nord est démolie en 1932 pour la construction de l'avenue de la Paix, et les terrains sont englobés progressivement dans les aménagements de la place des Nations, du Palais de l'Ariana et de la Société des Nations, ainsi que, plus



16 Plan de situation du domaine de la villa Rigot et localisation du puits. **a** villa, **b** bâtiment d'exploitation sud. Dessin SAGE, I. André.

récemment, du collège Sismondi. La documentation historique est particulièrement dense sur le domaine Rigot à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, au moment de la construction de la villa actuelle. Nous connaissons un peu moins la première partie de l'histoire de ce site, période à laquelle le puits a sans doute été creusé. Depuis 1999, la villa Rigot et sa dépendance sud sont classées à l'Inventaire des monuments et des sites. Un projet de réhabilitation du parc d'agrément a été proposé au début des années 2010 pour revaloriser cette parcelle et lui redonner toute sa valeur patrimoniale, historique et paysagère.

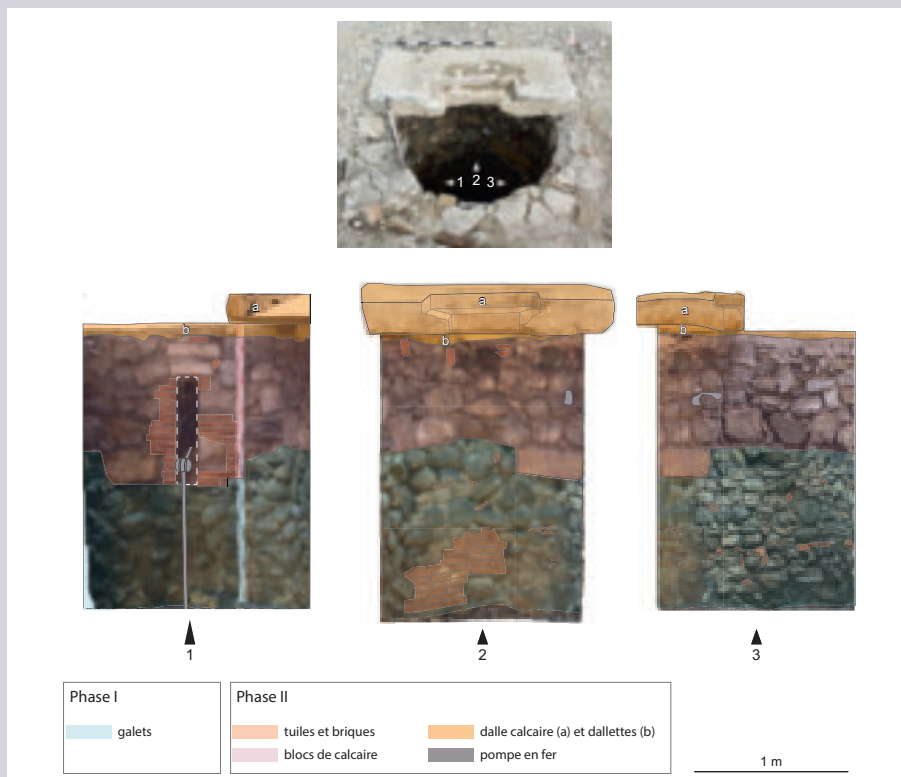
Le puits mis au jour en 2020 est situé sur la terrasse, à l'avant de la villa. Il s'agit d'une structure circulaire de 1,30 m de diamètre, sans margelle haute, et couverte d'une grande dalle carrée en calcaire **FIG. 17**. L'intérieur du puits est construit avec des blocs de calcaire dans la partie supérieure, et des galets dans la partie inférieure.

L'observation du parement du puits n'a pu être réalisée que sur les derniers 185 cm de hauteur, des contraintes techniques et de sécurité ayant empêché la vidange complète

des sédiments du comblement. Néanmoins, cette partie du cuvelage a pu être relevée en photo et reconstituée en 3D grâce à la technique de la photogrammétrie. L'analyse du cuvelage nous permet d'identifier plusieurs matériaux de construction et au moins deux phases de travaux.

La phase la plus ancienne (I) a pu être dégagée sur un peu plus d'un mètre seulement. Elle est faite de galets de toutes tailles, installés irrégulièrement et liés par du mortier. Des fragments de tuiles interstitiels ont été repérés à plusieurs endroits dans ce parement; ils avaient sans doute un rôle de calage entre les blocs. Le côté nord présente une réfection faite de briques (**FIG. 17**, vue 2), qu'il faut probablement interpréter comme une restauration du cuvelage réalisée pendant la seconde phase d'utilisation.

La seconde phase (II) est réalisée selon une technique de construction très différente. On utilise à ce moment-là des blocs de calcaire taillés, agencés en assises plus ou



17 Analyse du cuvelage du puits: les deux dernières phases de construction sont réalisées avec un appareil différent. Dessin SAGE, I. André.



18 Soupière signée «HB», de la faïencerie Hautin Boulenger et Cie (fin du XIX^e ou début du XX^e siècle). Le décor floral de la collection «Automne» représente des chrysanthèmes (inv. US 3). Photo SAGE, M. Berti.

moins horizontales et liés par du mortier. Un système de pompage avec une pompe en fer est installé au sein d'une niche rectangulaire creusée dans le cuvelage du puits (FIG. 17, vue 1). Ce système rappelle le mécanisme des pompes à bras, mais celui-ci est endommagé et sans doute trop incomplet pour comprendre précisément son fonctionnement.

À l'intérieur du puits, une grande quantité de mobilier a pu être récupérée. Elle appartient à la période d'abandon de la structure à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Il s'agit essentiellement d'objets du quotidien et de matériaux de construction cassés, puis abandonnés dans la structure. Parmi les vestiges remarquables, signalons des fragments de céramique glaçurée et de la faïence fine, dont certaines pièces sont issues d'ateliers locaux, tels l'atelier de Carouge Picolas et Degrange, actif de 1881 à 1889, ou l'atelier de Colovrex (famille Knecht), actif de 1853 à 1980²³. D'autres poteries sont importées d'ateliers français, comme une soupière en faïence de Choisy-le-Roi (France), signée «HB» – pour Hautin, Boulenger et Cie, propriétaires de la faïencerie entre 1863 et 1920 FIG. 18. Plusieurs objets de la vie

quotidienne, comme un moteur de pendule à coucou ou des fioles en verre à usage parfois médicinal, nous replongent à la Belle Époque, période où se mêlent raffinement et progrès technique. Nous avons là un témoignage du style de vie aisé des occupants de la villa Rigot.

Le puits de la villa Rigot est une découverte inattendue dans le projet de réhabilitation des jardins du site et témoigne d'un potentiel archéologique d'époque moderne intéressant. Les contraintes techniques rencontrées lors de sa vidange ont malheureusement limité l'étude de son cuvelage et de son remplissage aux derniers moments de son utilisation et à la période de son abandon.

L'analyse complète du remplissage aurait permis d'apporter plus de précisions sur l'histoire de l'occupation des lieux et probablement de découvrir les premières traces de sa construction. Toutefois, le puits est préservé pour d'éventuelles futures interventions; il sera mis en valeur dans le nouveau projet paysager et révélera ainsi son intérêt patrimonial.

I. André

- 22 C. Amsler, *Réhabilitation du parc de l'ancienne campagne Rigot à Varembe: Historique des aménagements (XVIII^e – XX^e siècle)*. Service d'aménagement de la Ville de Genève, Rapport destiné à accompagner le dossier de concours préalable à l'attribution de mandats d'études parallèles pour la réhabilitation du parc Genève-commune (Petit-Saconnex), Avenue de la Paix 9 (Varembe). Genève 2003.
- 23 Atelier de Carouge: M.-O et J.-L. Houriet, *Les faïenciers de Carouge*. Genève 1985. Atelier de Colovrex: A. Clément, *La poterie de Ferney, deux siècles d'artisanat*. Yens-sur-Morges 2000.

8. Genève, Petit-Saconnex, rue du Grand-Pré – rue des Asters

Intervention d'urgence – Structure maçonnée voûtée

Coord. 2'499232.50/1'119041.97, alt. 405 m

Lors de travaux de réaffectation de la rue du Grand-Pré, le creusement d'une tranchée profonde de 3 m le 3 février 2020 a permis de mettre au jour une structure maçonnée voûtée, datant d'avant le milieu du XIX^e siècle. Cette structure, visible sur plus de 2 m, était constituée de blocs de calcaire et de molasse, associés à des briques, et recouverte d'un mortier gris. Appelé en urgence, le Service archéologique a pu effectuer uniquement un bref diagnostic et constater que les vestiges étaient surmontés d'étayages en bois, empêchant toute analyse approfondie. Si la fonction de la structure demeure inconnue, nous pouvons tout de même avancer l'hypothèse de la présence d'une cave voûtée ou d'une citerne appartenant à une maison. Les sources cartographiques à disposition

FIG. 19 témoignent d'un bâtiment au croisement de la rue du Grand-Pré et de la rue des Asters entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, période à laquelle il fut détruit pour laisser place à un nouveau lotissement



d'immeubles et permettre l'élargissement d'un axe routier important pour le quartier du Grand-Saconnex.

G. Consagra

19 Extrait de la première édition de la carte Siegfried (1848) avec, dans le carré rouge, l'indication d'un immeuble à l'emplacement exact de la structure voûtée mise au jour par le Service archéologique en 2020. Plan sitg.ch/SAGE.

9. Hermance, rue du Nord 44

Fouille d'urgence – Aménagement de rivage

Coord. 2'507774/1'128710, alt. 373.54 m

Le bourg médiéval d'Hermance, fondé au XIII^e siècle, se situe sur la rive gauche du Léman, à l'extrémité septentrionale du canton de Genève. Il se trouve à proximité du cours d'eau qui porte le même nom, frontière naturelle entre la Suisse et la France. Le Service d'archéologie a eu l'opportunité d'entreprendre de nouvelles investigations²⁴ du côté du front lacustre, déjà exploré à plusieurs reprises au gré des remaniements et de rénovations de maisons²⁵.

La découverte s'inscrit dans le cadre de travaux de réaménagement des extérieurs de la salle communale, située au bord du lac, à l'extrémité nord-ouest du Bourg-d'en-Bas, au débouché de la rue du Nord **FIG. 20**. Un nouveau mur en béton à l'ouest, côté lac,

devait être construit pour délimiter la propriété. Son tracé reprend celui du précédent mur de clôture. Lors du creusement de sa tranchée de fondation, un mur antérieur a refait surface, dont quatre tronçons ont pu être étudiés²⁶.

Plusieurs segments de ce mur avaient déjà été vus en 1969 par Charles Bonnet au nord-ouest du bourg, au nord et dans le prolongement d'une tour carrée appartenant au système de fortifications du front lacustre²⁷. Il l'interprétait à l'époque comme une digue de protection du port servant à canaliser les eaux de l'Hermance. Selon lui, le port, détruit au début du XVII^e siècle, se situait au bout de la rue du Nord, car elle s'élargit en s'approchant du lac sur

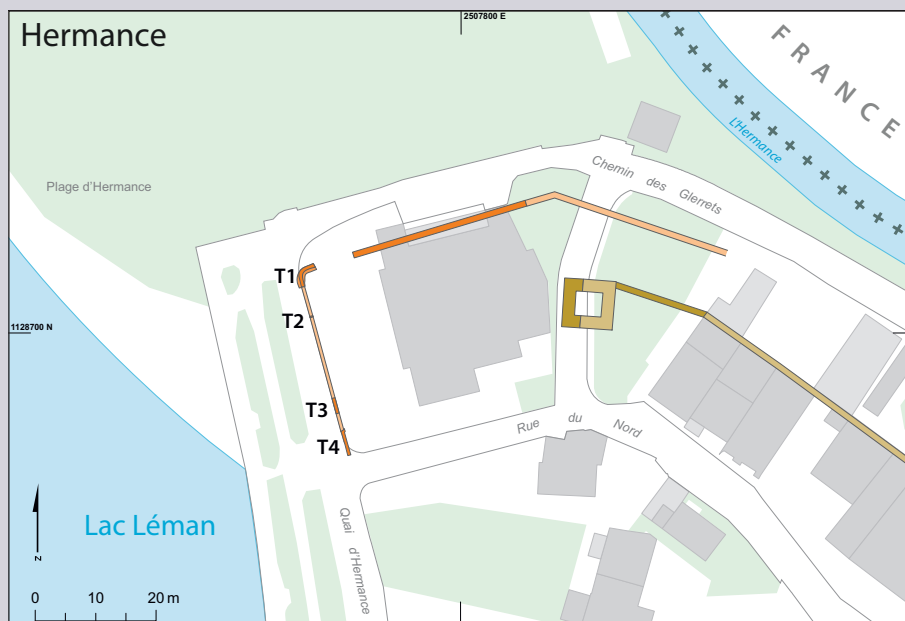
la Mapped'Annecy de 1740²⁸. Il supposait que le port devait être fortifié et que la tour carrée nord faisait partie de ce système défensif. La découverte de gravier alluvionnaire et de grands galets entre la tour carrée et la digue pourrait attester, à cet endroit, la présence d'un bassin portuaire²⁹. Jacques Bujard, quant à lui, situe le port à l'opposé, plutôt au débouché de la rue du Midi, d'après le tracé du rivage avant la création des quais. Sa présence expliquerait le renforcement des fortifications dans cette zone. Il envisage un bassin portuaire situé à l'intérieur de la ville, protégé par une enceinte avancée, comme à Lutry par exemple³⁰.

Le mur, tel qu'il a été vu par Charles Bonnet, longeait le lac et le cours de l'Hermance du côté nord, d'est en ouest. Les nouvelles observations confirment qu'il se retournait perpendiculairement à l'ouest, continuant vers le sud, en direction de Genève. Aucun retour du mur n'a été constaté en limite de propriété, si bien qu'il doit continuer, probablement jusqu'à la limite sud-est du bourg.

La première partie mise au jour récemment (tronçon 1) correspond à l'angle nord-ouest de la structure, de forme arrondie **FIG. 21**³¹. L'appareil du mur est constitué de boulets de rivière, taillés ou non, plus ou moins quadrangulaires, liés avec un mortier à la chaux blanc très dur, contenant par endroits un peu de tuileau. À l'intérieur de la structure, côté bourg, dans sa partie nord-est, les assises inférieures sont débordantes, disposées en degrés, probablement pour renforcer cet angle soumis à une plus forte pression de l'eau. À l'extérieur comme à l'intérieur, le parement est recouvert d'un enduit. À partir de l'angle, le mur repose sur une semelle saillante plate, constituée d'en tout cas deux assises de blocs recouverts d'un enduit de couleur beige foncé, lui donnant un aspect lisse³². Le même mortier a été appliqué dans la partie inférieure du mur, sans doute pour rendre la structure plus étanche.

Une césure est visible dans la maçonnerie, à environ un mètre au sud de l'angle **FIG. 22**. Ainsi, la partie sud du tronçon semble venir s'appuyer contre l'angle du mur, vraisemblablement préexistant. À cet endroit, elle repose, du côté intérieur, sur une fondation légèrement décalée par rapport à l'axe du mur, qui, de ce fait, pourrait également être antérieure. Ces éléments témoigneraient d'une possible réfection ou d'un réaménagement du mur. Il est toutefois envisageable que les deux parties du mur soient contemporaines. En effet, le mortier et les matériaux utilisés, de même que leur mode de construction, sont très semblables. Peut-être s'agit-il d'une étape de travail distincte qui aurait provoqué cette coupure; dans ce cas, la fondation saillante, légèrement désaxée par rapport au tracé du mur, servirait plutôt à renforcer la construction.

Les trois autres tronçons partagent globalement les mêmes caractéristiques, telles que la semelle de fondation saillante et plate au bas du mur, côté lac, l'enduit couvrant la maçonnerie des deux côtés et



20 Hermance – Rue du Nord 44. Plan général figurant les tracés du mur vus en 1969 et en 2020, avec les quatre tronçons qui ont pu être étudiés. Dessin SAGE, M. Berti.

21 Angle du mur côté lac, reposant sur une probable semelle de fondation. Photo SAGE, A. de Weck.





22 Angle du mur côté bourg, avec au sud une césure visible dans la maçonnerie.
Photo SAGE, A. de Weck.



23 Tronçon 3 recouvert par une dalle de couverture.
Photo SAGE, A. de Weck.

l'enduit beige appliqué dans la partie inférieure de la structure, encore conservé sur les faces extérieures des tronçons 1 et 3. Le troisième tronçon, plus bas que l'angle nord-ouest, conserve une dalle de couverture, plate et légèrement saillante, qui constitue le sommet du mur **FIG. 23**. Cette partie du mur, étroite et de faible hauteur, irait dans le sens d'un aménagement plus tardif à l'ouest, qui semble correspondre à un mur de quai aménagé face au lac. Il s'appuyait peut-être contre une structure plus ancienne qui a pu servir de digue du côté septentrional du bourg, à laquelle l'angle nord-ouest semble appartenir (T1).

Du côté lac, plusieurs couches de sédiments lacustres attestent que le mur était directement en contact avec l'eau.

Comme il figure sur la Mapped'Annecy de 1740, ce mur pourrait dater de la première moitié du XVIII^e siècle au plus tard³³. Dans le sédiment déposé pour remblayer le mur, un peu de céramique a pu être prélevée. Il s'agit de céramique vernissée, de porcelaine et de faïence. Les tessons les plus anciens remontent aux XVII^e-XVIII^e siècles et les plus récents à la fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e siècle³⁴, période à laquelle le mur a pu être été remblayé au plus tôt.

A. de Weck

- 24 L'intervention a été placée sous la responsabilité de l'auteur du 8 octobre 2020 au 30 novembre 2020. La fouille a été effectuée par M. Dominguez (Cuénod Constructions SA) et la documentation de terrain par M. Berti (SAGE). Je tiens à remercier l'architecte en charge du chantier, J. Binggeli (MSV Architectes urbanistes SARL), pour ses renseignements qui nous ont permis de programmer nos interventions au fur et à mesure de l'avancement du chantier.
- 25 P. Ruffieux, Nouvelles données sur le front lacustre de la ville neuve d'Hermance. *Archéologie genevoise 2014-2015, Patrimoine et architecture, Série Archéologie 4*, pp. 50-60.
- 26 Une fois la fouille terminée, il a été décidé de le détruire jusqu'à sa semelle de fondation pour y installer le nouveau mur, qui repose en partie sur son arasement.
- 27 C. Bonnet, *Les fortifications du Bourg-d'en-Bas et l'ancien port d'Hermance*. Nos monuments d'Art et d'histoire XXII, 4, 1971, pp. 167-168; C. Bonnet, L'église St-Georges et l'ancien bourg d'Hermance. *Genava* n.s. XXI, 1973, pp. 18-23.
- 28 M.-R. Sauter, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1968 et 1969. *Genava* n.s. XVIII, 1970, p. 26; Bonnet 1971, p. 167.
- 29 Bonnet 1971, p. 168; Bonnet 1973, p. 18.
- 30 J. Bujard, Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* 25, 1997, p. 15; V. Chaudet, Les problématiques des aménagements portuaires dans l'arc lémanique. In: *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*, actes du colloque de Frauenfeld, 28-29 octobre 2010, Bâle 2011, p. 216.

- 31 Tronçon 1: largeur: 0,60 m, hauteur conservée: 1,34 m; tronçon 2: largeur: 0,65 m, hauteur conservée: 1 m; tronçon 3: hauteur totale: 1,16 m, largeur indéterminée; tronçon 4: largeur: 0,60 m, hauteur conservée: 0,87 m.
- 32 Cet élément, qui ressemble à une marche, est difficile à interpréter étant donné que son niveau inférieur n'a pas pu être atteint en raison de l'eau qui remontait pendant la fouille.
- 33 Du moins pour la partie la plus ancienne, si tant est qu'il y ait bien deux phases de construction.
- 34 Les tessons d'un pot à conserve de Colovrex, datant du XIX^e siècle, ont pu être également identifiés. Du côté lac, il y avait également quelques tessons pris dans les sédiments lacustres mais leur engobe a totalement disparu, rendant impossible leur identification. La détermination de la céramique a été effectuée par M. Joguín Regelin (SAGE).

10. Lancy, Villa Bernasconi Sondages préventifs

Coord. 2'498 369/1'115 920, alt. 392.19-393.10

Lancy est connu depuis 1097 par ses seigneurs et il est probable qu'une église paroissiale existait déjà à cette époque, même si elle n'est citée dans les textes qu'à partir de 1292³⁵. Rapportant un souvenir d'enfance dans les *Chroniques archéologiques* de 1947, Louis Blondel indique avoir observé des traces de l'église Notre-Dame sur le promontoire qui domine l'Aire, aux abords de la Villa Bernasconi. En 1950, il a effectué quelques investigations afin de retrouver des vestiges de ce lieu de culte, en vain. Il signale cependant des «restes de squelettes et quelques crânes», ainsi que «des pierres éparses et du mortier». Il semble qu'à la vente de la propriété, en 1839, une partie des tombes ait été transférée dans le nouveau cimetière. Les murs avaient disparu, probablement détruits pour en récupérer les matériaux³⁶.

La présomption de l'existence d'une église à proximité de la Villa Bernasconi justifia l'intervention du Service archéologique au début des travaux de terrassement en vue de la future salle d'exposition. Des sondages de diagnostic ont alors été effectués devant la façade de la maison.

Les travaux prévus s'étendent sur une surface de près de 230 m². Trois sondages d'une largeur d'1,20 m ont été creusés³⁷. Le premier a été implanté à 2 m de la façade,

à l'angle sud-est de la maison, en suivant un collecteur qui devait être enlevé. Le deuxième a été creusé dans le même axe, cette fois au nord de l'emprise de la nouvelle construction. Celui-ci a mis en évidence une tranchée d'environ 40 cm de largeur remplie de galets, de mortier et de quelques blocs de molasse bien taillés, résultant probablement de la récupération d'un bâtiment. Il s'agit de la tranchée de construction du muret de soutènement de la terrasse installée devant la Villa Bernasconi, dont il est contemporain. Quant au troisième sondage, il a été creusé de manière perpendiculaire aux deux premiers, dans la pente.

Aucun vestige n'a été découvert sur l'emplacement des travaux prévus. Si l'église Notre-Dame se situe bien dans les environs, il faudra continuer les investigations plus à l'ouest du promontoire, ou alors plus haut dans le village de Lancy, pour la retrouver.

M. Joguín Regelin

- 35 L. Blondel, Chronique archéologique pour 1946. *Genava* XXV, 1946, pp. 17-37, p. 35.
L. Blondel, Chronique archéologique pour 1945. *Genava* XXIV 1945, pp. 16-49.
- 36 L. Blondel, Chronique archéologique pour 1950. *Genava* n.s. XXIX, 1951, pp. 23-55, pp. 35-36.
- 37 Les sondages ont été supervisés par l'auteur entre le 11 et le 13 novembre 2019, avec l'aide du conducteur de la machine de l'entreprise Orllati.

ARCHÉOLOGIE GENEVOISE 2019-2020
PATRIMOINE ET ARCHITECTURE
SÉRIE ARCHÉOLOGIE N°5
DÉCEMBRE 2021

UNE PUBLICATION DE L'OFFICE DU PATRIMOINE
ET DES SITES,
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE GENÈVE
ROUTE DE SUISSE 10
CH-1290 VERSOIX
+41 (0)22 327 94 40
www.ge.ch/dossier/archeologie-genevoise

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PIERRE ALAIN GIRARD
DIRECTEUR DE LA SÉRIE ARCHÉOLOGIE
NATHAN BADOUD
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
NOÉLIE VALLOT

ABONNEMENTS ET COMMANDES
OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES
CASE POSTALE 22
CH-1211 GENÈVE 8
+41 (0)22 546 61 01
www.ge.ch/organisation/office-du-patrimoine-sites

COORDINATRICE
LUCIE STEINER, ARCHEODUNUM SA
CH. DE JOLIMONT 2
CH-1304 COSSONAY

ÉDITIONS
ART ÉDITION SUISSE
c/o ÉDITIONS SLATKINE

MAQUETTE
ANNE-CATHERINE BOEHI EL KHODARY, INFOLIO
MISE EN PAGE
ATELIER SCHNEGG+, GENÈVE
PHOTOLITHOGRAPHIE
ATAR ROTO PRESSE SA, GENÈVE

IMPRESSION
ATAR ROTO PRESSE SA, GENÈVE

N° ISSN 1420-7095
N° ISBN 978-2-940663-03-3
© OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES 2021

